This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

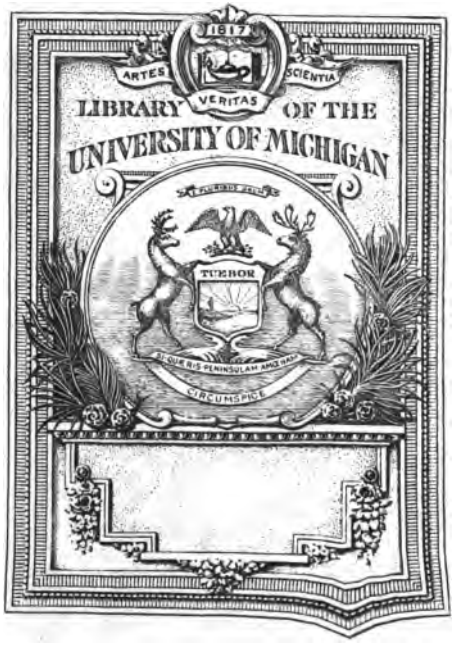
1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

4297

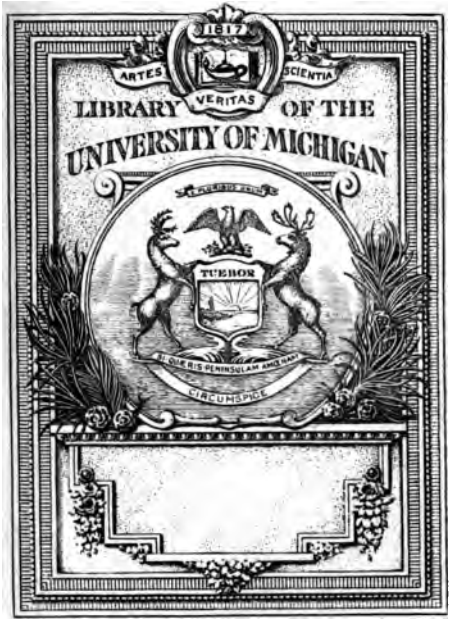
1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

4297

A PARIS, { *Chez* MÉRIGOT jeune, Quai des Auguſtins. *Chez* POINÇOT, Rue de la Harpe.

A LYON, { *Chez* BRUYSET FRERES, Rue Saint-Dominique. *Chez* ROSSET, Rue Merciere.

LE

CONSERVATEUR

OU

BIBLIOTHEQUE CHOISIE

DE LITTÉRATURE,

DE MORALE ET D'HISTOIRE.

TOME PREMIER.

M. DCC. LXXXVII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

LE CONSERVATEUR. *Pour le rendre plus intéreſſant il eût fallu y inſérer quelques fragmens de vos Ouvrages. Pourquoi ſont-ils ſi recherchés & ſi connus ? Si je n'ai pu placer votre nom dans ce Recueil, je me ſuis plu à le mettre en tête. C'eſt un foible hommage rendu au bon eſprit & au bon cœur.*

D ****.

69 3487-020

AVERTISSEMENT.

DES morceaux de Littérature que leur peu d'étendue peut faire oublier ou perdre, des fragmens d'Ouvrages trop volumineux, pour que le grand nombre des Lecteurs puiſſe en jouir, de petites pieces compoſées en diverſes langues, & que la traduction a naturaliſées parmi nous; tels ſont les objets de ce Recueil. Si tous n'ont pas le bonheur de plaire, peut-être la variété du choix pourra fixer l'indulgence du plus grand nombre des Lecteurs. La ſuite ſera publiée, ſi ces deux premiers volumes ont quelque ſuccès; & pourquoi lui refuſer un accueil ſouvent accordé à tant de gros livres ſi ennuyeux? Une brochure légere, des

pages éparſes, des feuilles volantes, ſont ſouvent plus agréables à connoître, & quelquefois plus utiles que d'énormes *in-folio*.

Si cette Collection n'ajoute rien à la maſſe générale des richeſſes littéraires, elle peut contribuer à les répandre, & c'eſt en Littérature, plus encore qu'en Politique, qu'on peut dire que *conſerver* vaut ſouvent mieux qu'acquérir.

Omar entrant en vainqueur dans Alexandrie, y brûla une vaſte Bibliotheque. Au renouvellement de chaque ſiecle, ne ſeroit-il pas à propos de ſuivre ſon exemple, après avoir extrait de nos amas de livres ce qu'ils pourroient offrir d'intéreſſant? ce travail formeroit *le Conſervateur*.

LE

CONSERVATEUR

OU

BIBLIOTHEQUE CHOISIE

DE LITTÉRATURE,

DE MORALE ET D'HISTOIRE.

ORIGINE DES ÉTRENNES.

Lettre à Madame la Marquiſe de TR....

IL faut bien vouloir, Madame, ce que vous voulez; voici donc ce que je ſais ſur l'origine des Étrennes qu'on donne, qu'on reçoit, & dont il en eſt qui, pour un jour,

laiſſent un ſi long ſouvenir de bonheur. O pour celles-là, que de jolies choſes on pourroit dire ! mais vous me réduiſez à l'antiquaille : encore une fois, la voici :

Dans le ſiecle dernier, un Docteur Allemand, nommé *Lippenius*, a écrit ſur les Étrennes ; *Spon* en a parlé au commencement du nôtre, avec quelques préjugés défavorables. Lippenius ne remonte qu'aux Romains. Il pouvoit aller juſques aux Grecs, aux Juifs, aux Perſes. Ces Peuples connoiſſoient cette coutume aimable de recevoir de ce qu'on eſtime, & de donner à ce qu'on aime. Ils s'en tenoient aux fruits, aux fleurs, au miel. C'étoient les plus douces productions des campagnes qu'ils habitoient. Les fleurs & les fruits ſont rares en hiver ; c'eſt en cela que les Étrennes devenoient précieuſes.

Titus Tatius, Roi des Sabins qui étoient originaires de Lacédémone, inſtitua cet uſage à Rome, quand il y régnoit avec Romulus. La Verveine & des branches d'arbres coupées

dans un bois dédié à la Déeſſe *Strenua*, compoſoient la matiere des Étrennes. *Strenua* étoit la Déeſſe de la force. Un bois coupé dans la forêt qui lui étoit conſacrée, annonçoit la galante intention de ceux qui l'offroient. Ils vouloient ſans doute ſouhaiter emblématiquement à leurs amis, *force* & *ſanté*. Les Druides, très-enclins à tromper le Peuple, alloient recueillir au commencement de l'année le gui qu'ils lui diſtribuoient ; c'étoit l'Étrenne des Dieux.

Les Romains renoncerent à des préſens qui venoient de ſi haut ; ils s'en tinrent aux Étrennes particulieres. C'étoit encore du miel, des dattes, des figues ſeches. On étoit encore ſobre, & peut-être ces fruits étoient-ils d'un prix peu commun. Lippenius, Spon, ont prétendu *que par la douceur de ces préſens on remarquoit le déſir que l'année paſſât doucement.* Cette doucereuſe concluſion eſt d'autant plus fade, que les Romains joignoient à ces fruits une piece de monnoie, qui por-

toit d'un côté la figure de Janus, de l'autre, celle d'un Navire, (qui fut la forme des premieres monnoies). Ovide, qu'il faut avoir lu & relire quelquefois, tire parti de cette monnoie, à ſa maniere fine & piquante. Il ſe fait répondre ainſi par Janus : — Que vous vous tromperiez, ſi vous penſiez que de tous les préſens, le miel ſoit le plus doux. J'ai vu, dès le regne de Saturne, l'or obtenir la préférence, & le temps n'a fait qu'accroître cet amour. Il eſt déjà parvenu à un tel degré, que je doute qu'il aille au-delà. — Que diroit Ovide, s'il vivoit parmi nous ? ce ſont d'autres bagatelles que des monnoies. Notre délicateſſe ne permet plus que nous donnions des pieces d'or & d'argent. Mais l'ouvrier françois eſt venu au ſecours de notre pudeur, & il ſait donner à ces mêmes pieces des métamorphoſes ſi heureuſes, qu'on peut les recevoir, ſourire en les recevant, & même demander tout haut, comme on dit, *Ses Étrennes.* On ne dira pas qu'il ne nous reſte point, comme vous voyez, de délicateſſe, & ſur-tout de pudeur.

Avec les pieces d'or, les Romains conſerverent l'uſage de donner, même dans les temps les plus brillans de leur luxe & de leur molleſſe, du miel & des fruits; ce qui revient aſſez à nos bonbons qui vont à merveille avec nos bijoux. Les Empereurs recevoient auſſi leurs Étrennes: le Peuple venoit les offrir; le Peuple avoit l'honneur de les préſenter, telles médiocres fuſſent-elles. Chacun diſoit, *C'eſt tout ce que je puis*, & le diſoit de bonne foi.

Henri IV étoit bien fait pour introduire cette coutume en France. Auguſte aimoit à recevoir les Étrennes du Peuple; en ſon abſence, on les portoit dans le veſtibule de ſon Palais; il les contemploit à ſon retour; & ce coup d'œil étoit pour lui, & dans la ſuite pour Marc-Aurele, auſſi beau que celui de nos porcelaines de Seve étalées ſous les galeries royales. Auguſte deſtinoit cet argent à des ſtatues qu'il plaçoit dans les carrefours. Il me ſemble que ſi nos Rois in-

nous ne tarderons pas à les imiter à cet égard ; je vais préſenter au Public toutes les regles que j'ai pu recueillir à la hâte, afin qu'on en faſſe uſage, juſques à ce que quelque illuſtre critique puiſſe à ſon aiſe travailler ſur ce ſujet, & publier un ſyſtême plus complet & plus exact ſur la *maniere d'écrire l'Hiſtoire à la moderne*. Afin d'être court, j'entre tout de ſuite en matiere ; & j'adreſſe mes inſtructions à tout homme qui veut être hiſtorien.

Souvenez-vous d'abord de clouer une longue Préface à la tête de votre Hiſtoire, dans laquelle vous pouvez dire tout ce qui vous viendra à la tête ; car tout ce qui a du rapport à votre hiſtoire a droit d'y entrer, & tout ce qui eſt étranger peut y réclamer une place, parce que c'eſt une *Préface*. Il ſuffira donc que je vous donne un canevas d'idées, qui vous ſerviront à merveille, ſi vous ſavez les employer avec art, mais ſur-tout avec hardieſſe.

Ne manquez pas de ſaiſir toutes les occaſions d'introduire les éloges les plus outrés

de *Tacite* : mais prenez garde de ne pas entrer dans un trop grand détail ſur les particularités que vous pouvez avoir appriſes ſur cet Écrivain, de peur qu'on ne découvre que vous ne les connoiſſiez que pour les avoir ouï dire. Il n'y a point de moyen plus ſûr, que de vous en tenir à l'uſage établi depuis ſi long-temps : je veux dire, de maltraiter tous les autres hiſtoriens, & de les avilir en les comparant avec votre Héros en Hiſtoire. Mais alors, je vous demande en grace de faire violence à votre modeſtie, en écartant ſoigneuſement tout ce qui pourroit inſinuer que vous élevez le moins du monde ce grand Écrivain au-deſſus de vous-même.

Avant d'entrer dans votre ſujet, il eſt de la derniere importance de vous défaire de tout amour pour la vérité ; il vous en coûtera peut-être beaucoup pour vaincre vos préjugés là-deſſus ; mais juſques à ce que vous les ayez anéantis, vous verrez à chaque inſtant qu'il vous ſera impoſſible d'écrire une

hiſtoire dans le goût moderne qui ſe faſſe lire avec plaiſir.

Enſuite, vous devez abſolument trouver quelque raiſon qui vous faſſe rejeter tous ces mémoires authentiques qui ont paru depuis long-temps ſur les objets que vous traiterez; ce que vous devez éviter avec autant de ſoin, que de ne pas prétendre à mériter le fameux compliment qui fut fait à un illuſtre Hiſtorien, *qu'il étoit plus beau que la vérité.*

Je n'ignore pas cette maxime de Polybe, qu'*une hiſtoire où il n'y a pas de vérité, eſt une ombre qui paſſe.* Mais l'épigraphe qui eſt à la tête de cette feuille, prouve que cet Auteur a dit cela par amour pour la ſingularité, puiſque ſes compatriotes même condamnoient cette maxime, quoiqu'elle fût paſſée en proverbe.

On pouroit laiſſer dire la vérité à un Hiſtorien qui traite le premier un certain période de temps; mais la nature des choſes

demande qu'on s'écarte de la vérité, à proportion que le nombre des Auteurs qui écrivent ſur ce même période augmente; ſans cela, le dernier Écrivain n'auroit pas l'avantage de dire quelque choſe de nouveau. Il convient donc de *moderniſer* la maxime de *Polybe*, en ſubſtituant le mot *eſprit* à celui de *vérité*. Mais comme il n'eſt pas donné à tous les Auteurs d'avoir une proviſion ſuffiſante d'eſprit, il eſt néceſſaire que nous leur donnions d'autres regles pour compiler l'Hiſtoire, & que nous leur apprenions à faire uſage de tous les artifices qui ont été employés pour ſurprendre, charmer, attriſter ou confondre l'eſprit des lecteurs.

S'il s'agit dans votre hiſtoire de ces temps ſur leſquels on a beaucoup écrit, comme vous ne pouvez pas rapporter des faits qui ne ſoient pas déjà connus, il faut tâcher de donner à tous un tour nouveau. Vous pouvez prendre le parti de *Philippe* contre *Démoſthene* & ces Républicains obſtinés qui

s'oppoſoient à ce Roi de Macédoine. Vous citerez avec quelle volupté on a fait couler des ruiſſeaux de ſang pour l'amour de ces deux mots vides de ſens, *Liberté* & *Religion.* Un Biographe Anglois eut une penſée fort heureuſe; il entreprit la défenſe & le panégyrique de Richard III. Je vous conſeillerois d'eſſayer quelque choſe dans ce goût-là. Par exemple, tâchez de démontrer, qu'il y a de la folie à avoir une opinion ſi avantageuſe de la Reine Elizabeth, & que nous nous formons de fauſſes idées du bonheur de ſon Gouvernement. Quant à la vie & au caractere des perſonnages dont vous parlez, obſervez exactement de juſtifier ce qu'on dit à leur déſavantage, & de dépriſer ce qui eſt à leur louange. Mais, ce que je vous recommande ſur-tout en parlant du caractere des autres, c'eſt de ne vous perdre jamais de vue, & de n'accorder jamais à quel homme que ce puiſſe être, une vertu que vous ſentez qui vous manque, ou dont vous ne faites aucun cas. Vous pouvez révoquer en doute

la bonté du caractere de *Socrate*, la chasteté de *Cyrus*, la constance des Martyrs, la piété & la sincérité des Réformateurs, la bravoure de *Cromwell*, & les talens militaires de *Guillaume*. Et ne craignez pas qu'il vous manque jamais des autorités pour appuyer vos calomnies parmi les Écrivains d'*Anecdotes*, puisque *Dion Cassius*, Historien grave, a assuré que Cicéron avoit prostitué sa femme, enseigné l'ivrognerie à son fils, commis inceste avec sa fille, & adultere avec Cerellia.

Je passe aux *ornemens*; je renferme sous ce chef les sentences, les prodiges, les digressions & les descriptions. Je ne m'arrêterai pas sur les deux premiers articles; il suffit de vous en recommander un usage libre, & de vous prier d'être neuf à cet égard, si vous le pouvez. Par rapport aux digressions, c'est la plus heureuse ressource que vous puissiez employer lorsque vous vous trouvez en défaut; & si vous voulez pousser votre histoire jusqu'à *l'in-folio*, & que vous n'ayiez de ma-

tiere que pour un *in-octavo*. S'il s'agiſſoit, par exemple, de la vie d'*Alexandre le Grand*, vous pouvez rechercher ce qu'auroit fait cet *Aventurier* s'il n'eût pas été empoiſonné ; ſi ſes conquêtes ne ſont pas plus étonnantes que celles de *Koulikan* ; ce qui ſeroit arrivé s'il eût tourné ſes pas vers l'Occident ; & s'il auroit battu le Duc de Marlborough. Dans cet endroit vous pourriez auſſi placer une diſſertation ſur les armes à feu, & ſur la maniere de fortifier. Dans les *Deſcriptions* ne vous épargnez pas ; dites toujours plus que ce que l'on a dit avant vous. Que vos Batailles ſoient les plus ſanglantes, vos Sieges les plus longs, vos Forts les plus imprenables, vos Commandans les plus habiles, & vos Soldats les plus intrépides. S'agit-il d'un combat naval ? que la flotte des ennemis ſoit ſupérieure à la vôtre, que leurs vaiſſeaux ſoient les plus gros qui ayent jamais paru. Ne vous faites pas de la peine de brûler cent vaiſſeaux, & de faire tomber les matelots à-demi-grillés dans la mer. Laiſſez-les vivre pendant quel-

que temps dans les eaux en nageant, afin d'avoir occaſion de les écraſer entre leurs vaiſſeaux & les vôtres; & lorſque vous aurez détaillé toutes les horreurs du combat, ne manquez pas, en finiſſant, de faire ſauter en l'air le vaiſſeau de l'Amiral & des Officiers les plus diſtingués par leur naiſſance, & par leur bravoure. Dans le pillage d'une Ville, maſſacrez ſans miſéricorde, depuis les vieillards juſques aux petits enfans; pourſuivez-les juſque dans les aſiles les plus ſacrés. Inventez quelque nouveau genre d'inſultes contre la modeſtie des matrones. Faites violence à un grand nombre de filles, mais obſervez qu'elles ſoient toutes d'une beauté parfaite & d'une pureté ſans tache. Lorſque vous aurez brûlé toutes les maiſons, & coupé la gorge à dix fois le nombre des habitans qu'elles renfermoient, exercez les cruautés les plus raffinées ſur les corps morts; afin d'augmenter l'horreur du ſpectacle, laiſſez échapper quelques fugitifs, mais qu'ils ſoient tout nus; déchirez alors leurs membres

découverts, excitez contre eux les payſans, & armez les élémens pour les perſécuter; qu'ils périſſent dans un déluge d'eau, qu'ils meurent de froid, & que les éclairs & les tonnerres répandent l'effroi dans leur ame.

Si, en décrivant des voyages, vous avez occaſion d'envoyer des meſſagers dans des pays déſerts, ne les ménagez pas par ſcrupule ou par ſenſibilité, dans la maniere dont vous les traiterez; vous pouvez les arrêter par des rivieres, noyer tous leurs domeſtiques & leurs chevaux, les affamer au point de ſe manger les uns les autres; & ſi vous croyez que ce trait puiſſe embellir votre hiſtoire, faites-les tirer au ſort, & ſervez ſur la table ceux ſur qui le ſort ſera tombé. Mais ſi vous faites cela, faites attention que le Chef des Sauvages chez qui vous les avez envoyés, ne les régale pas de chair humaine, parce que vous ne diriez rien là de nouveau; je vous conſeillerois plutôt de leur faire offrir

pour leur repas un élephant, un rhinocéros, ou un crocodile. Il n'eſt pas néceſſaire de vous dire que le Roi & ſa Cour doivent boire dans des crânes humains; mais ce qui m'embarraſſe, c'eſt de ſavoir quelle ſorte de liqueur vous pouvez leur faire boire, qui ſurprenne un Européen; je doute que votre imagination vous fourniſſe rien de nouveau à cet égard. En traitant des mœurs & des coutumes des Indiens, faites un long chapitre de leurs ſortileges, de leurs ſuperſtitions, & de leurs cérémonies idolâtres; ce qui vous donnera occaſion de lancer quelque trait malin contre la religion de votre pays: c'eſt un des ornemens modernes dont je vous recommande ſur-tout de parer votre hiſtoire. Vous paſſerez pour un libertin; tant mieux pour vos ouvrages: j'en connois un grand nombre qui ne ſe ſoutiennent que par cet endroit là. Autre avis important. Vous ne ſauriez trop vous étendre ſur le mariage de vos Indiens; c'eſt un ſujet qui amuſe toujours; & comme il conduit à parler de la

RÉFLEXIONS

SUR LES POÉSIES DE PÉTRARQUE.

LE Dante avoit ouvert un nouveau champ aux Poëtes de ſa nation ; mais au lieu de prendre le même eſſor & de parcourir le même eſpace en embraſſant comme lui l'univerſalité des êtres, Pétrarque n'embraſſa qu'un très-petit cercle, & borna l'objet de la Poéſie Italienne à des odes ou chanſons d'amour. Il ne traîta pas ce ſentiment comme l'avoient fait les Poëtes de l'antiquité ; la maniere dont il expoſa ſa tendreſſe eſt toute métaphyſique, toute platonique, toute ſpirituelle : ſes Commentateurs prétendent qu'il voulut purifier & anoblir la paſſion de l'amour ; & ce deſſein, diſent-ils, eſt d'autant plus louable, que cette paſſion eſt la plus dangereuſe & la plus univerſelle de toutes. Mais que ne voit-on pas quand on ſe laiſſe conduire par les Commentateurs ?

Il y avoit du temps de Pétrarque, en Italie, & ſur-tout en Provence où ce Poëte paſſa une grande partie de ſa vie, des cours d'amour. C'étoient des ſociétés compoſées des perſonnes les mieux élevées & les plus aimables de l'un & de l'autre ſexe; chacun s'y choiſiſſoit une maîtreſſe & l'établiſſoit dominatrice ſouveraine de ſes actions & de ſes penſées. De là vinrent les joûtes, les tournois, les bals, les fêtes, les deviſes, ainſi que les chanſons, les ballades, les ſonnets, &c. Un même eſprit animoit le preux & les Poëtes; ceux-là rompoient des lances pour leurs maîtreſſes; ceux-ci faiſoient des vers en leur honneur; ces deux ſortes de champions ſe défioient également à leur maniere; & ce fut de ces défis poétiques que ſortirent toutes ces ſubtilités amoureuſes qui conſtituerent l'eſſence de la Poéſie Lyrique des Italiens. Il eſt curieux de voir juſqu'à quel point de raffinement étoient déjà parvenu les Poëtes de cette nation qui avoient écrit même avant Pétrarque, à force de ſe creuſer le cerveau

pour donner des tournures nouvelles, ingénieuſes & décentes à une paſſion qui leur renverſoit la tête plus qu'elle ne leur remuoit le cœur. Ils avoient transformé leurs propres facultés en perſonnages réels qu'ils mettoient en action. Écoutons un Sonnet de Cino de Piſtoie.

La bella Donna, che'n vertu d'amore
Mi paſſo per gli occhi entro la mente
Irata e diſdegnata ſpeſſamente
Si volge nelle parti ove ſta'l core.

E dice: S'io non vodi quinci fore
Tu ne morrai, s'io poſſe toſtamente
E quei ſi ſtringe paventoſamente
Che ben conoſce quanto è ſuo il valore.

L'anima che intende queſte parole
Si lieva triſta per partirſi allora
Dinanzi a lei che tanto orgoglia mena.

Ma viene in contra amor che ſe ne duole
Dicendo, tu non te ne andrai ancora
E tanto fa, che la riticane a pena.

» La charmante beauté, qui par la puiſſance » d'amour a paſſé par mes yeux au fond de

» mon ame dédaigneuſe & courroucée, erre » autour de mon cœur.

» Et dit : Si tu ne ſors d'ici, tu mourras; ſi » je le peux, tout-à-l'heure; & mon cœur » qui connoît trop bien le pouvoir de celle » qui le menace ſe reſſerre d'effroi.

» L'ame qui entend ces paroles, ſe leve » alors triſtement, & ſe diſpoſe à fuir devant » cette orgueilleuſe.

» Mais l'amour fâché s'y oppoſe, & dit : » Tu ne partiras pas encore, & il fait tant » qu'il parvient enfin à la retenir ».

On aura de la peine à ſe perſuader qu'un Auteur Italien moderne, qui foudroie Marini & ſon école, regarde ce Sonnet comme un tiſſu de penſées très-douces, très-naturelles, & admirablement enchaînées les unes aux autres; s'il faut l'en croire, c'eſt un drame tout entier que ce morceau de poéſie. L'entrée de l'idée de l'objet aimé dans le cœur de l'amant; voilà, dit-il, le premier Acte. Dans le ſecond, le diſcours menaçant que l'idée

adreſſe au cœur, prépare & annonce un incident. Dans le troiſieme, le reſſerrement du cœur forme la cataſtrophe. Dans le quatrieme, l'ame veut s'enfuir. Dans le cinquieme enfin, l'amour ſurvient & l'en empêche. N'en déplaiſe à l'Auteur, malgré ſon admiration & ſes vues, les extravagances de Marini & de ſon école nous paroiſſent encore préférables à cette abſurde & triſte métaphyſique.

Mais revenons à Pétrarque. Ce Poëte ne chercha pas plus que ſes prédéceſſeurs & ſes contemporains à purger la paſſion de l'amour de tout ce qu'elle avoit de fantaſtique ; la Littérature ancienne ſur laquelle, dit Scaliger, il oſa le premier porter un regard aſſuré le conduiſit peut-être à mettre dans la Poéſie Italienne, plus de grace, plus de mouvement, plus d'intérêt, & ſur-tout plus d'harmonie qu'elle n'en avoit eu juſques alors ; mais en chantant ſa tendreſſe, il n'eut garde d'emprunter le ton de Catulle, d'Horace,

de

de Tibulle, de Properce & d'Ovide; ce langage eût mal réuſſi dans un temps, où, pour plaire à ſa maîtreſſe il falloit paroître en quelque ſorte avoir oublié ſes facultés corporelles & le beſoin des plaiſirs des ſens. La doctrine de Platon ſur l'amour & la beauté s'accordoit bien mieux avec les circonſtances où ſe trouvoit Pétrarque, ainſi qu'avec la tournure de ſon imagination : auſſi ſa poéſie porte-t-elle uniquement ſur le ſyſtême de ce Philoſophe.

Quoique cette maniere de parler d'amour reſſemble plutôt à un cours de métaphyſique qu'à l'expreſſion naturelle d'un ſentiment vif & profond; quoique les paſſions fortes s'énoncent en quelque ſorte par exploſion, & qu'elles ne permettent guere à l'eſprit de philoſopher ſur leur nature; cependant il faut avouer que pour peu qu'on ſe familiariſe avec Pétrarque, on ne ſauroit ſe défendre de je ne ſais quel charme qui d'abord flatte l'oreille, enſuite s'empare doucement de l'imagination.

& enfin pénetre inſenſiblement juſqu'au fond de l'ame. Suivons-le un moment, lorſque éloigné des lieux qu'habite ſa chere Laure, il ſemble s'être oublié lui-même, & n'a d'autres idées, d'autres mouvemens que ceux qu'il reçoit de ſa paſſion. L'amour le mene de penſée en penſée, de colline en colline; il abhorre tous les lieux fréquentés; ils le diſtraient de la ſeule idée qu'il ſe plaît à nourrir. Si dans un endroit ſolitaire il apperçoit un ruiſſeau, une fontaine; s'il découvre un vallon ombragé, alors ſon ame reſpire; & ſelon qu'il plaît à l'amour, il ſe livre à la joie, il s'abandonne aux plaintes; il craint, il ſe raſſure, il éprouve ſucceſſivement mille paſſions différentes. Si quelqu'un le ſurprenoit en cet état, quelqu'un dont le cœur ſe fût ouvert aux ſentimens de l'amour, il diroit : Cet homme-là brûle, il aime, & ne ſait point s'il eſt aimé. Ce n'eſt que ſur la cime des montagnes, ou dans le fond des forêts, qu'il trouve quelque repos. A chaque pas il lui vient une nouvelle idée; ſouvent les

tourmens qu'il endure ſe changent en un ſentiment agréable ; il ſe dit : Peut-être l'Amour te réſerve-t-il un temps plus heureux ; peut-être, quand l'eſpérance t'abandonne, t'ordonne-t-on d'eſpérer. Plein de cette douce penſée, il marche, il ſoupire : O ciel ! ſerois-je aſſez heureux ! Mais quand ? mais comment ? Un arbre touffu lui offre-t-il quelque ombrage, il s'arrête ; & là ſur le premier caillou que rencontrent ſes regards, ſon imagination deſſine les traits de ſa maîtreſſe ; puis ramenant ſes regards ſur lui-même, il voit ſa poitrine inondée de larmes : Ah ! malheureux, s'écrie-t-il alors, en quels lieux tu te trouves, & de quels lieux tu t'es arraché. Cependant, tant qu'il peut s'oublier lui-même & ne penſer qu'à Laure, il la voit en tant de lieux, & par-tout ſi belle, que ſi l'erreur duroit, il n'auroit point de vœux à former. Il l'a vue plus d'une fois dans le criſtal des fontaines, ſur l'herbe molle des prairies, dans la nue tranſparente qui erre dans les airs ; plus les lieux où il ſe trouve ſont ſolitaires & ſauva-

ges, plus ſon imagination la lui repréſente belle. Ces douces illuſions viennent-elles à s'évanouir, toutes ſes forces l'abandonnent, & il demeure froid & immobile comme la pierre ſur laquelle il s'aſſeoit; s'il apperçoit une montagne tellement élevée, qu'elle ne ſoit point ombragée par les montagnes voiſines, il brûle d'y porter ſes pas; là, il meſure des yeux ſon malheur; & conſidérant par quel eſpace immenſe il eſt ſéparé de ſa chere Laure, il donne un libre cours aux larmes qui ſe ſont amaſſées ſur ſon cœur. Puis il ſe dit: Que fais-tu, malheureux? Peut-être dans ces lieux où s'attachent tous tes regards, peut-être ſe plaint-on de ton abſence; & à cette douce penſée ſa douleur ſe calme, & ſon ame reſpire.

Il s'en faut bien que Pétrarque ſoit toujours auſſi intéreſſant; d'ailleurs toute ſa Poéſie eſt d'un même ton, d'une même couleur; nul contraſte, nulle variété: les roſes, les perles, les cheveux d'or, des eaux dou-

ces, fraîches & limpides, l'ombrage, les collines, les rives, les fontaines, les grottes s'offrent preſque à chaque vers; celles de ſes ballades qui ne ſont pas inſipides, ſemblent n'avoir été faites que pour exercer la pénétration & la ſubtilité des Commentateurs: que trouve-t-on dans la plupart de ſes chanſons? des ſonges, des viſions, des défaillances d'amour, un *penſer* qui queſtionne, un *penſer* qui répond, des *penſers* qui raiſonnent enſemble; ſes Sonnets même renferment ſouvent des idées ou fauſſes ou puériles. Malgré tous ces défauts, Pétrarque ne laiſſe pas de mériter ſa célébrité. Il créa des expreſſions, des images, & une Poéſie nouvelle.

Les Nymphes des fontaines, celles des bois, l'Aurore qui de ſes doigts de roſes ouvre les portes de l'Orient, le char & les courſiers du Soleil, l'Amour avec ſon arc & ſon flambeau, toutes ces fictions répandoient un grand intérêt & beaucoup de vivacité ſur la

Poéſie des Anciens, parce qu'elle faiſoit partie de leur religion; aujourd'hui même notre Poéſie s'en embellit encore; parce que nous étant familiariſés dès notre enfance avec les Poëtes de l'antiquité, ces agréables chimeres ont acquis une ſorte d'exiſtence dans notre imagination. Mais quel effet auroit-elle pu produire au temps de Pétrarque, temps d'ignorance & de barbarie où ces objets étoient abſolument inconnus, ainſi que les mœurs auxquelles ils étoient liés? Pétrarque ſe vit donc obligé d'y ſubſtituer d'autres images, d'autres allégories, une autre fable. Ainſi dans ſes ouvrages le ſoleil n'eſt point un Dieu qui, après avoir parcouru ſur un char brûlant les routes immenſes des cieux, ſe précipite dans l'océan pour s'y délaſſer entre les bras de Thétys; c'eſt un amant, un rival paſſionné, vaincu & conſterné de ſa défaite; cette idée pourra paroître peu naturelle, & même hyperbolique; mais elle eſt préſentée dans l'original d'une maniere ſi naïve, & ſous des couleurs ſi douces & ſi

gracieuſes, qu'on n'y ſoupçonne pas même de l'exagération. L'Amour n'eſt point un enfant aveugle armé d'un carquois & portant un flambeau; c'eſt un adverſaire cité en jugement au tribunal de la Raiſon; un fleuve n'eſt point un vieillard appuyé ſur ſon urne, c'eſt un meſſager qui prend le devant pour voir plus promptement Laure & lui annoncer l'arrivée du Poëte: non-ſeulement les fleurs naiſſent ſous les pas de Laure, mais elles demandent que ſon pied les preſſe ou les touche; le ciel ſourit autour d'elle, & emprunte un nouvel éclat de celui de ſes beaux yeux. Nous ne craignons pas d'avancer que la Poéſie n'a rien de plus délicieux que cette derniere image; quoi de plus doux & de mieux ſenti que de repréſenter ſa maîtreſſe, non-ſeulement comme très-belle par elle-même, mais comme embelliſſant tout ce qui l'environne?

Pétrarque différe encore plus des Poëtes anciens, quant au fond & à la maniere,

que par les images & par les couleurs ; il chanta comme eux la paſſion de l'amour, mais ſur un ton abſolument différent. Nous ne répéterons point ici ce que nous avons dit à ce ſujet, nous ajouterons ſeulement que ce langage chaſte, réſervé, métaphyſique, faiſoit alors tellement partie des mœurs, que les Poëtes de ce temps-là, les plus corrompus & les plus libertins, n'en employerent point d'autre dans leurs Sonnets.

Enfin, le grand mérite de Pétrarque fut d'avoir choiſi, placé, appliqué & figuré ſes expreſſions d'une maniere ſi conforme aux mœurs & au goût de ſa nation, que ſon ſtyle devint pour jamais le modele & la regle du ſtyle des Poëtes lyriques Italiens. Il n'emprunta ſa maniere d'aucune langue étrangere, & aucune langue étrangere ne ſauroit s'en enrichir. Ses compatriotes avouent même que tous les Poëtes, ſoit anciens, ſoit modernes, peuvent dans une traduction, conſerver encore quelques traits de reſſemblance ;

mais que traduire Pétrarque, ce ſeroit le diſſoudre. D'où l'on pourroit conclure, que la plus grande partie des beautés de Pétrarque tient uniquement aux charmes du ſtyle ; que ce Poëte trouva le plus haut point d'harmonie où ſa langue put parvenir ; & qu'en général les Italiens, tels qu'autrefois le Peuple d'Athenes, ſont ſi ſenſibles à l'harmonie, qu'on a rempli en quelque ſorte tous leurs beſoins quand on a enchanté leurs oreilles.

LETTRE D'ARISTIPPE,

CHEF DE LA SECTE CYRÉNAÏQUE,

A ANTISTHENE,

CELUI DE LA SECTE DES CYNIQUES.

ARISTIPPE eſt malheureux au-delà de ce qu'on peut s'imaginer, & cela peut-il être autrement? réduit à vivre avec un tyran, à avoir une table délicate, à être vêtu magnifiquement, à ſe parfumer des parfums les plus exquis? Ce qu'il y a d'affligeant, c'eſt que perſonne ne veut me délivrer de la cruauté de ce tyran, qui ne me retient pas ſur le pied d'un homme groſſier & ignorant, mais comme un diſciple de Socrate, parfaitement inſtruit de ſes principes; ce tyran me fournit abondamment tout ce dont j'ai beſoin, ne craignant le jugement ni des dieux ni des hommes; & pour mettre le comble à mes infortunes, il m'a fait préſent

de trois belles filles Siciliennes, & de beaucoup de vaiſſelle d'argent.

Ce qu'il y a de fâcheux encore, c'eſt que j'ignore quand il finira de pareils traitemens. C'eſt donc bien fait à vous d'avoir pitié de la miſere de vos amis; & pour vous en témoigner ma reconnoiſſance, je me réjouis avec vous du rare bonheur dont vous jouiſſez, & j'y prends toute la part poſſible. Conſervez pour l'hiver prochain les figues & la farine de Crète que vous avez: celà vaut bien mieux que toutes les richeſſes du monde. Lavez-vous, & déſaltérez-vous à la fontaine d'Ennéaune; portez hiver & été le même habit, & qu'il ſoit mal-propre, comme il convient à un homme qui vit dans la libre République d'Athenes.

Pour moi, en venant dans un pays gouverné par un Monarque, je prévoyois bien que je ſerois expoſé à une partie des maux que vous me dépeignez dans votre lettre; & à préſent les Agrigentins, les Syracuſains,

les Géléens, & en général tous les Siciliens ont pitié de moi en m'admirant. Pour me punir d'avoir eu la folie de me jeter inconſidérément dans ce malheur, je ſouhaite d'être accablé toujours de ces mêmes maux, puiſqu'étant en âge de raiſon, & inſtruit des maximes de la ſageſſe, je n'ai pu me réſoudre à ſouffrir la faim & la ſoif, à mépriſer la gloire & à porter une longue barbe.

Je vous enverrai proviſion de pois, après que vous aurez fait l'Hercule devant vos enfans ; parce que vous dites que vous ne vous faites pas de peine d'en parler dans vos diſcours & dans vos écrits. Mais ſi quelqu'un ſe mêloit de parler de pois devant *Denys*, je crois que ce ſeroit pécher contre les lois de la tyrannie. Du reſte, je vous permets d'aller vous entretenir avec *Simon* le Corroyeur, parce que je ſais que vous n'eſtimez perſonne plus ſage que lui. Pour moi qui dépends des autres, il ne m'eſt pas trop permis de vivre en inimitié, ni de converſer familiérement avec des artiſans de ce mérite.

Tiré du Récueil de LEO ALLATIUS.

SECONDE LETTRE DU MÊME,

A ſa fille ARÉTÉE.

TÉLÉ m'a remis votre lettre, par laquelle vous me ſollicitez de me rendre en diligence à Cyrene, parce que vos affaires ne vont pas bien avec les Magiſtrats, & que la grande modeſtie de votre mari & la vie retirée qu'il a toujours menée, le rendent moins propre à avoir ſoin de ſes affaires domeſtiques. Auſſi-tôt que j'ai obtenu mon congé de Denys, je me ſuis mis en voyage pour arriver auprès de vous; mais je ſuis tombé malade à Lipara, où les amis de Sonicus prennent de moi tous les ſoins poſſibles, avec toute l'amitié qu'on peut déſirer quand on eſt près du tombeau.

Quant à ce que vous me demandez, quels égards vous devez à mes affranchis qui déclarent qu'ils n'abandonneront jamais Ariſtippe,

tant qu'il leur reſtera des forces, mais qu'ils le ſerviront toujours auſſi bien que vous ; vous pouvez avoir une entiere confiance en eux, car ils ont appris de moi à n'être pas faux. Par rapport à ce qui vous regarde perſonnellement, je vous conſeille de vous mettre bien avec vos Magiſtrats, & cet avis vous ſera utile, ſi vous ne déſirez pas trop ; vous ne vivrez jamais plus contente que quand vous mépriſerez le ſuperflu, car ils ne ſont pas aſſez injuſtes pour vous laiſſer dans la néceſſité.

Il vous reſte deux vergers qui peuvent vous fournir abondamment de quoi vivre ; & le bien que vous avez en Béotie vous ſuffiroit, quand vous n'auriez pas d'autre revenu. Ce n'eſt pas que je vous conſeille de négliger les petites choſes, je veux ſeulement qu'elles ne vous cauſent ni inquiétude, ni tourment d'eſprit, qui ne ſervent de rien même pour les grands objets. En cas qu'il arrive qu'après ma mort vous ſouhaitiez de

ſavoir mes ſentimens ſur l'éducation du jeune Ariſtippe, rendez-vous à Athenes, & eſtimez principalement Xantippe & Myrto, qui m'ont ſouvent prié de vous amener à la célébration des myſteres d'Eleuſis : tandis que vous vivrez agréablement avec elles, laiſſez les Magiſtrats donner un libre cours à leurs injuſtices, ſi vous ne pouvez les en empêcher par votre bonne juſtice avec eux. Après tout ils ne peuvent vous faire tort, par rapport à votre fin naturelle.

Tâchez de vous conduire avec Xantippe & Myrto, comme je faiſois autrefois avec Socrate. Conformez-vous à leurs manieres; l'orgueil ſeroit mal placé là. Si Tyroclès fils de Socrate, qui a demeuré avec moi à Mégare, vient à Cyrene; ayez ſoin de lui, & le traitez comme s'il étoit votre fils. Si vous ne voulez pas allaiter votre fille, à cauſe de l'embarras que cela vous cauſeroit, faites venir à ma conſidération la fille d'Eubois, à qui vous avez donné, à ma conſidération,

le nom de ma mere, & que moi-même j'ai ſouvent appelée mon amie.

Prenez ſoin ſur-tout du jeune Ariſtippe, pour qu'il ſoit digne de nous & de la philoſophie que je lui laiſſe en héritage réel; car le reſte de ſes biens eſt expoſé aux injuſtices des Magiſtrats de Cyrene. Vous ne me dites pas du moins que perſonne ait entrepris de vous enlever à la philoſophie. Réjouiſſez-vous, ma chere fille, dans la poſſeſſion de ce tréſor, & procurez-en la jouiſſance à votre fils. Je ſouhaiterois qu'il fût déjà le mien. Mais étant privé de cette conſolation, je meurs dans l'aſſurance que vous le conduirez ſur les pas des gens de bien. Adieu, ne vous affligez pas à cauſe de moi.

Tirée du même ouvrage.

DISCOURS

Prononcé dans l'Académie Impériale de Foug-Yang-Fon, *par le Lettré* KONG-KIA.

MESSIEURS, je ne vous dirai point que je ſuis un grand homme; j'en ſuis très-convaincu. Monſieur le Directeur vient de vous l'aſſurer, & je vous conſeille de l'en croire ſur ſa parole. Pour m'acquiter avec lui, je vous prie auſſi, ſur la mienne, d'être perſuadé qu'il eſt l'honneur de ſa patrie, l'ornement de notre illuſtre Corps, le favori des Muſes, enfin tout ce qu'eſt & ce que ſera toujours un Directeur d'Académie dans les diſcours académiques.

Les objets importans dont j'ai à vous entretenir aujourd'hui, m'empêchent de m'étendre, comme je le devrois, ſur ſon éloge. Je m'arrête: je laiſſe cette vaſte matiere à

ceux de mes ſucceſſeurs, qui n'auront un jour rien à dire. C'eſt une admirable invention que les louanges, pour nourrir un petit diſcours fluet, qui auroit peine ſans elles à parvenir à une certaine grandeur. On peut les comparer à ces gélées légeres & ſubſtantielles, dont on ſe ſert pour corroborer les malades & les convaleſcens.

Mon diſcours, Meſſieurs, n'a pas beſoin de cet aliment délicat. Il ſera fort de choſes; orné de calculs & de ſupputations, comme il convient dans une Académie des Sciences; pour parler avec le vulgaire, il ſera plein, & plein comme un œuf.

Dès ma plus tendre jeuneſſe, je me ſuis appliqué aux ſciences exactes. Ce n'eſt pas la Juriſprudence que je veux dire, & vous vous en doutez bien. C'eſt la Géométrie, l'Aſtronomie, la Phyſique ſur-tout, cet art admirable qui arrache à la nature tant de ſecrets qu'elle n'avoit pas deſſein de nous découvrir. Convaincu que les connoiſſances ne ſont rien,

ſi on ne les fait pas tourner au bien de ſa patrie; c'eſt de ce côté-là que j'ai dirigé toutes mes études.

Dans un âge plus avancé, j'en ai recueilli les fruits; je me trouve maintenant en état de les prodiguer au public. Je puis m'écrier avec le grand Confucius; Ecoutez-moi, Puiſſances du monde; inſtruiſez-vous, gens qui gouvernez la terre; oui, oui, inſtruiſez-vous: prêtez l'oreille à des réglemens que la ſageſſe a dictés, que la réflexion a perfectionnés, & que l'amour de la patrie publie en ce grand jour.

L'Etat, dit-on, a beſoin d'une réforme. On prétend qu'un dérangement ſenſible dans pluſieurs parties, y répand l'alarme. Des trompettes indiſcretes ſonnent le découragement & la défiance. En vain les malheureux *Pon-Tching* donnent des ſoupers, & même des penſions aux beaux eſprits: en vain ils contribuent à la décoration de la Capitale, par les palais qu'ils y bâtiſſent;

par les ſuperbes équipages qu'ils y multiplient, par les filles qu'ils y couvrent de diamans; des plumes acariâtres les pourſuivent juſque dans ces réduits délicieux, habités par la Molleſſe & par l'Amour. On les y aſſiege impitoyablement : des Écrivains ingrats donnent le ſignal de l'attaque ; & la nation faiſant un terrible écho, répete, d'après eux, l'arrêt de leur proſcription.

En effet, il ſemble démontré que la proſpérité des *Pon-Tching* eſt le poiſon de celle de l'État : ainſi que l'ombre épaiſſe d'un grand arbre nuit à de foibles rejetons, de même ce corps vigoureux étouffe les membres d'un Empire. Qu'on l'abatte ce prodigieux fils de la Terre, dont les rameaux menacent le ciel, & dont les pieds touchent aux enfers.

En vain dira-t-on qu'il étoit l'aſile des oiſeaux du canton, qu'il nourriſſoit tous les muſiciens d'un bocage : qu'importe à l'État ces concerts & ces muſiciens ? qu'on l'abatte.

Plus vainement encore, allégueroit-on que les bergeres ſe plaiſoient à danſer ſous ſes branches, que les pommes d'or dont il ſe couvroit, étoient la pâture de l'amour: qu'on l'abatte: arrachez ces feuilles, diſperſez ces fruits funeſtes qui empoiſonnent l'amour au lieu de le nourrir.

O vous, jeunes gens, qui ne pouvez offrir à vos maîtreſſes que des vers & des bouquets, avec des déſirs vifs & des cœurs ingénus; meres, qui prêchez à vos filles une retenue, dont vous ne leur donnez pas toujours l'exemple; époux, enfans, citoyens, réuniſſez-vous avec moi, & criez ſans vous laſſer: Qu'on l'abatte, ce furieux fils de la Terre.

Mais en coupant par le pied ce monſtrueux coloſſe, il faut bien le remplacer par quelque choſe. En tariſſant ces canaux ſpongieux qui portoient à la Capitale des fleuves d'or, & dont le tiſſu peu ſerré en abſorboit une partie, il faut y ſubſtituer des ſources plus

pures, dont le cours fidelle & plus doux ; ſoit & plus ſupportable aux peuples, & plus avantageux au Gouvernement.

Or, c'eſt ce que je prétends faire par des opérations bien ſimples : imitons, Meſſieurs, imitons la ſage nature ; elle produit de grands effets avec de petits moyens : trop ſouvent les hommes n'arrivent qu'à de très-médiocres effets, en prodiguant les plus grandes reſſources.

Juſqu'ici les politiques n'ont ſu donner des revenus aux Princes, qu'en les levant ſur leurs ſujets : ils ont chargé d'impôts pluſieurs productions utiles : moi, c'eſt aux dépens des ennemis des hommes, que je veux enrichir l'État ; c'eſt ſur la deſtruction des deſtructeurs de l'agriculture, que je fonde la grandeur d'un Empire ; c'eſt en arrêtant une foule innombrable de voleurs qui la ſucent, que je veux rendre au nôtre tout ſon éclat.

Séduits par le préjugé commun, vous vous imaginez peut-être qu'il s'agit encore ici des *Pon-Tching* ? Non, Meſſieurs, j'ai en vue des voleurs d'une toute autre eſpece : les uns s'élevent fiérement en l'air ; ils s'ouvrent par-tout des paſſages au milieu de nos greniers ; ils y pillent pendant l'hiver, les richeſſes amaſſées à grands frais pendant l'été.

Les autres, en rampant humblement, en ſe gliſſant avec adreſſe, ne ſont ni moins dangereux, ni moins voraces : ils dépeuplent nos jardins de légumes, ils enlevent la verdure de nos forêts, ils ruinent nos vergers ; & faiſant, par une malignité évidente, une guerre opiniâtre à toutes les productions utiles à l'homme, ils méritent que l'homme à ſon tour leur jure une haine irréconciliable.

Vous attendez que je vous nomme ces ennemis funeſtes, dont la perte va ſervir de baſe à la félicité publique, rien de plus juſte.

Hé bien, ce ſont, Meſſieurs, ce ſont ces nuées de moineaux qui nous étourdiſſent, ces armées prodigieuſes de chenilles qui nous déſolent. C'eſt aux dépens de ces animaux nuiſibles que je veux rendre le Royaume, où nous avons le bonheur de vivre, le plus heureux des Royaumes; & le Monarque à qui nous avons le bonheur d'être ſoumis, le plus puiſſant des Monarques. Sureté, facilité, fécondité, toutes les qualités que les hommes à projet tâchent de faire entrevoir dans les plans qu'ils propoſent, ſe trouvent, ſans effort & avec évidence, dans celui que je vais vous développer. Commençons par les moineaux.

Quand même chacun de ces oiſeaux conſommeroit peu, leur nombre prodigieux les rendroit à charge. Les greniers en ſont remplis, les boſquets en ſont infectés, les plaines en ſont couvertes.

Cette race inſolente oſe s'approprier le fruit de nos travaux. C'eſt un abus que la ſaine

ſaine politique & la droite raiſon nous ordonnent de ſupprimer.

Peu de perſonnes ont calculé juſqu'où pouvoit aller l'appétit d'un moineau. C'eſt à l'illuſtre *Svan-Y-ven* qu'il appartiendroit d'en fixer la vraie meſure, & ſur-tout d'apprécier la capacité du jabot, de nous en apprendre au juſte l'épaiſſeur, la longueur, la largeur, & toutes les dimenſions, pour en déduire avec certitude le nombre de grains qu'un moineau peut avaler par jour, & déterminer le dommage qu'il cauſe à un État. Je regrette d'avoir été forcé d'entrer ſans guide dans cette carriere gliſſante; ſi c'eſt une imprudence, au moins y ai-je été engagé par le plus noble de tous les motifs, le bien public.

Après des recherches longues & ſcrupuleuſes, j'ai trouvé que le jabot d'un moineau pouvoit tenir 1740 grains de froment, 1820 de ſeigle, & une ſomme de grains

d'orge, moyenne proportionnelle entre les deux quantités ci-deſſus.

Mais ce n'eſt pas tout. On ſait que la digeſtion ſe fait lentement chez ces animaux. Le jabot eſt plutôt un magaſin qu'un eſtomac. Pour évaluer au juſte le dommage qui réſulte des digeſtions combinées d'un moineau dans l'eſpace d'un an, il falloit s'aſſurer de ce qu'il peut conſommer dans un nombre fixe de jours. Or, j'y ſuis parvenu.

En ayant laiſſé gorger un à ſon aiſe, je l'ai enfermé dans une machine de mon invention, dont je me propoſe au premier jour, de publier par ſouſcription, les coupes & les deſſeins. La ſituation de l'animal dans cette machine eſt telle, qu'on peut, ſans le déranger, lui tâter le jabot à chaque inſtant.

Je me ſuis aſſujetti à ce procédé, pour m'aſſurer, par moi-même, de la diminution ſucceſſive des grains contenus dans ce ſac alimentaire. Je l'ai exactement tâté de minute en minute; or, la conſommation totale

n'a été faite qu'au bout de quatre jours onze heures trente-trois minutes cinquante-ſept ſecondes.

A la vérité, un moineau libre auroit pu digérer plus vîte; mais il eſt bien probable qu'il n'auroit pas pu trouver auſſi aiſément de quoi ſe remplir. Ces oiſeaux, malgré leur induſtrie & leur hardieſſe à pénétrer dans les greniers, jeûnent quelquefois en hiver. L'excédent de la conſommation qu'ils font en été, doit donc, pour faire un calcul juſte, ſe rejeter ſur les jours de diſette qu'ils éprouvent dans une ſaiſon moins favorable.

Je crois donc être bien fondé à fixer la capacité de l'eſtomac d'un moineau à environ 300 grains de bled par jour, ce qui donne par an 127,750 grains dévorés par chacun de ces funeſtes oiſeaux.

Il s'agiſſoit enſuite d'eſtimer la valeur de cette perte par une meſure connue. Or, une

expérience admirable du Mandarin *Fly-o-cha* m'en a fourni les moyens.

Ce fameux Lettré, initié aux plus ſecrets myſteres de la nature, a découvert qu'un *teon* de froment contenoit 172,000 grains de froment : 127,750 grains ſont environ les trois quarts de cette quantité, d'où il ſuit avec une évidence frappante, qu'il n'y a point de moineau qui ne coûte à l'État par an, les trois quarts d'un *teon* de bled, & par conſéquent au moins vingt *pans*, ou la cinquieme partie d'un *taël*. Cela doit aller à quelque choſe de plus dans les années biſſextiles.

D'après ces détails, Meſſieurs, je me flatte que vous voyez reluire mon ſyſtême comme l'aurore d'un beau matin. C'eſt ainſi que l'éclat d'une amorce annonce au loin le tonnerre d'une piece d'artillerie.

Suppoſons ici que ce qui eſt conſommé par ces pillards inutiles, tourne au profit de

l'État : que par une déclaration bien & duement enregiſtrée par les reſpectables membres du *Honpon*, l'Empereur annonce qu'il proſcrit les moineaux de l'Empire, qu'il ordonne de leur courir *ſus*, & de les détruire entiérement, à la charge de lui payer le montant de la ſomme que nous avons démontrée ci-deſſus être infructueuſement dépenſée à les nourrir. De deux choſes l'une : ou on tuera tous les moineaux, ou on ne les tuera pas.

Si on les tue, Sa Majeſté ſera leur héritiere : indépendamment de la déclaration enregiſtrée, le droit d'aubaine ſeul l'autoriſeroit aſſez à recueillir cette opulente ſucceſſion.

Si on ne les tue pas, ce ſera une déſobéiſſance puniſſable. Il ſera auſſi juſte qu'utile de condamner les réfractaires à entretenir à leurs dépens des peſtes de l'État, dont ils s'opiniâtreront à ne pas ſe défaire par pareſſe ou par mauvaiſe volonté.

Pour avoir une idée de ce que cette opération pourroit rendre, il a fallu faire des opérations très-délicates & encore plus laborieuſes. Je vous dirai qu'après pluſieurs obſervations très-ſuivies & très-exactes, j'ai trouvé que dans l'Empire on pouvoit compter par *lys* carré, 100 têtes de moineaux. La Chine contient 4,900,000 *lys* carrés, & par conſéquent 490,000,000 têtes de moineaux.

D'où je conclus que Sa Majeſté Impériale peut légitimément aſſeoir une taxe de vingt *taëls* par *ly* carré, payables par tous les poſſeſſeurs des terres; permis à eux d'avoir leur recours en dommages-intérêts contre les moineaux, qui ſont aujourd'hui uſurpateurs de cette ſomme; & il en réſultera au tréſor un revenu annuel de 98 millions de *taëls*; (490,000,000 de livres tournois).

Le produit de cette nouvelle impoſition paroîtra peut-être modique, en comparai-

ſon de ce que promettent les autres réformateurs. Mais au moins on ne lui conteſtera pas d'être juſte, facile à payer, & plus encore à répartir : elle eſt exempte de tous les inconvéniens qu'on peut reprocher à toutes les opérations de finance.

Elle ne feroit qu'une taxe d'un peu plus de quatre *ſans* par *tching*. Nous avons d'ailleurs démontré que les peuples pourroient, en peu de temps, s'en rembourſer avec la plus parfaite exactitude, en maſſacrant tous ces paraſites ailés qui la perçoivent aujourd'hui ſans titre dans nos campagnes.

Il eſt pourtant vrai que, ſur le pied où ſont les choſes, la dépouille des moineaux ne ſuffiroit pas ſeule pour remplacer l'attirail de la finance que je ſuppoſe réformée. C'eſt pour cela qu'à la ſuppreſſion de ces pillards aériens, je joins celle d'une autre eſpece plus terreſtre, plus peſante, & non moins deſtructive, qui eſt celle des chenilles.

Redoublez ici votre attention, Meſſieurs; les idées dont je viens de vous entretenir vous ont paru ſurprenantes; celles qui me reſtent à développer, vous cauſeront un bien autre étonnement.

Cet inſecte dégoûtant, qu'on appelle chenille, trouveroit-il des défenſeurs? Quand il ne s'agiroit point ici de l'immoler au bien de l'État, aurois-je à craindre de rencontrer quelque obſtacle au coup que je lui prépare.

Je ſais bien que l'admirable *Tſao-pſi-hi-hi* a écrit pluſieurs longs mémoires ſur les faits & geſtes de ce peuple rampant. On vient tout récemment à *Nangking* d'imprimer un énorme *in-4.°* avec de très-belles planches, ſur la ſeule chenille qui ronge le thé. Les Naturaliſtes accoutumés à tout examiner avec des microſcopes, ne voient pas de petits objets.

Je ne doute pas qu'avec le temps on ne nous donne l'Hiſtoire naturelle de tous les

Inſectes du *Ki-Ting* par exemple, en ſix volumes *in-folio*, avec des figures. J'ai déjà à ce ſujet, ramaſſé des mémoires & des ſquelettes ; je les ferai paſſer au célebre *Long-pou-ah*, qui ſe fera un divertiſſement délicieux d'en prendre les dimenſions.

Ne prévenons point à cet égard ſes plaiſirs ni ceux du public. Bornons-nous à la chenille ; & tâchons d'eſtimer les dégâts qu'elle nous cauſe.

Il m'en a coûté beaucoup pour parvenir à des réſultats certains ; il a fallu paſſer bien des nuits ſur le ventre ; il a fallu, en obſervateur attentif, fouler triſtement le gazon, fait pour être autrement preſſé, comme l'a dit galamment un de nos Poëtes ; mais enfin je me ſuis aſſuré de deux choſes.

L'une, c'eſt qu'il n'y a point de chenille qui ne conſomme par an au moins, pour deux *ſans* de choux, d'oignons, ou de feuilles d'arbres quelconques. L'autre, c'eſt qu'à

tout prendre en nombres ronds, on pourroit compter par un *mou* carré de parc, de forêts, ou de jardins, au moins 500 têtes de chenilles, à la fin de la saison où elles deviennent chrysalides. On ne peut pas supposer moins de six cents millions de ces mesures dans toute la Chine; d'où il résulte que le dénombrement des chenilles équivaut à trois milliards de *taëls*, (30 milliards de livres tournois).

Permettez-moi, Messieurs, de relever ici une erreur énorme, qui se trouve dans le *Chu-Pou*, & autres rêveries politiques, dictées par une basse jalousie contre quantité d'honnêtes gens qui ont incontestablement de beaux carrosses, de jolies maîtresses, & d'excellens cuisiniers. Il est dit dans ces Livres, que les revenus fonciers de la Chine s'anéantissent, & ne produisent pas aujourd'hui plus de cinq à six millions. Or, je demande s'il y a une fausseté plus absurde que celle-là?

J'ai démontré que les chenilles ſeules en abſorbent pour plus de trois milliars. Je ne les ai pas priſes à l'inſtant de leur naiſſance, mais à celui où leur nombre eſt diminué des trois quarts peut-être, par les accidens attachés à leur eſpece. Que ſeroit-ce, ſi j'avois examiné avec la même attention les gros vers blancs, gris & noirs, les limaçons à coquilles, les limaçons ſans coquilles, les hannetons & tous les ſcarabées, les punaiſes de bois, & cette énorme multitude d'autres inſectes à qui la Providence ſemble avoir deſtiné la terre plutôt qu'à nous?

Il eſt clair qu'en les ſupprimant tous, notre auguſte Empereur deviendroit plus riche lui ſeul que tout l'univers enſemble. Mais c'eſt un ſecret de la politique, qu'il faut encore laiſſer dans l'ombre. J'ouvre ici une mine inépuiſable pour les ſpéculateurs de tous les ſiecles; chacune de ces races pourra fournir des reſſources ſucceſſives pour les beſoins extraordinaires.

Pour le préſent, celle des chenilles peut évidemment ſuffire. Sa Majeſté, en ordonnant leur anéantiſſement, le fera avec une ſolidité inébranlable. Trois milliars de *taëls* de revenu annuel, joints à l'opulente ſucceſſion des moineaux, feront près de quatre milliars de cette monnoie ; revenu qui paſſe toutes les idées que la finance a pu concevoir juſqu'ici de la richeſſe d'un Souverain.

Hé bien, Meſſieurs, n'êtez-vous pas pénétrés des vérités inconteſtables dont je viens de vous faire part ? Ce qui me plaît davantage dans cet excellent projet, c'eſt qu'on y évite un terrible inconvénient, qui eſt la pierre d'achoppement, l'écueil de toutes les autres.

Tous nos politiques modernes crient : Supprimez les *Pou-Tching*, & leurs ſuppôts. A la bonne heure : je le crie comme eux. Les *Pou-Tching* ne ſeront pas embarraſſés de leurs perſonnes, mais leurs ſuppôts, que deviendront-ils ? Ah ! ils deviendront ce

qu'ils pourront. Doit-on s'inquiéter de ce que deviennent des vermiſſeaux dont on ſe défait ?

Doucement, s'il vous plaît ; les ſuppôts des *Pou-Tching* ne ſont point des vermiſſeaux, ce ſont de très-honnêtes gens : ils ont de gros appointemens & du bon vin ; ce ſont des perſonnages très-conſidérés partout où ils ſont établis.

Ce ſont des citoyens d'ailleurs ; ce ſont vos peres, vos freres, vos enfans. Il en eſt de même à proportion de toutes les brigades enrégimentées qui ſervent ſous leurs ordres ; il faut nourrir ce nombre immenſe, & c'eſt à quoi j'ai pourvu. Voici comment.

Je ſuppoſe que la Capitale, comme il eſt juſte, donne l'exemple de la ſuppreſſion des deux eſpeces que j'ai proſcrites ; cette ſuppreſſion s'étendra de là à la ronde dans les provinces, comme les cercles que produit une pierre en tombant dans l'eau. Mais ce

n'eſt pas aſſez de maſſacrer chez ſoi ces ennemis avides ; il faut encore empêcher qu'il ne nous en revienne de chez l'étranger. C'eſt à quoi je deſtine les 150 mille hommes & plus, que ſoudoie aujourd'hui le *Hou-Pou*.

Je les diſperſe ſur les frontieres. J'en fais un cordon exact autour de l'Empire. Je leur laiſſe un fuſil, pour tirer aux moineaux, avec un ſabre pour égorger les chenilles ; ce qui vaudra mieux ſans doute que ce qu'ils font aujourd'hui.

Voilà, Meſſieurs, mon projet : je vous le donne dans toute ſa ſimplicité. Je laiſſe aux eſprits vulgaires les petites reſſources de l'éloquence : je leur laiſſe recrépir de vieux ſyſtêmes, & les ſurcharger d'ornemens flétris : je leur abandonne cet art ignoble de ſéduire un auditeur, par des mots harmonieux, par un arrangement agréable de ſyllabes. Pour moi, mon éloquence eſt celle de la raiſon : je ne lui donne pas d'autre parure que celle de la vérité.

Je vous laiſſe vous pénétrer à loiſir des idées ſublimes que je viens de vous expoſer; elles ne peuvent que gagner à l'examen.

PRÉCIS HISTORIQUE
DE LA VIE
DE MARIE-THERESE D'AUTRICHE;
Impératrice, Reine de Hongrie & de Boheme.

STANISLAS le Bienfaiſant, eſt le ſeul Souverain dont on ait inſéré l'*Eloge hiſtorique* dans le Nécrologe des Savans & des Artiſtes (*a*). Il ſemble qu'on ait craint de ravir à l'Hiſtoire l'avantage de célébrer les Rois, les Princes & les Héros : nous croyons pouvoir nous mettre au-deſſus de cette crainte en faveur d'une Souveraine qui étonna ſi ſouvent l'Univers par ſon courage & par ſes vertus héroïques, qui, après avoir forcé

(*a*) Voyez le Nécrologe de 1767.

la France ennemie à l'admirer dans l'une & l'autre fortune, après lui avoir fait déſirer ſon alliance, eſt enfin devenue l'objet de ſon amour & de ſa reconnoiſſance, en lui donnant une Reine adorée, héritiere de ſes vertus, & qui n'aſpire, comme ſon modele, qu'à faire le bonheur de ſes Sujets. Nous ſommes fâchés que les circonſtances ne nous permettent d'offrir à nos Lecteurs, que le Précis d'un Regne dont les détails exigeroient pluſieurs volumes.

MARIE-THÉRESE-WALPURGE-AMÉLIE-CHRISTINE Archiducheſſe d'Autriche, Impératrice Douairiere, Reine de Hongrie & de Boheme, née à Vienne le 3 Mai 1717, de l'Empereur Charles VI, & d'Eliſabeth de Brunſwick, devint, par la mort prématurée de l'Archiduc Léopold ſon frere, l'unique rejeton de l'Auguſte Maiſon d'Autriche. Si elle ne parvint pas à conſoler ſes parens de la perte de l'Archiduc, elle les aida à la ſoutenir par une force d'eſprit &

de courage, ſupérieure à ſon âge & à ſon ſexe. La Nature avoit réuni en elle toutes les graces de la beauté, les qualités qui font les Héros, & les vertus qui conſtituent les Grands Hommes.

Après la mort de Léopold, le jeune Duc de Lorraine, élevé à la Cour de Charles VI, lui tint lieu de fils; l'Empereur le deſtina à Marie-Thérese, &, par un bonheur que la politique rend ſi rare parmi les Souverains, l'amitié les uniſſoit déjà, lorſqu'en 1736 ils devinrent époux.

Les Royaumes de Hongrie & de Boheme, la Siléſie, la Souabe Autrichienne, la Haute & Baſſe Autriche, la Styrie, la Carinthie, la Carniole, les quatre villes foreſtieres, le Burgaw, le Briſgaw, les Pays-Bas, le Frioul, le Tirol, le Milanez, & les Duchés de Parme & de Plaiſance, formoient l'immenſe ſucceſſion que Marie-Thérese devoit recueillir. L'Empereur ſentoit que le défaut de poſtérité mâle ſerviroit de prétexte

à l'ambition, pour déchirer ce riche héritage. Afin de prévenir tout démembrement, il érigea en forme de Pragmatique Sanction, le droit de primogéniture & de ſucceſſion, établi par le dernier Empereur entre les Princes mâles de ſa Maiſon, & au défaut de mâles, étendu aux Archiducheſſes. Cette Pragmatique, revêtue des formes les plus ſolennelles, fut garantie par la Diete de l'Empire, par l'Angleterre, la Hollande, l'Eſpagne, & par la France même. Tout ce qu'il avoit été poſſible de prévoir, avoit été prévu.

Charles VI mourut dans le mois d'Octobre 1740. Tandis que ſa fille unique, âgée de vingt-trois ans, prenoit poſſeſſion de ſes Etats, qu'elle recevoit l'hommage & le ſerment de fidélité de ſes Sujets; tandis qu'elle faiſoit admirer ſon diſcernement dans le choix de ſes Miniſtres & de ſes Généraux, qu'elle formoit le beau projet de rendre ſes peuples heureux, & que, ſur la foi de la

Pragmatique, elle eſpéroit un regne tranquille ; la politique des anciens ennemis de la Maiſon d'Autriche, combinoit les moyens d'abattre ſa puiſſance, & de ſe partager la ſucceſſion de Charles VI.

Bientôt éclaterent les proteſtations du Duc de Baviere & du Roi de Pologne Electeur de Saxe, époux l'un & l'autre des Archiducheſſes, filles de l'Empereur Joſeph I.er ; & celles du Roi d'Eſpagne, comme ſuccédant aux droits de la branche aînée d'Autriche. Mais le plus redoutable de tous les Prétendans, celui peut-être qui avoit le moins de droits, ſi la force n'en donne aucun, étoit le Roi de Pruſſe, Frédéric III, jeune Héros, qui s'étoit formé dans la retraite, par l'étude & par l'exercice de l'art de la guerre ; qui venoit d'hériter du trône, de troupes nombreuſes & choiſies, & des riches tréſors de ſon pere. Brûlant du déſir de la gloire, fondé ſur d'anciennes renonciations arrachées, diſoit-il, à la foibleſſe de ſes

aïeux, il réclamoit, à la tête d'une armée de cent mille hommes, quatre Duchés en Siléſie, & il envahit la Siléſie entiere. Il gagna des batailles, &, couronné par la victoire, il offrit à Marie-Théreſe, de l'aider contre tous ſes ennemis, de ſes armées & de ſes tréſors, à condition qu'elle lui abandonneroit ſa conquête. Vaincue, mais fiere & regardant l'héritage de tant de Rois, comme un dépôt dont il ne lui étoit permis de rien diſtraire, elle rejeta ſes propoſitions, & demanda juſtice à la Diete de l'Empire. Frédéric ſe vengea de ſes refus par la priſe de Glogaw; & vainqueur à Molwitz, il obligea la Reine d'évacuer la Siléſie. Dans ces circonſtances, elle mit au monde un Prince, qu'elle regarda dès ce moment comme un vengeur. Cette perte ne l'empêcha cependant point d'aller ſe faire couronner à Presbourg; & comme elle avoit aſſocié le Duc François, ſon époux, au Gouvernement de ſes autres Etats, elle obtint des Hongrois qu'il partageât avec elle celui de leur Royaume.

La Baviere, l'Eſpagne, la Savoie, la Saxe, avoient uni leurs forces, & cette ligue terrible attendoit que la France eût raſſemblé les ſiennes. La France, dont les Conſeils étoient préſidés par le ſage & pacifique Cardinal de Fleuri, héſitoit encore. Marie-Thérese ſollicitoit la Cour de Verſailles à la paix, & Fleuri appuyoit les vœux de la Reine : mais on rappeloit ſans ceſſe à Louis, que le pere de ce Duc de Baviere qui réclamoit une portion de la ſucceſſion de Charles VI, avoit été dépouillé de tous ſes Etats par cet Empereur, pour avoir ſoutenu la Maiſon de Bourbon, contre celle d'Autriche, dans la guerre de la ſucceſſion d'Eſpagne. La reconnoiſſance décida l'ame bienfaiſante de Louis XV, & il ſe déclara l'allié de l'Electeur.

Deux armées partent ; l'une ſous les ordres du Maréchal de Belle-Iſle, va ſe joindre aux Bavarois ; l'autre, commandée par M. le Comte de Maillebois, menace

l'Electorat d'Hanovre, & force le Roi d'Angleterre à retirer les ſecours qu'il a promis à Marie-Théreſe. Déjà l'Electeur de Baviere, maître de Lintz, a jeté l'épouvante dans la Capitale de l'Autriche. La Reine, que les horreurs d'un ſiege font frémir pour ſon fils âgé de quelques mois, ſort de Vienne, l'emporte, & va lui chercher un aſile chez ces fiers Hongrois, révoltés depuis ſi long-temps contre le joug Autrichien : Elle a ſubjugué leurs cœurs; elle paroît devant les Etats, tenant l'Archiduc dans ſes bras; & après leur avoir expoſé ſa ſituation : » Je n'ai, dit-elle, de reſſource que » dans ma conſtance & dans votre fidélité; » je remets dans vos mains la fille & le fils » de vos Rois, c'eſt de vous qu'ils attendent » leur ſalut «. A ce diſcours, les Hongrois admirant ſon courage, & comme ſaiſis d'enthouſiaſme, tirent leurs ſabres, en s'écriant, dans la même Langue dont elle vient de ſe ſervir : *Moriamur pro Rege noſtro, Mariâ-Thereſiâ ;* mourons pour Marie-Théreſe, notre Roi.

Cependant les Alliés avoient abandonné le projet d'aſſiéger Vienne ; ils étoient devant Prague, manquant de vivres, apprenant par leurs détachemens, que l'époux de la Reine, le Grand-Duc de Toſcane, avec une armée de trente mille hommes, n'étoit éloigné que de cinq lieues. Le Comte de Saxe voit le danger, ordonne l'aſſaut, &, ſecondé du brave Chevert, prend la ville & prévient l'arrivée du Grand-Duc. L'Electeur de Baviere y eſt couronné Roi de Boheme, & peu de temps après il eſt élu Empereur, ſous le nom de Charles VII. D'un autre côté, le Roi de Pruſſe, maître de la Siléſie, s'étoit encore emparé de la Moravie & du Comté de Glatz.

Dans ces circonſtances, une armée plus formidable que nombreuſe, formée de trois mille Gentilshommes Hongrois, de douze mille Croates, de pluſieurs régimens de Pandoures, de Huſſards, de Talpaches, vole au ſecours de la Reine, qui obtient de

la Cour de Londres & des Etats-Généraux de Hollande, des ſecours d'hommes & d'argent. Le Clergé de Hongrie lui fournit des ſommes conſidérables ; une aſſociation de Dames Angloiſes lui offre un don gratuit de cent mille livres ſterlings, qu'elle a la généroſité de ne point accepter.

Déjà Kevenhuller a repris Lintz. L'armée Françoiſe, déſolée par les Huſſards & les Talpaches, dépériſſoit par la déſertion & par les maladies. Le nouvel Empereur, errant en Allemagne, ſe retire à Francfort ; chaſſé de la Boheme & privé de ſon Electorat, dont les Autrichiens ſe ſont emparés. Sans crédit, ſans troupes, ſans argent, la ſeule conſolation qu'il reçoit eſt la nouvelle de la priſe d'Egra, le dépôt des ſubſiſtances des troupes Autrichiennes, qui facilitoit la conquête de la Boheme & la communication de la Baviere.

La priſe d'Egra par le Comte de Saxe ; la victoire de Frédéric près de Czaſlaw, & celle

celle du Maréchal de Broglie à Sahay, inquiétoient la Reine. Elle n'héſita plus, elle céda au Roi de Pruſſe la Siléſie & le Comté de Glatz; &, par ce ſacrifice, elle obtint la retraite de Frédéric, & la promeſſe d'une entiere neutralité. La conquête de Prague devint alors funeſte aux François; leur armée battue, forcée de ſe ſauver ſous le canon de cette ville, demanda la paix & la liberté de ſe retirer. Trop fiere de ſes avantages, la Reine vouloit que l'armée ſe rendît priſonniere. Le Maréchal de Biron, qui étoit dans Prague, fit ſentir aux Autrichiens dans une ſortie, combien eſt terrible le François qu'on veut humilier. Bientôt après, le Maréchal de Belle-Iſle, par une retraite qui n'a point d'exemple dans l'Hiſtoire, ſauva l'armée; & Chevert, par ſa fermeté, fit rendre à la garniſon la liberté & tous les honneurs de la guerre. Cette retraite couvrit de gloire les deux Généraux, & rendit la Boheme à la Reine.

Cependant l'Empereur rentre en poſſeſſion de la Baviere, & la perd encore. Enfin, chaſſé de Munich, il ſe livre à la généroſité de Marie-Thereſe, il dépoſe ſon Electorat entre ſes mains; & tandis que les François verſent pour lui leur ſang aux bords du Mein, & perdent la bataille de Dettingue, il ſigne un traité de neutralité pour tout le temps que durera la guerre.

Le Cardinal de Fleuri étoit mort. Louis XV, qui juſqu'alors n'avoit agi que comme auxiliaire de Charles VII, déclara à Marie-Thereſe la guerre en ſon nom, & ſe mit à la tête des armées de Flandres, commandées par le Maréchal de Saxe. La rapidité des conquêtes du Roi, à peine ſuſpendues par la maladie qu'il eſſuie à Metz, & qui jette la France dans la conſternation; le traité de Francfort, par lequel le Roi de Pruſſe s'allie à la France, la priſe de Fribourg par Louis XV, les ſanglantes batailles de Fontenoy & de Friedberg, gagnées, l'une par Louis ſur le

Rhin, l'autre par Frédéric en Allemagne ; affligeoient Marie-Thérese, mais ne la décourageoient pas.

Charles VII, neutre dans une querelle dont il étoit l'objet, avoit succombé sous le poids de ses infirmités & de ses infortunes. Marie-Thérese, malgré ses désastres, entreprit de faire élire Empereur, François de Lorraine, son époux ; & malgré l'armée Françoise qui étoit sur le Mein, elle rassemble ses troupes aux environs de Francfort, & François est élu. Ce triomphe si cher à son cœur, la consola de toutes ses pertes. Frédéric, maître de la Saxe, avoit protesté contre l'élection ; l'Impératrice-Reine lui garantit la Silésie & le Comté de Glatz, & par ce nouveau sacrifice elle obtient non seulement le suffrage de Frédéric & la retraite de ses troupes, mais encore ce Prince détermine les voix de l'Electeur de Saxe, Roi de Pologne, & de l'Electeur Palatin, qui accedent au traité de Dresde.

Louis vouloit forcer les Hollandois, qui, depuis la bataille de Fontenoy, trembloient pour leurs propres foyers, à renoncer à l'alliance de l'Impératrice. Il s'étoit rendu maître du Brabant, & le Maréchal de Saxe, vainqueur à Rocoux, avoit forcé le Prince Charles à repaſſer la Meuſe. Les François, moins heureux au-delà des mers & en Italie, avoient perdu Louisbourg; le Prétendant qu'ils ſoutenoient avoit été défait à Culloden: ils avoient perdu Aſti, Milan, Guaſtalla, Parme; l'Infant Dom Philippe avoit été battu par les Impériaux à Plaiſance; mais ces victoires n'indemniſoient pas Marie-Thereſe des pertes qu'elle faiſoit en Flandres. D'un autre côté, les Autrichiens, maîtres de Gênes, perdent leur conquête par leurs exactions; ils ſont chaſſés par le Duc de Boufflers, & le Duc de Richelieu rend la liberté à la République. En vain les Impériaux franchiſſent le Var, & ſe répandent dans la Provence & le Dauphiné. Le Maréchal de Belle-Iſle les force à quitter honteuſement les terres de France, & le Comte de Belle-

Iſle ſon frere va ſe faire tuer à l'attaque incroyable du Col de l'Aſſiette.

Louis avançoit l'ouvrage de la paix, en étendant ſes conquêtes ſur les terres des Provinces-Unies : la République, dans ſon effroi, ſe donne un Stathouder, & n'en eſt pas plus avancée ; le Maréchal de Saxe, vainqueur à Laufeldt, pourſuit le cours de ſes triomphes : Berg-op-Zoom, qu'on croyoit imprenable, eſt pris par le Comte de Lowendahl. Ces conquêtes, & le ſiege de Maeſtricht, entrepris par le Maréchal de Saxe, forcent enfin les Hollandois à demander la paix ; les Alliés la déſiroient, & le traité d'Aix-la-Chapelle, ſigné le 18 Octobre 1748, après tant de ſang répandu, rétablit les choſes telles qu'elles étoient avant la guerre, excepté que la Siléſie & le Comté de Glatz demeurerent au Roi de Pruſſe. D'ailleurs, les Pays conquis furent reſtitués, & la Pragmatique fut garantie par les Puiſſances Belligérantes.

Marie-Thérese, qui venoit de conquérir ses propres Etats, ne songea plus qu'aux moyens de réparer les maux que la guerre y avoit causés. Elle consola ses sujets par la diminution des impôts, récompensa le zele & la fidélité des Généraux & des Officiers qui l'avoit si bien servie ; elle venoit d'éprouver que c'est pendant la paix qu'il faut préparer les succès de la guerre ; elle entretint le plus grand nombre de troupes qu'il fut possible. Les Etats des pays héréditaires entrerent dans ses vues. Les Hongrois sur-tout la seconderent. Ils lui demanderent que l'Archiduc voulût établir sa résidence parmi eux ; elle leur promit qu'à sa majorité il se rendroit à Offen, & les Etats lui firent bâtir un Palais magnifique : aussi, lorsqu'elle donna ses soins au rétablissement du commerce, pour faciliter l'exportation des vins de Hongrie chez l'Etranger, réduisit-elle à peu de chose le droit du *transit*, dans l'Archiduché. Elle envoya des Commissaires dans la Haute-Autriche, pour s'assurer des moyens d'y faire fleurir le commerce &

l'agriculture. En faveur de la derniere, elle publia une amniſtie générale pour les déſerteurs, & la permiſſion en même temps à ceux de ſes ſoldats qui voudroient quitter le ſervice pour retourner à la charrue, d'acheter leur congé. Ces Edits opérerent tout l'effet qu'elle pouvoit en eſpérer : quelque temps après, elle abolit la peine de mort contre les déſerteurs, & y ſubſtitua la condamnation aux travaux publics (*a*).

Le commerce avoit beaucoup ſouffert pendant la guerre ; elle rétablit les fabriques de toiles, en encourageant la culture des matieres premieres : elle veilla aux travaux des manufactures de toute eſpece : elle récompenſoit ceux qui contribuoient à augmenter le débit des marchandiſes fabriquées dans ſes Etats. Toute marchandiſe étrangere dans

(*a*) Lors de la naiſſance de l'Archiducheſſe Joſephine, en 1751, l'Impératrice donna la liberté à ceux qui étoient condamnés à ces travaux, & les rétablit dans leurs régimens.

laquelle il entroit de l'or ou de l'argent, fut proſcrite; elle ne permit que l'uſage du galon fabriqué dans le pays. Elle mit un nouvel ordre dans ſes Conſeils, qu'elle préſida elle-même; les Miniſtres n'en furent que les organes, de maniere que leur changement ne put jamais cauſer d'embarras dans l'Adminiſtration. Elle réforma les abus des Cours de Juſtice: elle ordonna que les procès les plus compliqués ne ſe prolongeaſſent pas au-delà d'une année. Elle viſita une partie de ſes Etats. Voulant, autant qu'il étoit poſſible, tout voir par elle-même, elle faiſoit la revue de ſes troupes, & préſidoit ſouvent à leurs exercices. Elle faiſoit en général un accueil gracieux aux Officiers, mais en diſtinguant ceux qui le méritoient. L'étiquette gênante de la Cour de Vienne nuiſoit à ſes projets pour le bien public; d'accord avec l'Empereur, elle réforma l'ancien uſage, qui ne permettoit qu'aux Grands d'approcher de leurs Maîtres. Ils ſe rendirent acceſſibles au peuple, & n'en furent que plus aimés, ſans en être moins reſpectés.

Ces ſoins importans furent troublés par la guerre qui ſe ralluma en 1755. L'Angleterre, jalouſe du rétabliſſement de la marine Françoiſe, réſolut de l'anéantir. Les Anglois, par le frivole motif de quelques prétentions ſur un petit terrain dans l'Acadie, enlevoient nos vaiſſeaux marchands, ſans avoir déclaré la guerre. Le Roi d'Angleterre, qui prévit les ſuites de ces pirateries, & qui craignoit pour ſes Etats d'Hanovre, ſe hâta de conclure un traité avec le Roi de Pruſſe, qui, de ſon côté, craignant une alliance ſecrete entre l'Impératrice-Reine, l'Electeur de Saxe, Roi de Pologne, & la Czarine, s'engagea de s'oppoſer à l'entrée des troupes étrangeres dans l'Empire. L'Europe vit alors avec étonnement le traité d'alliance conclu à Verſailles, entre Louis XV & l'Impératrice Reine, traité qui renverſoit le mur de ſéparation poſé par le Cardinal de Richelieu, entre les Maiſons d'Autriche & de Bourbon.

Les victoires de MM. de Montcalm & de Vaudreuil, dans l'Amérique ſeptentrionale;

une bataille gagnée ſur mer, par M. de la Galiſſonniere contre les Anglois; la priſe de Port-Mahon par le Maréchal de Richelieu, furent les premiers trophées des François. Aucune de leurs guerres n'avoit jamais eu de début auſſi impoſant.

Le Roi de Pruſſe entra dans Leipſig, qu'il livra au pillage; il ſe préſente enſuite aux portes de Dreſde, dont l'Electeur venoit de ſortir, pénetre dans le Palais, & malgré les pleurs de la Reine, il enfonce les archives, croyant y trouver le Traité qu'il craignoit; il n'y trouve rien, & Dreſde n'en eſt pas moins dévaſtée. Les plus beaux monumens des Arts furent ſaccagés. Alexandre, brûlant Perſépolis, détruiſit moins de chef-d'œuvres.

La bataille de Lowositz, entre ce Prince & le Général Brown, laiſſa la victoire indéciſe; mais l'affoibliſſement des Autrichiens les empêcha de ſe joindre à l'armée Saxonne, que Frédéric tenoit bloquée au camp de Pirna, & qu'il y fit priſonniere. Auguſte,

ſans armée & ſans Electorat, fut trop heureux d'obtenir la liberté de retourner dans ſon Royaume de Pologne.

Bientôt Frédéric, avec cent mille hommes, paroît à la vue de Prague, gagne une bataille contre Brown qui périt dans le combat, force le Prince Charles de rentrer dans la ville, & la bloque; mais peu de jours après, le Comte de Daun remporte ſur lui la célebre victoire de Chotemitz. Lorſque Marie-Thérese & l'Empereur en apprirent la nouvelle, ſans égard pour l'étiquette, ils coururent l'annoncer à l'épouſe du vainqueur, & partager ſa joie. L'Impératrice voulut perpétuer le ſouvenir de cette victoire; &, dans cette vue, elle inſtitua l'Ordre de *Marie-Thérese*, en faveur des Officiers qui s'étoient ſignalés dans ce combat: les réglemens de cet Ordre reſpirent l'honneur & la ſageſſe. L'Impératrice & ſon époux voulurent que le Comte de Daun, à qui Prague & la Boheme devoient leur ſalut, fît lui-même une promotion dans leurs armées.

Cependant le Maréchal de Richelieu avoit fait mettre bas les armes aux Hanovriens que le Maréchal d'Etrées avoit vaincus près d'Haſtembeck. Nous ne ſuivrons pas le cours de cette guerre, l'une des plus ſanglantes qui ayent affligé l'humanité. Qui ne ſait comment Frédéric, dont Haddik mettoit la Capitale à contribution, ne pouvant donner aucun ſecours à la Siléſie envahie par les Ruſſes, ayant à craindre l'armée du Maréchal de Richelieu & celle de l'Empire, ſurmonta tous ces obſtacles par la défaite des François & des Impériaux à Rosbach? Comment, vainqueur à Liſſa, il dégage la Siléſie, tandis que les Ruſſes dévaſtent ſon royaume, & qu'il déſole la Saxe? Comment, forcé de lever le ſiege d'Olmutz, diſputant & cédant la victoire aux Ruſſes près de Zorndorff, obligé de céder encore près d'Hockirchen, au génie de Daun & de Loudhon, il étonne ſes vainqueurs, & juſtifie dans ſes défaites même, le titre de GRAND, que l'Europe lui donne? Juſques alors ſes ſuccès n'en avoient

fait qu'un Héros ; ſa fortune lui ménagea des revers, pour en faire un grand Homme.

Depuis la bataille de Rosbach, les François eſſuyerent de grandes défaites, & remporterent des victoires qui n'eurent point de ſuites. M. le Duc de Broglie fut vainqueur à Berghen, à Sundershauſen & à Corbach ; M. le Prince de Soubiſe à Lutzelberg ; M. le Marquis de Caſtries à Cloſtercamp, & M. le Prince de Condé à Lutzelberg : mais ces victoires qui couvrirent les Généraux de gloire, ne réparerent pas les pertes de Rosbach, de Crevelt, de Varbourg, de Filingshauſen ; & ſur-tout de Minden.

Enfin le Roi de Pruſſe, vaincu à Siplitz par le Maréchal de Daun, devant Schweidnitz par le Baron de Loudhon, à Toplitz par le Prince de Levenſtein, fut vengé par le Prince Henri, dont la victoire détermina la paix d'Hubertsbourg ; le Traité ſigné le 15 Février 1763, entre l'Impératrice-Reine, le Roi de Pologne & le Roi de Pruſſe, aſſura à Frédéric

la ville & le Comté de Glatz, que Loudhon lui avoit enlevés, & tous les Etats qu'il poſſédoit en Siléſie, avant la guerre. Ainſi finit cette querelle, qui, depuis ſix ans, faiſoit couler inutilement des torrens de ſang, & pendant laquelle Marie-Thérese trouvoit des reſſources dans l'amour de ſes Sujets. Ils n'attendoient point qu'elle créât des impôts; ils lui faiſoient des avances ſur les impoſitions ordinaires, & lui fourniſſoient des troupes.

A peine commençoit-elle à profiter du calme de la paix pour réparer les ravages de la guerre, que de nouveaux malheurs vinrent troubler la Famille Impériale. L'Archiduc Joſeph perdit ſon épouſe. L'élection de ce Prince à la dignité de Roi des Romains, & ſon ſecond mariage avec une Princeſſe de la Maiſon de Baviere, n'avoient pas encore mis fin à ſes regrets, que la Cour fut accablée d'un déſaſtre inopiné.

Tranquille dans ſes Etats, victorieuſe de ſes ennemis, entourée d'une famille nom-

heureuſe, adorée de ſes Sujets; l'Impératrice ſe livroit à la ſatisfaction d'avoir aſſuré le trône de l'Empire dans ſa Maiſon, lorſque la mort vint frapper l'Empereur, au ſein des fêtes qu'il donnoit à l'occaſion du mariage de l'Archiduc Léopold avec l'Infante d'Eſpagne. La fermeté de Marie-Thérèſe ne réſiſta point à ce coup affreux, qui rompoit un lien de trente années, formé par l'amitié, reſſerré par l'amour & la confiance. Ces époux, modèles l'un de l'autre, dépoſoient mutuellement dans leurs cœurs leurs plaiſirs & leurs peines. Marie-Thérèſe ne pouvoit ſupporter l'idée de cette privation, & bientôt, ſuccombant à ſon déſeſpoir, elle donna à ſes enfans & à ſes peuples de nouveaux ſujets de crainte. Une maladie violente menaça ſes jours: la conſternation publique ſuſpendit dans tous les cœurs les regrets de la mort de l'Empereur. Enfin, ſa religion & ſa tendreſſe pour une famille éplorée & tremblante, calmerent ſes tranſports, & l'accoutumerent à une douleur concentrée, qui l'a ſuivie juſqu'au tombeau.

C'eſt ſur leurs exemples que s'eſt formée la grande ame de Joſeph II, également célebre par mille traits de bienfaiſance, & par des vertus politiques & militaires, dont il a donné des preuves ſi éclatantes. Il mérita que l'Impératrice Douairiere lui donnât après la mort de l'Empereur, la co-régence de ſes Etats. Les peuples furent gouvernés avec la même ſageſſe; les Arts furent également protégés. François, qui les aimoit & qui les cultivoit, avoit tranſmis à ſes enfans les mêmes ſentimens & le même goût. Marie-Thérèſe conſentit que les Archiducheſſes Marie-Anne & Marie-Charlotte ſollicitaſſent leur admiſſion à l'Académie de Gravure qu'elle avoit fondée en 1766; elle voulut qu'elles fuſſent aſſujetties aux mêmes lois que les Artiſtes qui la compoſent. Elles préſenterent pour pieces de réception, l'une une tête de femme qu'elle avoit gravée ſur un jaſpe ſanguin, & l'autre un payſage deſſiné au crayon. L'honneur que reçut cette Société, excita l'émulation des Artiſtes, & hâta les progrès

de l'Art. C'eſt ainſi que la Muſique Françoiſe doit, en grande partie, ſes ſuccès au goût, au talent & à la protection de notre auguſte Souveraine.

Marie-Thérese étoit trop bien récompenſée de l'attention qu'elle avoit portée à l'éducation de ſes enfans, pour ne pas donner les mêmes ſoins à l'inſtruction de ſes peuples. Nous voudrions pouvoir entrer dans le détail de tous les établiſſemens qu'elle a faits dans cette vue; tels que le College Théreſien; la Chaire d'Economie Politique, établie à Milan; un College particulier, où ceux qui ſe deſtinent à être Maîtres d'Ecole dans les campagnes, ſont obligés d'aller ſe former eux-mêmes; il ne leur eſt permis d'enſeigner qu'autant qu'ils ont obtenu des Supérieurs de ce College, les atteſtations les plus authentiques. Telle eſt encore cette Ecole pratique de commerce, où quatre Maîtres enſeignent toutes les connoiſſances relatives à cette profeſſion importante.

Des malheurs domeſtiques vinrent encore affliger Marie-Thereſe. L'Impératrice Joſephe fut attaquée de la petite vérole, qui l'enleva le 20 Mai 1767. Aux premieres atteintes du mal, l'Impératrice Douairiere accourt, & bravant toute crainte, lui prodigue les ſoins d'une mere; mais elle eſt bientôt elle-même la victime de ſa tendreſſe; la maladie contagieuſe ſe déclare avec les ſymptômes les plus effrayans. Vienne conſternée retentit de gémiſſemens; le Ciel fut touché des vœux & de l'affliction du peuple; des tranſports de joie ſuccéderent aux alarmes, & l'Impératrice verſa des pleurs de tendreſſe en apprenant les terreurs & l'alégreſſe de ſes Sujets; elle les exempta de la capitation, & fit rembourſer ceux qui l'avoient payée. Les Arts célébrerent ſa convaleſcence. Des médailles furent frappées, avec l'inſcription flatteuſe: A LA MERE DE LA PATRIE.

Ces heureux momens furent encore empoiſonnés. On préparoit des fêtes pour le

mariage de l'Archiducheſſe Joſephe avec le Roi des deux Siciles. Elle devoit partir dans peu de jours, lorſqu'elle fut attaquée de la même maladie. Marie-Thérese, à peine échappée au danger, n'en fut pas moins aſſidue auprès de ſa fille; mais ni ſes ſoins, ni l'amour de la famille Impériale pour cette Princeſſe, que tant de qualités aimables lui rendoient ſi chere, ni les vœux des peuples ne purent la ſauver du trépas; elle mourut le 15 Octobre de la même année. Les regrets de cette perte furent ſuivis de nouvelles alarmes. La contagion s'étendit ſur l'Archiducheſſe Eliſabeth, mais la mort épargna ſa victime. Alors l'Impératrice, dont la ſenſibilité avoit été miſe à de ſi cruelles épreuves, ſurmontant les préjugés que fomentoient des Médecins ignorans ou timides, fit faire de nouvelles expériences de l'inſertion de la petite vérole, & raſſurée par le ſuccès, elle ſoumit à cette pratique les Archiducs Ferdinand & Maximilien, & l'Archiducheſſe Thérese; leur ſalut ne laiſſa d'autre

regret à leur mere, que de n'avoir pas tenté plutôt les mêmes moyens; depuis cette époque, qu'elle célébra par des fêtes, elle n'a ceſſé de favoriſer l'inoculation.

Nous ne mettrons point au rang de tant de déſaſtres qu'eſſuya Marie-Théreſe, ſa ſéparation d'avec l'Archiducheſſe Marie-Antoinette, la plus chere de ſes filles, la plus digne de ſa tendreſſe, par ſon ame généreuſe & bienfaiſante, par cette candeur que les graces, unies à la beauté, annoncent dans chacun de ſes traits, par mille vertus qui la rendent ſi reſſemblante à ſa mere. Quelque effort qu'il en coûta à l'Impératrice-Reine, elle ſavoit que ſa fille alloit faire le bonheur d'un Prince, la plus chere eſpérance d'un Royaume floriſſant, & qui déjà s'étoit fait connoître par ſa bienfaiſance; que ſon mariage devoit reſſerrer les liens formés depuis peu entre deux Maiſons long-temps déſunies pour le malheur du monde; qu'elle devoit un jour partager avec Louis, la douce ſatis-

faction de rendre les François heureux. De ſi belles deſtinées conſolerent la Reine, & rendirent le ſacrifice moins pénible.

Tandis que Marie-Antoinette alloit contribuer au bonheur de la France, Marie-Thérese reprenoit l'ouvrage de la félicité de ſes Etats. Elle tiroit parti des moindres circonſtances : dans ces voyages que l'Empereur entreprit pour ſon inſtruction, il communiquoit à ſa mere tout ce qu'il découvroit d'utile. D'accord avec elle, il diminua les impôts en Italie, & la ſuppreſſion des droits produiſit une augmentation de revenus, en doublant la conſommation. Elle détruiſit les Fermes de la Lombardie, pour y établir une régie éclairée & ſage. Elle abolit dans ſes Etats héréditaires l'impôt odieux du *collatéral*, ou du dix pour cent ſur les ſucceſſions collatérales ; impoſition que les Monaſteres, abonnés pour une ſomme une fois payée tous les cent ans, exigeoient de leurs vaſſaux à chaque mutation d'Abbé. Elle mit un

frein à l'avidité de quelques Eccléſiaſtiques & Religieux qui abuſoient des fonctions de leur miniſtere, pour ſe procurer ou pour procurer à leurs Maiſons ou Chapitres, des legs conſidérables. Véritablement Chrétienne, elle a épuré la Religion des abus que la cupidité, le fanatiſme & l'ignorance y avoient introduits. Elle a éloigné le terme de l'émiſſion des vœux monaſtiques. Elle avoit réduit au ſilence l'Inquiſition de Milan; & l'Archiduc Ferdinand a aboli ce Tribunal.

La légiſlation de Marie-Thérese, ſur toutes les parties de l'adminiſtration, exigeroit des détails immenſes, que nous ſommes forcés de ſupprimer, & cependant cette partie de ſon Hiſtoire eſt peut-être la plus intéreſſante. L'agriculture lui doit les inſtitutions les plus ſages; elle reſſerra la chaſſe dans des bornes ſi étroites, qu'elle ceſſa d'être nuiſible aux campagnes. La Boheme, inculte, ſouffroit de fréquentes diſettes; l'Empereur s'y tranſporta; il découvrit que l'eſclavage

des Payſans & la dureté des Seigneurs en étoient la principale cauſe. Auſſi-tôt, par un Edit de Marie-Thérese, l'eſclavage fut détruit; l'Empereur lui-même pour encourager l'agriculture, ſi dédaignée des Grands, mit la main à la charrue, & des monumens publics conſacrerent cet acte d'humanité.

Mais comme, ſans le commerce, la fertilité deviendroit funeſte à l'agriculture, Marie-Thérese lui accorda une protection particuliere; elle ſupprima les droits établis ſur les grains; elle fit viſiter les rivieres, & dreſſer des projets de canaux; elle s'attacha ſur-tout à augmenter la population dans ſes Etats. Parmi les moyens qu'elle employa, un des plus efficaces fut la faveur accordée aux mariages des Soldats; elle défendit très-ſévérement aux Supérieurs territoriaux, Eccléſiaſtiques & ſéculiers, de s'y oppoſer. Quatre ans après, on compta quatre mille enfans, nés de ces mariages. On peut juger par cet exemple, combien la proſcription des mariages dans nos troupes, eſt deſtructive.

Peu de Souverains ont fait autant de bien que Marie-Thérese ; aucun n'a joui d'une deſtinée plus glorieuſe, malgré les revers qui l'ont traverſée. Née d'une famille féconde en Héros, Souveraine de deux Royaumes & de vaſtes Etats, elle voyoit trois de ſes enfans placés ſur les premiers Trônes du monde ; alliée & reſpectée des Puiſſances qu'elle avoit eues pour ennemies ; ſouvent couronnée par la victoire ; toujours grande dans ſes proſpérités comme dans ſes diſgraces ; avec de ſi grands avantages, modeſte & populaire, on la vit ſous l'humble toit de l'indigence, porter elle-même des ſecours à l'humanité ſouffrante. Acceſſible aux pauvres & aux opprimés, elle conſoloit les uns & vengeoit les autres. Elle a mis à profit tous les momens de ſa vie ; & afin que ſes vertus fuſſent encore utiles après ſa mort qu'elle ſentoit approcher, dans ſes derniers jours elle a écrit à chacun de ſes enfans les lettres les plus touchantes, remplies des conſeils les plus ſages, & des inſtructions les plus

plus ſublimes. Elle a témoigné à ſes braves Hongrois, ſa reconnoiſſance de tout ce qu'ils ont fait pour elle ; elle leur recommande l'Empereur ſon fils, en leur demandant pour lui le même amour & la même fidélité qu'ils ont témoigné à leur Reine. Le Ciel, qui avoit ſi ſouvent éprouvé ſa conſtance, a voulu lui épargner de longues ſouffrances avant ſa mort ; elle a été enlevée le troiſieme jour d'une maladie qui ſembloit d'abord n'annoncer rien de funeſte. Elle ceſſa de vivre le 29 Novembre 1780.

Par M. CASTILHON.

DESCRIPTION

DE L'APOLLON DU BELVEDERE.

De toutes les productions de l'art qui ont échappé à la puiſſance du temps, cette ſtatue d'Apollon eſt ſans contredit la plus ſublime. L'Artiſte a conçu cet ouvrage ſur l'idéal, &

n'a employé de matiere que ce qu'il lui en falloit pour exécuter ſa penſée & la rendre ſenſible. Autant la deſcription qu'Homere a donnée d'Apollon, ſurpaſſe les deſcriptions qu'en ont fait après lui les autres Poëtes, autant cette figure l'emporte ſur toutes les repréſentations de ce Dieu. La ſtature eſt au-deſſus de celle de l'homme, & ſon attitude reſpire la majeſté. Un éternel printemps, tel que celui qui regne dans les champs fortunés de l'Elyſée, revêt ſon beau corps d'une aimable jeuneſſe, & brille avec douceur ſur la noble ſtructure de ſes membres. Tâchez de pénétrer dans l'empire des beautés incorporelles; cherchez à devenir créateur d'une nature céleſte, pour élever votre ame à la contemplation du beau ſurnaturel: car ici il n'y a rien qui ſoit mortel, rien qui ſoit ſujet aux beſoins de l'humanité. Ce corps n'eſt ni échauffé par des veines, ni agité par des nerfs; un eſprit céleſte répandu comme une eau tranquille, circule, pour ainſi dire, ſur toute la circonſcription de cette figure. Le Dieu a pourſuivi Python,

contre lequel il a tendu pour la premiere fois ſon arc redoutable ; dans ſa courſe rapide il l'a atteint, & lui a porté le coup mortel. De la hauteur de ſa joie, ſon auguſte regard pénetre dans l'infini, & s'étend bien loin au-delà de ſa victoire. Le dédain ſiege ſur ſes levres ; l'indignation qu'il reſpire, gonfle ſes narines & monte juſqu'à ſes ſourcils. Mais une paix éternelle eſt empreinte ſur ſon front, & ſon œil eſt plein de douceur comme s'il étoit au milieu des Muſes, empreſſées à lui prodiguer leurs careſſes. Parmi toutes les figures de Jupiter parvenues juſqu'à nous, vous ne verrez dans aucune le Pere des Dieux approcher de cette grandeur, & ſe manifeſter jadis avec autant de majeſté à l'intelligence du Poëte, comme dans les traits que nous offre ici ſon fils ; les beautés individuelles de tous les Dieux ſont réunies dans cette figure comme dans celle de Pandore. Ce front eſt le front de Jupiter, renfermant la Déeſſe de la Sageſſe ; ces ſourcils, par leur mouvement, annoncent leur volonté ; ces yeux, ce ſont les yeux de la Reine

des Déeſſes, & c'eſt cette bouche qui inſpiroit la volupté au beau Branchus. Semblables au tendre rejeton du pampre, ſes beaux cheveux flottent autour de ſa tête, comme s'ils étoient légérement agités par l'haleine des Zéphyrs; ils ſemblent parſemés de l'eſſence des Dieux, & attachés négligemment par les mains des Graces. A l'aſpect de ce chef-d'œuvre j'oublie tout l'univers; je prends moi-même une poſition plus noble pour le contempler avec dignité. De l'admiration je paſſe à l'extaſe: je ſens ma poitrine qui ſe dilate & s'éleve: ſentiment qu'éprouvent ceux qui ſont remplis de l'eſprit de prophétie. Je ſuis tranſporté à Délos & dans les bois ſacrés de Lycie, lieux qu'Apollon honoroit de ſa préſence; car la figure que j'ai devant les yeux paroît recevoir le mouvement, comme le reçut jadis la Beauté qu'enfanta le ciſeau de Pygmalion. Comment pouvoir te décrire, ô inimitable Apollon! Il faudroit pour cela que l'art même daignât m'inſpirer & conduire ma plume. Les traits que je viens de crayonner, je les dépoſe à

tes pieds. Ainſi, ceux qui ne peuvent atteindre juſqu'à la tête de la Divinité qu'ils réverent, mettent à ſes pieds les guirlandes dont ils auroient voulu la couronner.

Par M. l'Abbé WINCKELMANN.

PORTRAIT DE CLÉOPATRE.

CLÉOPATRE étoit belle; mais l'éclat de cette beauté, qui lui avoit ſuffi pour ſubjuguer le cœur de Céſar, & ſuivant quelques-uns celui de Cneïus, fils du grand Pompée, étoit devenu le plus foible de ſes charmes. L'amour de Céſar l'avoit remplie d'une noble ambition. Elle ſe ſentoit digne du trône du monde, & pour y parvenir elle n'avoit que la route des cœurs.

Il étoit pour elle de la derniere importance d'étudier l'art de plaire, & perſonne ne s'y appliqua avec autant de ſuccès. Avec une ame forte, élevée, audacieuſe, elle avoit

reçu de la nature un eſprit vif, brillant & enjoué. Elle avoit tous les goûts, elle prenoit tous les tons, elle aimoit tous les plaiſirs & les varioit ſans ceſſe. Moins occupée à ſatisfaire ſes déſirs qu'à en inſpirer de nouveaux, la certitude de plaire ne lui fit jamais négliger les moyens de paroître plus aimable; & quoiqu'elle aimât de bonne foi, il n'eſt point d'artifice qu'elle ne mît en uſage pour être aimée.

Habile à obſerver tous les mouvemens du cœur qu'elle vouloit ou gagner ou retenir, elle ſavoit y jeter à propos la crainte, le déſir, l'eſpérance, la confiance & la jalouſie, le raviſſement & la douleur, employant avec un art inconcevable la tendreſſe & le caprice, l'ingénuité, la diſſimulation, la froideur & l'emportement. Dans le temps où elle penſoit le plus à ſe livrer à ſes penchans, elle les régloit ſur ſes vues, & ſon ivreſſe étoit politique. On ne ſait ce qui l'emportoit en elle, des graces de la nature ou des raffinemens de

part. Mais elle portoit ſi loin l'un & l'autre de ces avantages, que réduite au plus foible des deux, elle n'eût pas laiſſé appercevoir la perte de l'autre. Cléopâtre réuniſſoit enfin tout ce qui peut enflammer les paſſions d'un homme, & flatter l'orgueil d'un héros.

Par M. MARMONTEL.

DES ÉPREUVES
OU
ANCIENS JUGEMENS DE DIEU.

CE ne ſont pas toujours les points d'hiſtoire traités par un plus grand nombre d'Auteurs, qui ſont les mieux éclaircis; les Hiſtoriens ſont ſouvent les échos les uns des autres. Un lecteur, après avoir parcouru une hiſtoire, la trouve à-peu-près la même dans un autre Hiſtorien; ou s'il y remarque quelques endroits oppoſés, il manque ſouvent de moyens pour diſcerner la vérité. Ainſi, il lira plu-

ſieurs Auteurs, ſans rien apprendre de nouveau, ou ſans éclaircir ce qui ſera douteux ou contradictoire.

Si les faits ſont obſcurs, on trouve encore moins de lumiere ſur ce qui concerne les uſages d'une ancienne nation : l'obſcurité qu'on rencontre à cet égard dans l'Hiſtoire, vient de ce que les Auteurs qui écrivent celle de leur temps, ne s'aviſent guere d'expliquer les uſages connus auxquels ſont relatifs les faits qu'ils rapportent; mais leurs ouvrages venant à paſſer à la poſtérité, & ces uſages étant abolis ou changés, on trouve beaucoup d'obſcurité dans des choſes qui étoient fort claires pour des contemporains. C'eſt ainſi que la lettre la plus ſimple d'un ami à un autre, ſeroit ſouvent une énigme pour un tiers.

Parmi les coutumes qui ont régné anciennement dans la monarchie, il n'y en a peut-être point de plus ſingulieres & de moins éclaircies que les épreuves dont on appuyoit

le ſerment dans les affaires douteuſes, ſoit civiles ſoit criminelles. Les Juges déféroient alors le ſerment à l'accuſé, qui, pour preuve de la vérité de ſon affirmation, ſubiſſoit quelques-unes des épreuves dont je vais parler. Ces jugemens étoient nommés *jugemens de Dieu*, parce que l'on étoit perſuadé que l'événement de ces épreuves, qui auroit pu en toute occaſion être imputé au haſard, étoit dans celle-ci un jugement formel par lequel Dieu faiſoit connoître clairement la vérité en puniſſant le parjure.

Les Auteurs qui parlent de ces épreuves, rapportent ſimplement des faits ſans liaiſon, ſouvent contradictoires & plus propres à faire naître des doutes qu'à les réſoudre.

Je vais tâcher d'éclaircir ce point d'hiſtoire, & pour le traiter avec plus d'ordre, j'expoſerai ſommairement ce qui ſe pratiquoit dans les épreuves; j'examinerai enſuite quel jugement on en peut porter.

Lorſque les Romains s'emparerent des Gaules, ils trouverent des peuples barbares, & qui par conſéquent ne devoient pas être encore aſſez corrompus pour avoir multiplié les lois qui ne naiſſent qu'avec les crimes ; mais les Romains qui vouloient que leur empire ne fût qu'un grand corps gouverné par un même eſprit, portoient par-tout leurs lois avec leurs conquêtes. Ils y aſſujettirent les Gaulois ; & ce fut peut-être à ces lois que ceux-ci dûrent la premiere connoiſſance des crimes, du moins des crimes réfléchis. D'ailleurs ces Barbares, frappés d'admiration pour les Romains, voulurent les imiter ; ils chercherent à ſe polir, & le premier pas vers la politeſſe n'eſt que trop ſouvent contraire à l'innocence ; ils affecterent le luxe de leurs vainqueurs ; ils ne ſongerent plus à ſecouer le joug, & ils devinrent polis & eſclaves. Ainſi la Gaule étoit devenue toute Romaine, lorſque les Francs s'en emparerent.

Les Francs, aſſez ſemblables aux anciens

Gaulois, bornoient leurs lois aux uſages qu'ils avoient reçus de leurs ancêtres. Il ſuffit de jeter les yeux ſur les codes des lois antiques, pour juger de leurs mœurs; tous les cas détaillés ou prévus ne ſont que des larcins, des querelles & tout ce qui peut naître de la violence.

Nos premiers Rois, en conſervant leurs uſages, laiſſerent vivre ſuivant la loi Romaine les Gaulois & les Romains, qui ne formoient alors qu'un peuple dans les Gaules.

Cependant le mélange des peuples fit qu'inſenſiblement les vainqueurs emprunterent les lois des vaincus; & ceux-ci adoptant pluſieurs uſages des vainqueurs, il y en eut qui leur furent abſolument communs: tels étoient ceux qui concernoient les épreuves compriſes ſous le nom général de *Jugement de Dieu.*

Les Francs, avant que d'avoir l'uſage de l'écriture, & même depuis, ſe ſervoient plus, dans leurs procès, de témoins que de

titres. Mais ſoit que le nombre des témoins ne fût pas ſuffiſant, ou que leur témoignage ne fût pas aſſez clair, les affaires paroiſſoient ſouvent douteuſes. C'étoit dans ces occaſions que l'on recouroit au ſerment & aux épreuves. Il y en avoit de pluſieurs eſpeces, mais elles ſe rapportoient toutes à trois principales, ſçavoir: le ſerment, le duel & l'ordalie, ou l'épreuve par les élémens.

Le *ſerment* qu'on nommoit auſſi *purgation canonique*, ſe faiſoit de pluſieurs manieres. L'accuſé prenant une poignée d'épis, les jetoit en l'air en atteſtant le ciel de ſon innocence. Quelquefois une lance à la main, il déclaroit qu'il étoit prêt à ſoutenir par le fer ce qu'il affirmoit par ſerment; mais l'uſage le plus ordinaire & le ſeul qui ſubſiſta dans la ſuite, étoit de jurer ſur un tombeau, ſur des reliques, ſur des autels, ou ſur les Évangiles.

Quand il s'agiſſoit d'une accuſation grave, formée par pluſieurs témoins, mais dont le nombre étoit moindre que celui que la loi

exigeoit, ils ne pouvoient former qu'une présomption plus ou moins grande, suivant le nombre des accusateurs. Ce cas étoit d'autant plus fréquent, que la loi, pour convaincre un accusé, exigeoit beaucoup de témoins. Il en falloit soixante-douze contre un Évêque, quarante contre un Prêtre, plus ou moins contre un laïque, suivant la qualité de l'accusé ou la gravité de l'accusation. Lorsque ce nombre n'étoit pas complet, l'accusé ne pouvoit être condamné; mais il étoit obligé de présenter plusieurs personnes, ou le Juge les nommoit d'office, & en fixoit le nombre suivant celui des accusateurs, mais ordinairement à douze. Ces témoins attestoient l'innocence de l'accusé, ou, ce qu'il est plus raisonnable de penser, certifioient qu'ils le croyoient incapable du crime dont on l'accusoit; & par-là formoient en sa faveur une présomption capable de détruire ou de balancer l'accusation formée contre lui. Nous trouvons dans l'Histoire un exemple bien singulier d'un pareil serment.

Gontram, Roi de Bourgogne, faiſant difficulté de reconnoître Clotaire II pour fils de Chilpéric ſon frere, Frédegonde, mere de Clotaire, jura non-ſeulement que ſon fils étoit légitime, mais fit jurer la même choſe par trois Évêques & trois cents autres témoins. Gontram n'héſita plus à reconnoître Clotaire pour ſon neveu. S'il formoit des doutes, il n'étoit pas du moins fort difficile ſur les preuves.

Quelques lois exigeoient que dans une accuſation d'adultere, l'accuſée fît jurer avec elle des témoins de ſon ſexe. Etoit-ce de la part de la loi, faveur ou ſévérité?

Il eſt certain que la loi du ſerment étoit en grande vénération chez ces peuples; ils avoient peine à ſuppoſer qu'on osât être parjure; mais en louant ce ſentiment, on ne ſauroit aſſez admirer par quelles ridicules & baſſes pratiques ils croyoient qu'on pouvoit en éluder l'effet.

Le Roi Robert voulant exiger un ſerment de ſes ſujets, & craignant de les expoſer au au châtiment du parjure, les fit jurer ſur une châſſe ſans reliques; comme ſi le témoignage de la conſcience n'étoit pas le véritable ſerment, dont le reſte n'eſt que l'appareil.

Quelquefois, malgré le ſerment de l'accuſé, l'accuſateur perſiſtoit dans ſon accuſation; alors celui-ci pour preuve de la vérité, & l'accuſé pour preuve de ſon innocence, ou tous deux enſemble, demandoient le combat. Il falloit y être autoriſé par ſentence du Juge: S'il jugeoit qu'il échéoit gage de bataille, l'accuſé jetoit un gage, qui d'ordinaire étoit un gant. Ce gage étoit relevé par l'accuſé ou par l'accuſateur avec permiſſion du Juge; enſuite les combattans étoient conſtitués priſonniers, ou remis à la garde de gens qui en répondoient. Les gages étant reçus, les parties ne pouvoient plus s'accommoder que du conſentement du Juge; & on ne l'obtenoit qu'avec peine & en payant l'amende que le Seigneur

avoit droit de prétendre ſur les biens ou la ſucceſſion du vaincu. Si avant le combat l'un des deux s'enfuyoit, il étoit déclaré infame, & convaincu du crime, ou d'accuſation calomnieuſe.

Le Juge fixoit le jour, le lieu & la durée du combat; régloit & viſitoit les armes; il faiſoit déshabiller les combattans pour ſavoir s'il n'y avoit ni fraude ni charme, car on croyoit auſſi aux charmes; il leur partageoit le ſoleil & l'avantage du champ de bataille.

Avant que d'entrer en lice on dépoſoit des gages devant le Juge, pour tenir lieu de l'amende du vaincu; on faiſoit la bénédiction des armes avec des prieres, dont nous avons encore des formules; & les combattans, après s'être donnés réciproquement pluſieurs démentis, en venoient aux mains. Le temps du combat étant expiré, ou durant juſqu'à la nuit avec un ſuccès égal, l'accuſé étoit regardé comme vainqueur. La peine

du vaincu, étoit celle qu'eût méritée le crime dont il étoit queſtion.

La preuve par le *duel* étoit ordinairement celle des Nobles; mais les Eccléſiaſtiques, les malades, les eſtropiés, les jeunes gens au-deſſous de vingt-un ans, & les hommes au-deſſus de ſoixante, en étoient diſpenſés. Quelquefois on le leur permettoit, quelquefois on étoit obligé de faire combattre un champion à leur place.

Les champions étoient des braves de profeſſion, qui pour une ſomme d'argent, entroient en lice pour quelqu'un diſpenſé du combat; les femmes pouvoient auſſi en employer. Les champions étoient réputés infâmes; ils combattoient toujours à pied avec un habit. Celui qui les employoit reſtoit en otage; & ſi ſon champion étoit vaincu, l'un & l'autre ſubiſſoient la même peine. La condition des champions dans quelques endroits, étoit encore plus dure, car ils avoient le poing coupé ou étoient mis à mort; quoique

celui qui les avoit employés, en fût quitte pour une amende, quand il ne s'agiſſoit pas de crime capital.

L'accuſé pouvoit ſeul employer un champion, car l'accuſateur devoit combattre en perſonne.

Gontram, Roi de Bourgogne, ayant trouvé dans une forêt un buffle nouvellement tué, un Garde-bois en accuſa un Chambellan. Celui-ci niant le fait, Gontram voulut que le duel en decidât, & obligea le Chambellan, qui étoit âgé & infirme, de faire combattre ſon neveu à ſa place. Ce jeune homme bleſſa & terraſſa le Garde; mais voulant le déſarmer, il s'enferra lui-même dans l'épée de ſon ennemi & tomba mort. Son oncle voulut s'enfuir, mais il fut arrêté & lapidé ſur le champ. Cet exemple pourroit prouver que la peine du vaincu comme parjure, étoit plus ſévere que celle qu'eût méritée le crime dont il s'agiſſoit, d'autant qu'il ne paroît pas que celui du Chambellan eût mérité la mort chez des

peuples où la peine des crimes capitaux ſe rachetoit par des amendes.

La preuve par le duel étoit ſi commune ; & devint ſi fort du goût de ces temps-là, qu'après avoir été employée dans les affaires criminelles, on s'en ſervit indifféremment pour décider toutes ſortes de queſtions, ſoit publiques, ſoit particulieres. S'il s'élevoit une diſpute ſur la propriété d'un fonds, ſur l'état d'une perſonne ; ſi le droit n'étoit pas bien clair de part & d'autre, on prenoit des champions pour l'éclaircir.

L'Empereur Othon, vers l'an 968, ayant conſulté les Docteurs pour ſavoir ſi en ligne directe la repréſentation pouvoit avoir lieu ; comme ils étoient de différens avis, on nomma deux braves pour décider ce point de droit. L'avantage étant demeuré à celui qui ſoutenoit la repréſentation, l'Empereur ordonna qu'elle eût lieu à l'avenir. Les épreuves auxquelles recouroient ceux qui ne por-

toient pas les armes, étoient toutes compriſes dans l'Ordalie.

L'*Ordalie*, terme ſaxon, ne ſignifioit originairement qu'un jugement en général; mais comme les épreuves paſſoient pour les jugemens par excellence, juſque-là qu'on les nommoit *jugemens de Dieu*, on n'appliqua ce nom qu'à ces derniers, & l'uſage le détermina dans la ſuite aux ſeules épreuves par les élémens, & à toutes celles dont uſoit le peuple.

La premiere, & celle dont ſe ſervoient auſſi les Nobles, les Prêtres & autres perſonnes libres qu'on diſpenſoit du combat, étoit l'épreuve par le fer ardent. C'étoit une barre de fer d'environ trois livres peſant; ce fer étoit béni avec pluſieurs cérémonies, & gardé dans une Egliſe qui en avoit le droit; car toutes ne l'avoient pas, & c'étoit une diſtinction auſſi utile qu'honorable; car avant que de toucher le fer, on payoit un droit à l'Egliſe où ſe faiſoit l'épreuve.

L'accuſé, après avoir jeûné trois jours au pain & à l'eau, entendoit la Meſſe; il y communioit, & faiſoit, avant que de recevoir l'Euchariſtie, ſerment de ſon innocence. Il étoit conduit à l'endroit de l'Egliſe deſtiné à faire l'épreuve; on lui jetoit de l'eau-bénite, il en buvoit même; enſuite il prenoit le fer qu'on avoit fait rougir, plus ou moins, ſelon les préſomptions & la gravité du crime; il le ſoulevoit deux ou trois fois, ou le portoit plus ou moins loin, ſuivant la ſentence. Pendant cette opération, les Prêtres récitoient les prieres qui étoient d'uſage; on lui mettoit enſuite la main dans un ſac que l'on fermoit exactement, & ſur lequel le Juge & la partie adverſe appoſoient leurs ſceaux, pour les lever trois jours après. Alors, s'il ne paroiſſoit point de marque de brûlure, ou ce qu'il eſt important de remarquer, ſuivant la nature & à l'inſpection de la plaie, l'accuſé étoit abſous ou déclaré coupable.

La même épreuve ſe faiſoit encore en

mettant la main dans un gantelet de fer rouge, ou en marchant ſur des barres de fer brûlantes qui étoient ordinairement au nombre de neuf.

L'épreuve par l'eau bouillante ſe faiſoit avec les mêmes cérémonies, en plongeant la main dans une cuve pour y prendre un anneau qui y étoit ſuſpendu plus ou moins profondément.

Le Pape condamna toutes ces épreuves comme fauſſes & ſuperſtitieuſes, & Frédéric II les défendit comme folles & ridicules.

L'épreuve par l'eau froide, qui étoit celle du petit peuple, ſe faiſoit aſſez ſimplement. Après quelques oraiſons prononcées ſur le patient, on lui lioit la main droite avec le pied gauche, & la main gauche avec le pied droit, & dans cet état on le jetoit à l'eau; s'il ſurnageoit on le traitoit en criminel, s'il s'enfonçoit il étoit déclaré innocent. Sur ce pied-là il devoit ſe trouver peu de coupables, parce qu'un homme ne pouvant faire aucun

mouvement, & ſon volume étant d'un poids ſupérieur à un égal volume d'eau, il doit néceſſairement enfoncer. On n'ignoroit pas ſans doute un principe de Statique auſſi ſimple & d'une expérience ſi commune; mais la ſimplicité de ces temps-là attendoit toujours un miracle, qu'on ne croyoit pas que le Ciel pût refuſer, pour faire connoître la vérité. Il eſt vrai que dans cette épreuve le miracle devoit s'opérer ſur le coupable, au lieu que dans celle du feu il devoit arriver dans la perſonne de l'innocent.

L'épreuve par l'eau froide étoit en uſage dès le neuvieme ſiecle, puiſque Louis le Débonnaire la défendit par un capitulaire exprès de 829. Cependant, quelque temps après, elle reprit faveur & continua d'être pratiquée juſqu'en 1215, qu'elle fut abſolument défendue par le Concile de Latran. Dans le quinzieme ſiecle elle recommença en Weſtphalie, d'où elle repaſſa inſenſiblement en France. Le Parlement de Paris la défendit par

un arrêt de la Tournelle du premier Décembre 1601. On dit qu'on en trouve encore des veſtiges, mais non pas juridiques, dans quelques provinces. Il eſt encore parlé, dans les lois anciennes, de l'épreuve de la *Croix* & de celle de l'*Euchariſtie*.

Dans l'épreuve de la *Croix*, les deux parties ſe tenoient devant une croix les bras élevés; celle des deux qui tomboit de laſſitude la premiere, perdoit ſa cauſe. L'Empereur Lothaire la défendit.

L'épreuve par l'*Euchariſtie* ſe faiſoit en recevant la communion. Le Pape Adrien II la fit faire à Rome par Lothaire Roi de Provence & de Lorraine, & par les Seigneurs François qui l'accompagnoient. Le Prince jura avec eux, en recevant la communion, qu'il avoit renvoyé Waldrade ſa concubine; ce qui étoit faux. On attribua à ce parjure ſacrilege la mort de Lothaire, qui arriva un mois après, en 868. Cette épreuve fut abolie par le Pape Alexandre II.

Parmi

Parmi les différentes épreuves qui étoient en uſage, on doit diſtinguer celles dont la pratique eſt naturelle, & celles qui ſuppoſent du ſurnaturel.

Lorſque dans les affaires douteuſes on déféroit le ſerment à l'accuſé, il n'y avoit rien que de raiſonnable & d'humain. Dans le riſque de condamner un innocent, il étoit juſte d'avoir recours à ſon affirmation & de laiſſer à Dieu la vengeance du parjure. Cet uſage ſubſiſte encore parmi nous; il eſt vrai que nous l'avons borné à des cas de peu d'importance, parce que notre propre dépravation nous ayant éclairés ſur celle des autres, nous a fait connoître que la probité des hommes tient rarement contre de grands intérêts.

Quant au *duel*, il n'y avoit dans l'exécution nul caractere ſenſible de miracle; il étoit naturel qu'un homme triomphât d'un autre; la ſuperſtition ne conſiſtant qu'à regarder la victoire comme la preuve de l'inno-

cence ou de la vérité de l'accuſation, ſans ſonger que le droit & la raiſon ne dépendent ni de la force ni de l'adreſſe. Lorſque deux combattans périſſoient, l'accuſé étoit cenſé convaincu; & l'on ſuppoſoit apparemment que Dieu puniſſoit quelque crime ſecret de l'accuſateur.

Pluſieurs de ceux qui étoient ſortis vainqueurs du combat, furent dans la ſuite reconnus coupables; mais la loi défendoit de rechercher pour le même fait ceux qui avoient ſubi l'épreuve. Il ſemble qu'on auroit dû ſe détromper de cette épreuve; mais les erreurs les plus abſurdes trouvent toujours des défenſeurs.

Un certain Auſel ayant volé des vaſes ſacrés dans l'Egliſe de Laon, un marchand qui les avoit achetés, avec ſerment de tenir le vol ſecret, fut effrayé de l'excommunication qui fut lancée à ce ſujet. Ce receleur timoré alla déclarer Auſel; celui-ci fit ſerment de ſon innocence, &, pour la prouver,

offrit de combattre ſon dénonciateur : Auſel ſortit vainqueur du combat, & par conſéquent innocent. Quelque temps après, encouragé par le ſuccès ou entraîné par l'habitude, il vola la même Egliſe, & fut convaincu, il avoua même le vol précédent. Les Caſuiſtes du duel furent conſultés ; ils n'avoient pas l'eſprit aſſez juſte pour être détrompés ni même embarraſſés : ils répondirent que le marchand avoit été puni pour avoir trahi le ſerment qu'il avoit fait à Auſel.

Que les événemens ſoient ſuivis ou oppoſés, l'opinion ne manquera jamais d'expliquer ce qui arrête la raiſon. Si l'innocence eſt perſécutée, c'eſt Dieu qui éprouve ; ſi le coupable devient malheureux, c'eſt Dieu qui châtie : le préjugé téméraire ſonde & dévoile les décrets divins que le vrai Philoſophe adore comme impénétrables.

Rien ne fortifie le préjugé, comme un ancien uſage.

Les Francs & tous les peuples qui vinrent du Nord étoient des Barbares, ſans police, ſans autre éducation que l'exercice des armes; accoutumés à la guerre qui faiſoit leur unique profeſſion, à charge par leur nombre à leur propre pays qui ne pouvoit les nourrir tous, & par conſéquent deſtinés à la violence & à l'uſurpation, autant par la néceſſité que par leurs mœurs féroces; ces peuples ne reconnoiſſoient de droits que celui de l'épée; leurs deſcendans en ſe poliçant, conſervèrent toujours quelque choſe des mœurs de leurs peres. Les droits de l'épée leur furent toujours chers; c'étoit le génie de la nation, & l'épreuve du duel fut celle qui ſubſiſta plus long-temps; mais une aventure qui arriva ſous le regne de Charles VI, la fit abſolument défendre.

La femme d'un Chevalier, nommé *Carrouge*, fut violée par un homme maſqué; elle crut cependant le reconnoître, & accuſa un Chevalier nommé *le Gris*. Carrouge fit

ajourner le Gris, & le Parlement déclara qu'il *échéoit gage de bataille*. Le Gris fut bleſſé & terraſſé; mais comme il perſiſtoit toujours à ſoutenir ſon innocence, Carrouge le tua; ce qui étoit permis au vainqueur. Quelque temps après, un homme au lit de la mort, déclara qu'il étoit coupable du crime dont le Gris avoit été fauſſement accuſé.

Cet exemple précédé de pluſieurs autres, fit enfin proſcrire le duel, du moins il ceſſa d'être juridique, quoiqu'on en trouve encore quelques-uns d'autoriſés ſous François I.er & ſous Henri II.

Suivant toutes les apparences, la premiere origine du duel n'a pas été juridique. Un homme accoutumé à ſe ſervir de ſon épée, a-t-il été accuſé de quelque crime dans une querelle particuliere, il a eu recours aux armes, ſans doute pour prouver ſon injure plutôt que pour prouver ſon innocence. Quand il eſt ſorti vainqueur du combat, on a été

plus circonſpect à lui faire quelque reproche : inſenſiblement, & par un ſentiment ſecret de crainte ou d'admiration, on l'a jugé innocent ; on a cru qu'il étoit naturel que le Ciel favoriſât la bonne cauſe ; on a regardé ce preſſentiment comme un jugement infaillible ; le courage de l'innocent outragé en eſt devenu plus vif, & c'eſt un grand pas vers la victoire : pluſieurs ſuccès favorables ont fait adopter ce ſentiment par les lois, qui d'ailleurs ſe prêtoient au génie de la nation ; & ce n'a été qu'une expérience réitérée de faux jugemens portés ſur ce principe, qui a fait proſcrire le duel par les lois. Mais le génie du peuple ne change que bien difficilement ; & c'eſt ſans doute à ſes anciennes mœurs qu'on doit rapporter la fureur des duels, que la ſageſſe & la ſévérité de nos Rois ont eu tant de peine à réprimer, & dont il reſte toujours un levain dans le cœur de ceux qui ſont deſtinés aux armes. Ils croient que l'épée eſt le ſeul moyen noble qu'ils aient pour décider les querelles qu'on appelle de point d'honneur.

D'ailleurs ce point d'honneur, quelquefois chimérique, peut avoir l'avantage d'entretenir une certaine ſenſibilité d'ame plus généreuſe & plus puiſſante que le ſimple devoir; il a même mérité d'avoir un tribunal particulier & reſpectable, dont les déciſions promptes & ſages, ne font acheter la juſtice ni par la longueur ni par les frais; & qui en conſervant les droits d'un honneur délicat, en préviennent les effets dangereux.

Les épreuves par les élémens, ou les différentes Ordalies, n'étoient point approuvées par l'Egliſe. Si l'on trouve un canon du Concile de Tivoli en 495 qui les tolere, c'étoit pour ne pas heurter abſolument les lois civiles qui les ordonnoient. Dès le commencement du neuvieme ſiecle, Agobard, Archevêque de Lyon, écrivit avec force contre cet uſage. Yves de Chartres, dans le onzieme ſiecle les a attaquées, & il cite à ce ſujet une lettre du Pape Etienne V à Lambert Evêque de Mayence, qui eſt auſſi

rapportée dans le décret de Gratien. Les Papes Céleſtin III, Innocent III, & Honorius III, réitérerent ces défenſes. Nous voyons enfin que l'Egliſe en général, bien loin d'y reconnoître le doigt de Dieu, les a toujours regardées comme lui étant injurieuſes & favorables au menſonge. Le prétendu merveilleux des épreuves les plus célebres dans ce temps, trouvoit dès-lors des contradicteurs. Inſenſiblement les yeux s'ouvrirent : des accuſés, qu'on eût pu autrefois contraindre juridiquement à ſubir ces épreuves, les refuſerent hautement. George Logothete parle d'un homme qui dans le treizieme ſiecle refuſa de ſubir l'épreuve, diſant qu'il n'étoit point charlatan. L'Archevêque ayant voulu lui faire quelque inſtance à ce ſujet, il lu répondit qu'il prendroit le fer ardent, pourvu qu'il le reçût de ſa main : le Prélat trop prudent pour accepter la condition, convint qu'il ne falloit pas tenter Dieu.

C'eſt ainſi que les épreuves ne pouvoient

réuſſir que par ceux qui avoient la foi. Ce qui eſt un miracle aux yeux d'un homme, ſeroit pour un autre un artifice & une choſe fort naturelle. Rien ne porta plus d'atteinte aux épreuves que celle qui fut tentée ſous Andronic, fils de Michel Paléologue. Le Clergé étoit diviſé ſur l'élection du Patriarche & ſur pluſieurs autres articles. Les deux partis convinrent d'écrire leurs raiſons, chacun dans un cahier ſéparé ; que les deux cahiers ſeroient enſuite jetés au feu, & que celui qui échapperoit aux flammes donneroit gain de cauſe à ſon parti. La cérémonie ſe paſſa de bonne foi de part & d'autre ; auſſi l'événement fut-il fort ſimple, les deux cahiers furent conſumés ; & les Eccléſiaſtiques, honteux du ſuccès, n'oſerent plus autoriſer de pareilles épreuves, qui cependant ne s'abolirent pas encore par-tout. Si cette épreuve n'eût pas été auſſi publique, les parties intéreſſées auroient tâché de la tenir cachée, ou d'y donner une explication ; c'eſt ce qui arrivoit dans les épreuves parti-

culieres où l'ignorance & l'artifice entre-tenoient la ſuperſtition.

Une autre épreuve qui ſe fit avec le plus grand appareil en 1103, fut celle de Luitprand, Prêtre de Milan. Il accuſa de ſimonie Groſeſlan ſon Archevêque, & offrit de prouver la vérité de ſon accuſation en traverſant un bûcher allumé. Il y entra, dit-on, au travers des tourbillons de flammes qui ſe diviſoient devant lui, & en ſortit aux acclamations du peuple. On remarqua ſimplement que ſa main avoit reçu quelque atteinte du feu en jetant de l'eau-bénite & de l'encens dans le bûcher, & qu'il avoit eu le pied froiſſé. Il ſemble qu'on ne devoit pas chicaner un homme, qui après avoir traverſé un large bûcher où il devoit périr, en étoit quitte à ſi bon marché; cependant cette épreuve fut jugée inſuffiſante à Rome; le Pape renvoya l'Archevêque abſous, & Luitprand ſe retira dans la Walteline: & c'eſt ce qui me fait penſer qu'on ne fut pas ſi frappé

de cette prétendue merveille. En effet interprétons un peu ce récit ; diminuons un peu la grandeur du bûcher & la vivacité du feu ; augmentons la plaie de la main & du pied de Luitprand, & regardons sa retraite dans la Walteline comme un exil de la part du Pape prononcé contre un fanatique : nous ferons à-peu-près au vrai, sur-tout sachant que cette épreuve est rapportée par Landolfé le jeune, neveu de Luitprand, qui aura voulu présenter le tout à l'avantage de son oncle. Il paroît que les épreuves de Pierre Ignée & Luitprand ont été fabriqués sur le même modele.

Souvent le même fait est attribué à différentes personnes. Cunegonde, femme de l'Empereur Henri II, étant accusée d'adultere, se justifia, dit Baronius, en prenant des fers rouges comme un bouquet de fleurs. D'autres font faire cette épreuve par Eunilde, femme de l'Empereur Henri III. Quelle certitude doivent avoir sur le fait ceux qui ne s'accordent pas sur la personne ? C'est ce qui

fait voir que la plupart de ces hiſtoires étoient écrites d'après une tradition vague & populaire.

On peut objecter qu'à la vérité les anciens hiſtoriens ont écrit beaucoup de fables, mais que ces fables même ſervent cependant de preuves au fond de l'hiſtoire. Il y a eu pluſieurs épreuves faites pour des affaires d'État devant des perſonnes qui avoient intérêt, droit & pouvoir de les éclaircir. Il falloit que ces épreuves fuſſent vraies pour donner occaſion de les prefcrire par des lois, au point que Charlemagne les ordonna par un capitulaire exprès de 808.

Mais enfin pour montrer le peu d'avantage qu'on peut tirer des épreuves qu'on dit avoir été faites avec plus d'éclat, examinons celle qui fut faite devant Lothaire en faveur de la Reine Thetberge, accuſée d'adultere inceſtueux avec un de ſes freres. L'époque en eſt d'autant plus importante, qu'elle

arriva environ cinquante ans après le capitulaire de Charlemagne en faveur des épreuves, & dans le plus fort de leur crédit.

Un homme prouva l'innocence de la Reine, en faiſant l'épreuve de l'eau bouillante ſans ſe brûler. Les Évêques déclarerent Thetberge innocente, & Lothaire la reprit. Deux ans après, elle avoua le même crime dont elle avoit été ſi parfaitement juſtifiée. Le Roi qui aimoit Waldrade ſa concubine, & qui ne cherchoit qu'une occaſion de divorce avec la Reine, la crut ſur ſa parole & fit caſſer ſon mariage par quelques Évêques, qui aſſurerent, dans le ſecond Concile d'Aix-la-Chapelle, que toutes ces épreuves n'étoient que des artifices propres à confondre le vrai & le faux.

Tout le monde n'eut pas la même foi pour la Reine, & il y a peu de femmes à qui on la refuſe en pareille occaſion.

Hincmar ſoutint qu'on devoit s'en rapporter

à l'épreuve qui avoit été faite, & compoſa à ce ſujet ſon traité du divorce de Lothaire & de Thetberge. Les raiſonnemens qui furent faits à l'occaſion de cette épreuve, ſont encore plus admirables : les Docteurs, pour en ſoutenir l'honneur, ſacrifioient celui de la raiſon, & prétendoient que celui qui l'avoit faite, avoit été préſervé du feu, parce que la Reine s'étoit confeſſée auparavant. D'autres diſoient qu'en faiſant ſerment de ſon innocence, la Reine avoit détourné ſon intention ſur un autre de ſes freres, qui n'étoit pas coupable. Hincmar n'adopta pas à la vérité ces explications, mais il ſoutint toujours la validité de l'épreuve : cependant quelque temps après il refuſa au Moine Gotteſcalc, condamné par un Synode, la permiſſion de ſe juſtifier par le feu ; ce qui prouve qu'il ne croyoit pas les épreuves infaillibles, à moins qu'il ne craignît que l'épreuve ne démentît le Synode.

Il faut convenir que dans les diſputes qui

s'éleverent alors à l'égard des épreuves, les raiſons qu'on alléguoit de part & d'autre étoient de la même force ; c'étoit une logique bien ſinguliere. Les adverſaires de Hincmar lui objectoient, au ſujet de l'épreuve par l'eau froide, que bien loin que les coupables duſſent ſurnager, ils avoient été enſévelis ſous les eaux du déluge ; que Pharaon l'avoit été pareillement dans la mer Rouge. Hincmar répond que, depuis que les eaux du Baptême ont chaſſé le Démon, l'eau ſanctifiée ne peut recevoir que ce qui eſt coupable & impur. Quoique la queſtion fût aſſez mal diſcutée, on voit que dans ces temps même de crédulité, la foi des épreuves n'étoit pas uniforme, & que pluſieurs Evêques les regardoient comme un artifice.

Il ſeroit inutile de rapporter un plus grand nombre de faits : vouloir examiner tous ceux de cette nature, ce ſeroit diſcuter d'anciennes légendes, auſſi peu dignes de critique que d'apologie. Il ſuffit d'avoir développé le ridi-

cule, l'ignorance, & l'artifice des épreuves qui eurent le plus de crédit. Nous devons juger de là que toutes les autres ſe réduiroient à auſſi peu de choſe, ſi nous étions inſtruits des circonſtances qui nous en donneroient le dénouement, & les feroient regarder comme des fables ridicules.

J'ajouterai encore que pluſieurs de ceux qui demandoient les épreuves, pouvoient connoître les drogues qui empêchent l'effet du feu, & qui ſont fort communes. Nous voyons d'ailleurs qu'on faiſoit chauffer le fer plus ou moins, ſuivant la gravité de l'accuſation; n'étoit-ce point auſſi ſuivant le crédit & la généroſité de l'accuſé? Ne pouvoit-on pas employer aſſez de temps dans les prieres, l'aſperſion & les autres cérémonies, pour laiſſer refroidir le fer de façon qu'on pût le toucher impunément?

Il étoit de l'intérêt des lieux privilégiés, où les fers deſtinés aux épreuves étoient gardés,

que ces uſages ſubſiſtaſſent ; c'étoit un droit utile ; on entretient ſouvent des ſuperſtitions que l'ignorance a fait naître.

Dans l'épreuve par l'eau froide, il y avoit des patiens chargés d'une ſi grande quantité de cordes, qu'elles étoient ſuffiſantes pour les faire nager ; cette circonſtance ſe trouvant principalement dans les épreuves de ceux qu'on jugeoit les plus coupables, l'événement favoriſoit le jugé & entretenoit la ſuperſtition.

Il n'eſt pas inutile d'obſerver qu'il y avoit beaucoup d'accuſés, dont la condamnation intéreſſoit foiblement le public, qui gagnoit au contraire un prodige à leur juſtification. Il eſt ſouvent parlé des femmes accuſées d'adultere, c'eſt-à-dire, qui n'ont qu'un homme pour partie, & qui trouvent dans les autres des juges fort indulgens. Il étoit naturel que le prodige s'opérât en leur faveur.

Mais, dira-t-on, tous ne ſubiſſoient pas l'épreuve avec ſuccès. Je réponds, que ſi un

miracle étoit continuel, il perdroit tout crédit; les plus malheureux à cet égard, pouvoient bien n'être pas les plus coupables : il étoit même assez naturel qu'un innocent superstitieux y apportât moins de précautions. D'ailleurs on étoit quelquefois obligé de subir l'épreuve à toute rigueur, soit faute de crédit, soit parce que les accusateurs examinoient avec trop de soin pour qu'on eût pu user de fraude; dans ce cas on se brûloit immanquablement; mais après cela il restoit encore une ressource. Nous voyons dans les Auteurs, & je l'ai rapporté, qu'après l'épreuve par le feu on renfermoit dans un sac la main de celui qui l'avoit subie, pour examiner trois jours après l'effet de la brûlure; d'où il est d'abord aisé de juger que ce qui devoit d'abord se décider par un miracle formel, dépendit dans la suite d'une espece d'augure qu'on avoit la faculté d'interpréter. Ce furent de telles fraudes & de telles puérilités qui firent enfin regarder ces épreuves comme fausses, ridicules, & plus propres à favoriser le crime qu'à justifier l'innocence.

Chaque ſiecle a ſes folies & ſes erreurs; le commun des hommes penſe d'après le génie de ſon ſiecle; mais lorſque l'ivreſſe en eſt paſſée, on eſt ſurpris de voir à quel point on a été dupe : la ſuperſtition, & le goût pour le merveilleux, ont toujours été les maladies incurables de l'eſprit humain. Parmi le vulgaire, & il y en a de tous états, un homme qui a cru voir un prodige, s'en eſtime infiniment plus; ceux à qui il le raconte l'écoutent avec avidité, ils croient du moins en le publiant participer à l'honneur de l'avoir vu : ces ſortes de gens en voient ſouvent, parce qu'ils voient les choſes comme ils les déſirent; & dans les fables qu'ils racontent, ce ſont des menteurs de la meilleure foi. Dans le fort du fanatiſme, les perſonnes raiſonnables n'oſent ou ne daignent contredire; voilà préciſément ce qui arrivoit dans les épreuves. Les hommes ont toujours aimé à prendre le ſort pour arbitre, & les peuples les plus anciens ont eu leurs épreuves; elles ſont encore en uſage dans les Royaumes de Congo, Matamba &

Angola. Ce n'eſt pas que ces Nations aient pris ces uſages des anciens peuples, mais il y a dans l'eſprit humain des germes univerſels de folie qui écloſent d'eux-mêmes. Au Royaume de Thibet, lorſque deux parties ſont en procès, on jette dans une chaudiere d'eau bouillante deux pieces, l'une blanche & l'autre noire. Les deux parties plongent enſemble le bras dans l'eau; celui qui rencontre la piece blanche gagne ſon procès, & pour l'ordinaire ils ſont tous deux eſtropiés. Nous admirons avec raiſon leur ſtupide ſuperſtition, ſans faire réflexion que ce qui ſe pratiquoit autrefois parmi nous n'étoit pas plus merveilleux, mais que nous étions auſſi barbares. Nous ſerions encore heureux, ſi les lumieres que nous avons acquiſes, en nous détrompant de nos anciennes erreurs, nous en faiſoient éviter de nouvelles.

Extrait d'un Mémoire de DUCLOS.

LA PROMENADE CHAMPÊTRE.

J'AI chanté le pere du jour, cet aſtre de feu, qui, du ſommet des cieux, inondant les airs de torrens de lumiere, couvre la terre & les mers d'un voile reſplendiſſant.

Tableaux majeſtueux de la nature, objets ſublimes qui raviſſiez mon ame! vous n'avez plus ſur elle le même empire.

Que les jeunes amans de la renommée s'égarent donc à l'envi dans les ſentiers gliſſans de l'Hélicon : que les enfans des Dieux, les Poëtes lyriques, encouragés par mes chants, célebrent avec plus d'enthouſiaſme encore, & plus de magnificence, le flambeau de l'univers : qu'ils peignent à leur gré les ſombres horreurs d'une nuit orageuſe, le Vulturne grondant au haut des nues, & le vent du Midi qui agite ſur ſes ailes la foudre

&, dans ces heureux ſoins de l'âge d'or, achever une innocente vie qu'aucune amertume ne viendra corrompre. Oh ! comme je bénirai le ciel d'être éloigné des hommes & d'en être oublié !

Cependant il m'eſt doux de ne les avoir jamais offenſés ; il m'eſt doux auſſi de n'avoir jamais rien écrit que d'après mon cœur. Le fiel de la ſatire & l'envie n'ont jamais ſouillé ma plume ; elle eſt pure & ſans tache ; & ſi mon nom ne brille point avec éclat parmi ceux de ces génies ſublimes admirés du monde entier, du moins il eſt cher aux ames ſenſibles & vertueuſes. Un bonheur ſi conſolant vaut bien la gloire : il me fait aimer la vie, il embellit mes jours, & je l'emporterai dans le tombeau.

Par M. l'Abbé DE REYRAC.

DISCOURS

DE L'ANCIEN PHILOSOPHE FAVORINUS,

Sur l'obligation où ſont les meres de nourrir leurs enfans.

DE grace, Otacille, ſouffrez que votre fille ſoit tout-à-fait mere de ſon enfant. Qu'eſt-ce que ce partage odieux & maudit par la nature ? Qu'eſt-ce donc que cette demi-maternité qui conſiſte à donner le jour à une innocente créature & à la rejeter auſſitôt loin d'elle ? Cet être informe & que vous ne pouviez appercevoir lorſqu'il étoit enfermé dans votre ſein, qu'alors cependant vous avez nourri du plus pur de votre ſang, meres indolentes, quelle horrible inconſéquence de lui refuſer votre lait, actuellement qu'il eſt ſous vos yeux, qu'il participe à la vie, qu'il eſt homme; actuellement que ſes careſſes & ſes cris réclament la

tendreſſe & les droits inviolables de la maternité !

Penſez-vous donc, penſez-vous que ces globes ſéduiſans qui parent votre ſexe, aient été arrondis par la main des Graces pour être l'ornement du ſein, & ne ſavez-vous pas qu'ils furent placés par la nature pour être la reſſource des nouveaux nés ? Me préſervent les Dieux de vous appliquer ce que j'ajoute ; mais enfin n'a-t-on pas vu des femmes déteſtables, que dis-je, des monſtres affreux, dans la crainte que l'abondance du lait ne nuisît à l'élégance de leur gorge, s'efforcer de deſſécher & de tarir juſqu'à la derniere goutte cette ſource ſacrée, le premier aliment du genre humain, au riſque de périr, en corrompant leur lait pour s'en délivrer ? Parlerai-je de l'exécrable raffinement de la coquetterie qui fait recourir à certains remedes pour procurer l'avortement, afin d'épargner à une jolie femme les incommodités de la groſſeſſe, le tourment de la délivrance, & ſur-tout les

formes déſagréables que pourroit contracter ; en s'abaiſſant, un flanc élevé pendant quelques mois ?

Mais ſi c'eſt un attentat odieux & digne de toute l'exécration de la terre, de faire périr une créature innocente dans les premiers inſtans de la vie, de l'étouffer, pour ainſi dire, entre les mains de la nature, qui l'ébauche, & qui commence à la former ; croyez-vous que c'en ſoit un bien moindre lorſqu'elle a acquis ſa perfection, lorſque vous l'avez mis au monde, lorſqu'elle eſt votre enfant, de lui refuſer avec dureté cette nourriture qui lui eſt deſtinée, nourriture qu'il connoît & à laquelle il eſt accoutumé depuis ſi long-temps ?

Eh ! qu'importe, répond-on, quelle eſpece de lait il ſuce, pourvu qu'on lui en fourniſſe & qu'il le faſſe vivre ? Que n'ajoutes-tu donc auſſi, pere dénaturé, Que m'importe de quel ſang mon fils ſoit iſſu, & dans quel ſein il prenne la vie ? Car enfin cette liqueur pré-

cieuſe que l'abondance des eſprits & la fermentation intérieure ont blanchie, n'eſt-elle pas ce même ſang qui vient de former l'enfant dans les entrailles de ſa mere ? N'eſt-ce pas ce ſang qui, après avoir fini d'animer l'homme dans le ſein maternel, par une économie admirable de la nature au moment de ſa délivrance, remonte à la poitrine, s'y fixe pour étayer les foibles débuts d'une exiſtence fragile, pour fournir au nouveau né un aliment doux & familier ?

Auſſi la philoſophie a-t-elle bien judicieuſement obſervé, que ſi la qualité du ſang influe ſur l'organiſation du corps & ſur la trempe de l'ame, la vertu du lait & ſes propriétés produiſent abſolument les mêmes effets, comme on le remarque, non-ſeulement parmi les hommes, mais dans le regne purement animal & dans la claſſe des végétaux. Faites teter une brebis par un chevreau, faites allaiter un agneau par une chevre, la toiſon de l'une ſera plus forte, & le poil de

l'autre beaucoup plus fin. Voyez deux plantes, deux arbres ſortis du même germe, quelle différence dans la ſaveur & dans l'acabit du fruit, ſi l'on en a mis dans le choix de la terre qui les nourrit & des eaux qui les abreuvent ! Cet arbre qui plein de vie & de gaieté faiſoit l'ornement d'un côteau, ne le voit-on pas ſe deſſécher & périr après le tranſport, faute d'une bonne nourriture ?

Quelle manie dès-lors & quel dommage de livrer, pour ainſi dire, au ſein d'une vile mercenaire, & la nobleſſe de l'ame de l'enfant qui vient de naître, & la vigueur de ſon tempérament, au riſque de voir l'une ſe corrompre, & l'autre s'énerver dans un lait ignoble & étranger ; ſur-tout, ſi la nourrice que la mere ſe ſubſtitue eſt eſclave ou de race ſervile, ſi elle ſort d'un peuple barbare, ſi elle eſt méchante, contrefaite, libertine, adonnée au vin ; car en pareille occaſion on prend ſans diſcernement la premiere femme qui peut mettre à prix ſes ſoins & ſon lait.

Souffrirons-nous donc, Otacile, que ce cher enfant qui vous appartient par les droits du ſang, & que j'oſe appeler mon fils, par la vive tendreſſe que j'ai conſervé pour ſon pere, mon illuſtre diſciple; ſouffrirons-nous que ce cher enfant ſoit la victime d'un uſage auſſi pernicieux? Vous verrai-je le préſenter à la mamelle d'une étrangere mal-ſaine & corrompue, pour lui faire puiſer dans ſon ſang les vices du caractere & le germe des maladies? Chaſtes matrones, vous êtes déſolées de voir des enfans qui dégénerent. Souffrez qu'on vous le diſe, c'eſt votre faute; il falloit, avec votre lait, leur communiquer la pureté de vos mœurs & la force de votre conſtitution.

Rappelez-vous ces vers du Prince des Poëtes.

Non cruel, non, tu n'es ni le fils de Pélée, *ni celui de* Thétis. *Tu reçus la naiſſance dans les gouffres de l'Océan, ou dans les murailles des plus affreux rochers, puiſque ton ame eſt ſans pitié.*

C'eſt avec beaucoup de raiſon, que *Virgile* en imitant ce morceau d'*Homere*, non-ſeulement fait reprocher à *Enée* ſa naiſſance comme l'Auteur de l'Iliade l'avoit fait à l'égard d'*Achille*, mais parle encore du monſtre qui l'a nourri, lorſqu'il dit :

Oui, barbare, tu ſuças le lait d'une tigreſſe d'Hyrcanie.

Car il n'ignoroit pas que le caractere de la nourrice & la qualité du lait, déterminent preſque ſeuls les penchans & les goûts du nourriſſon.

Jeunes épouſes, ſi tous ces dangers ne font ſur vous qu'une légere impreſſion, qu'au moins l'intérêt de votre cœur le plus cher vous réveille & vous touche. Faites bien attention que la mere qui abandonne ſon fruit, qui l'éloigne d'elle, qui le livre à l'étrangere, rompt par-là même ce lien ſi doux d'affection & d'amour, dont la nature ſe ſert pour attacher l'ame des enfans à celle des parens, ou du moins qu'elle l'affoiblit

ou qu'elle le relâche étrangement. Car dès que vos yeux ne rencontreront plus ce fils que vous avez exilé, vous ſentirez s'amortir peu-à-peu & s'éteindre enfin ces flammes ſacrées de l'amour maternel, dont rien, dans le cœur des bonnes meres, ne peut arrêter l'impétuoſité & l'énergie; vous n'entendrez plus ces murmures toujours renaiſſans d'inquiétude & de tendreſſe; & le ſouvenir d'un enfant donné à la nourrice, s'effacera preſque auſſi vîte que ſi la mort l'avoit arraché d'entre vos bras.

Mais la nature ne tarde pas à venger ſon outrage. L'enfant de ſon côté ne connoît que le ſein qui l'allaite; ſentimens, affections, careſſes, tout eſt pour la nourrice. La véritable mere ne recueille que l'indifférence & l'oubli, de la part de celui qui l'auroit aimée, & à qui elle doit être ſi chere; en ſorte que toutes les impreſſions du ſang, tous les germes de l'amour filial ayant été étouffés dans le cœur du fils dès les premiers

inſtans de ſa vie, ſi par la ſuite on le voit témoigner quelque attachement aux auteurs de ſes jours, il n'eſt point guidé par le cri de la nature ; c'eſt une démonſtration de pure civilité ; & elle dépend preſque uniquement de l'opinion qui lui aſſigne telles perſonnes pour ſes parens.

*Traduit par M. l'Abbé de V.****

LETTRE DE M.lle LE COUVREUR,

*A M. ***.*

VOUS connoiſſez la vie diſſipée de Paris & les devoirs indiſpenſables de mon état : je paſſe mes jours à faire les trois quarts au moins de ce qui me déplaît ; des connoiſſances nouvelles, mais qu'il m'eſt impoſſible d'éviter, tant que je ſerai liée où je ſuis, m'empêchent de cultiver les anciennes, ou de m'occuper chez moi ſelon mon gré ; c'eſt une mode établie de dîner ou ſouper avec moi, parce que quelques Ducheſſes m'ont

fait cet honneur. Il eſt des perſonnes dont les bontés me charment & me ſuffiroient, mais auxquelles je ne puis me livrer, parce que je ſuis au public, & qu'il faut abſolument ou répondre à toutes celles qui ont envie de me connoître, ou paſſer pour impertinente. Quelque ſoin que j'y apporte je ne laiſſe pas de mécontenter pluſieurs perſonnes. Si ma pauvre ſanté, qui eſt foible comme vous ſavez, me fait refuſer ou manquer à une partie de Dames que je n'aurai jamais vues, qui ne ſe ſoucient de moi que par curioſité, ou ſi je l'oſe dire par air, car il en entre dans tout: – Vraiment, dit l'une, elle fait la merveilleuſe; une autre ajoute: – C'eſt que nous ne ſommes pas titrées. Si je ſuis ſérieuſe, parce qu'on ne peut pas être fort gaie au milieu de beaucoup de gens qu'on ne connoît pas: – C'eſt donc là cette fille qui a tant d'eſprit, dit quelqu'un de la compagnie! – Ne voyez-vous pas qu'elle nous dédaigne, dit un autre, & qu'il faut ſavoir du grec pour lui plaire? Elle va chez M. de Lambert. – Je ne ſais pas pourquoi je

vous fais tout ce détail, car j'ai bien d'autres choſes à vous dire ; mais c'eſt que je ſuis encore toute remplie de nouveaux propos de cette eſpece, & plus occupée que jamais du déſir de devenir libre, & de n'avoir plus de cour à faire qu'à ceux qui ont réellement de la bonté pour moi, & qui ſatisferont & mon cœur & mon eſprit. Ma vanité ne trouve point que le grand nombre dédommage du mérite réel des perſonnes. Je ne me ſoucie point de briller ; j'ai plus de plaiſir cent fois à ne rien dire, mais à entendre de bonnes choſes ; à me trouver dans une ſociété douce de gens ſages & vertueux, qu'à être étourdie de toutes les louanges fades que l'on me prodig e à tort & à travers en bien des endroits. Ce n'eſt pas que je manque de reconnoiſſance ni d'envie de plaire ; mais je trouve que l'approbation des ſots n'eſt flatteuſe que comme générale, & qu'elle devient à charge quand il la faut acheter par des complaiſances particulieres & réitérées.

L'HOMME JUSTE.

PENDANT une belle ſoirée d'automne, le vieillard Lyſandre, aſſis devant ſa cabane expoſée au couchant, jouiſſoit encore une fois des rayons du ſoleil, devenu comme lui plus foible & moins ardent.

De temps en temps il levoit les yeux vers le Ciel, & lui demandoit un terme auſſi paiſible au déclin de ſon âge. Quelques momens après, le ſpectacle de la nature lui faiſoit oublier le grand nombre de ſes années: pour la quatre-vingt-dixieme fois il la voyoit ſubir les changemens des ſaiſons. Lyſandre l'avoit toujours vue & admirée; Lyſandre la voyoit & l'admiroit encore : la nature eſt ſi belle!

Preſſentant qu'il en jouiſſoit pour la derniere fois, il demeura long-temps dans une

pieuſe extaſe. Tout doucement & ſans être vu, Philandre, l'aîné de tous ſes enfans, s'étoit approché derriere lui. Il reſpecta d'abord le ſilence éloquent du vénérable vieillard ; mais le reſpect céda bientôt à l'amour. Le fils ſe précipite dans les bras de ſon pere, qui s'écrie : » Si je finiſſois ma vie » en ce moment, mon dernier jour ſeroit » un jour heureux «. Ils s'embraſſent de nouveau, & il reprend : » Mon fils, je t'ai promis » depuis long-temps un Cantique, le *Can-* » *tique du Juſte*. L'heure pour laquelle je te » le réſervois eſt, je crois, arrivée. Philandre » tu m'entends peut-être pour la derniere » fois.... Ma voix eſt foible : mais elle aura » toujours aſſez de force pour un ſujet ſi » beau «.

Et il chanta ainſi :

Qu'il eſt doux d'être vertueux !

La vie de l'homme juſte ſe paſſe auſſi paiſiblement que les eaux tranquilles du ruiſſeau pur s'écoulent avec lenteur à travers la prairie.

Comme elles, le juſte laiſſe après lui l'abondance & la félicité ; comme elles, on le déſire, on le chérit, on le regrette.

Qu'il eſt doux d'être vertueux !

La nature veille en tout temps ſur l'homme juſte. Elle préſide à ſa naiſſance, & lui donne des parens auſſi ſages que tendres, qui prennent ſoin de ſa jeuneſſe & le forment à la vertu. Dans peu il devient robuſte comme eux. Le premier uſage de ſes forces eſt d'en aider ſes parens déjà débiles ; il voudroit leur rendre tout ce qu'il en a reçu. Mais bientôt la nature parle à ſon cœur : il ſent le beſoin d'une compagne. Une digne amante vient s'offrir à ſes innocens déſirs. Le plus tendre amour les captive bientôt dans les plus doux liens. Une aimable & nombreuſe poſtérité eſt le fruit d'un ſi ſaint hymen : ils font leur bonheur de celui de leurs enfans, pour en mériter dans la ſuite un juſte retour. Les années ſe multiplient : ces vertueux époux courbent peu-à-peu ſous leur poids ; enfin ils

y ſuccombent, regrettés des leurs. Contens d'eux, ils meurent comme ils ont vécu.

Qu'il eſt doux d'être vertueux !

Les infortunés béniſſent l'homme juſte ; ſes compatriotes l'aiment ; l'étranger l'eſtime ; les plaiſirs les plus doux ſe raſſemblent tous ſous ſon humble toît. Les propos gais, les jeux innocens charment ſes loiſirs, couronnent ſes repas & le diſpoſent à de nouveaux travaux ; & pour compléter ſon bonheur, l'amitié, la tendre amitié s'aſſit à ſa table.

Qu'il eſt doux d'être vertueux !

Pour l'homme juſte l'aurore eſt toujours belle, le jour toujours ſerein, la nature toujours dans ſon printemps. Le réveil de l'homme juſte eſt le ſignal du bonheur ; ſes momens ſont tous remplis : l'infortuné les compte preſque tous pour lui. La nuit ne ſurprend pas le juſte avant d'avoir profité du jour. Le doux ſommeil vient alors fermer ſes paupieres ; il dort & ne craint pas d'être réveillé

au bruit des remords. La paix eſt la compagne de l'innocence. Le calme de la nuit n'eſt pas plus profond que celui de ſon cœur.

Qu'il eſt doux d'être vertueux !

Le méchant, il eſt vrai, partage avec le juſte la lumiere du jour. La nuit étend ſes voiles paiſibles ſur l'un comme ſur l'autre. Sur l'un & ſur l'autre la nature répand ſes bienfaits ; mais, qu'elle diſcerne cependant bien la vertu du vice ! Ces mêmes préſens de la bonne nature qui font le bonheur du juſte qui en ſait jouir, ſont une ſource de maux pour le méchant qui en abuſe. La liqueur vermeille de Bacchus, donne à l'homme ſobre les forces qu'elle ôte à l'homme intempérant.

Qu'il eſt doux d'être vertueux !

Quelquefois auſſi des nuages ſombres viennent obſcurcir les beaux jours de l'homme juſte : ſes plaiſirs ſont quelquefois traverſés de peines ; mais c'eſt une ingénieuſe précaution

tion de la nature, pour lui faire mieux ſentir le prix du bonheur. Quelque revers qu'il lui arrive, il conſerve toujours un bon cœur, un eſprit droit, une belle ame. Une voix conſolante lui crie ſans ceſſe : Ne crains rien, tu es juſte.

Qu'il eſt doux d'être vertueux!

La nature aime le juſte; elle lui accorde une heureuſe enfance, une belle jeuneſſe, une vieilleſſe aimable. Elle lui donne des parens ſages, une épouſe chaſte, de tendres enfans, de vrais amis, une ſanté parfaite, une terre fertile, une vie fortunée, une mort conſolante. Le juſte eſt heureux fils, heureux époux, heureux ami.

Qu'il eſt doux d'être vertueux!

» Mais des larmes coulent de tes yeux, » mon fils! (reprit le vieillard en l'embraſ- » ſant); j'aime à te voir ſenſible à cette image. » Sois donc toujours juſte, & tu ſeras tou- » jours heureux. Cherche à faire le bien, tu » trouveras le bonheur «.

Ce furent les dernieres paroles de Lyſandre. Il ignoroit que la mort placée derriere lui depuis quelques inſtans, n'avoit oſé interrompre par ſa préſence, une ſcene auſſi touchante. A peine le vieillard eut-il fini, qu'elle s'offre à ſes regards. Lyſandre la vit ſans effroi : il l'attendoit ſans crainte. Il embraſſe encore une fois Philandre. La mort ſaiſit cet inſtant, le frappe.... & l'ame du pere paſſa dans celle du fils.

*Par M. S** MAR**.*

PORTRAIT
DU DUC DE MARLBOROUGH,

Traduit de l'Anglois du Comte de CHESTERFIELD.

DE tous les hommes que j'ai vus, je n'en ai jamais connu à qui la nature ait donné en partage autant de graces qu'au feu Duc de Marlborough. Il ſemble qu'elle ait pris plaiſir à les lui prodiguer au ſuprême degré; & en effet, elles lui furent d'un grand ſecours; car je ne ſuis point comme ces grands Hiſtoriens qui aſſignent toujours de grandes cauſes aux grands événemens, & je ne crains point de dire que ce fut aux graces que le Duc de Marlborough dut la plus grande partie de ſa fortune & de ſon élévation. Il n'étoit rien rien moins que lettré, il écrivoit mal l'anglois, & le parloit encore plus mal. Il ne lui échappoit point de ces ſaillies heureuſes, de ces traits brillans qui caractériſent l'homme d'eſprit; mais il ne le cédoit à perſonne en bon

ſens, en pénétration, en diſcernement. Cependant ces dernieres qualités ne l'auroient pas mené bien loin, lorſqu'il n'étoit encore que Page de la femme de Jacques II. C'étoit aux graces qu'il étoit réſervé de le protéger & de l'avancer. Étant Enſeigne dans les Gardes, la Ducheſſe de Cléveland, Favorite de Charles II, frappée de ſes manieres vraiment gracieuſes, lui fit préſent de 5000 livres, dont il acheta auſſi-tôt une annuité à vie de 500 liv. par an de mon grand'pere Halifax, & ce fut là l'origine de ſa fortune. Doué de la plus heureuſe phyſionomie, il faiſoit tout avec une grace à laquelle rien ne pouvoit réſiſter. Ce fut par ſes manieres engageantes & affables, que, pendant tout le temps qu'il fit la guerre, il eût le ſecret de réunir les différentes Puiſſances de la grande alliance, & de les porter toutes au principal objet de la guerre, quoique diviſées entr'elles par leurs intérêts particuliers, leurs défiances & leurs fauſſes vues. Le Duc de Marlborough fut ſouvent obligé de ſe rendre auprès de certaines Cours inac-

tives ou prêtes à ſe détacher de la cauſe commune, & il réuſſit conſtamment dans ſes négociations, & ſut toujours ramener ces différentes Cours à ſes vues.

Le Penſionnaire Heinſius, ce vieux & reſpectable Miniſtre qui avoit gouverné abſolument la République des Provinces-Unies pendant plus de 40 ans, fut entiérement gouverné par le Duc de Marlborough; & cette République le reconnoît bien encore aujourd'hui. Le Duc de Marlborough avoit une tête froide, & jamais on n'apperçut la moindre altération ſur ſon viſage. Il refuſoit plus gracieuſement que d'autres n'ont coutume de donner: ceux qui ſortoient de ſon audience, quoique très-mécontens par rapport à la tournure de leurs affaires, étoient enchantés de ſa perſonne, &, pour ainſi dire, conſolés par ſes manieres honnêtes. Malgré tant de graces & d'urbanité, jamais homme ne ſut auſſi bien que lui conſerver les dehors de la repréſentation, & ſoutenir avec plus de nobleſſe le haut rang où la fortune l'avoit élevé.

BIOGRAPHIE
DE
QUELQUES LORRAINS CÉLEBRES.

DENIS RIVARD, né à Neufchâteau, fut un Chirurgien habile pour l'opération de la taille ; il exerçoit depuis deux ans ſon art à l'Hôtel-Dieu de Paris, lorſque le Duc Léopold le rappelant en 1725, le nomma Démonſtrateur d'Anatomie en l'Univerſité de Pont-à-Mouſſon. Depuis ce temps juſqu'en 1737, on compte qu'il fit l'opération du calcul ſur plus de 600 pauvres de la Lorraine & du Barrois, qu'il tailla dans l'hôpital de Luneville. Cet établiſſement utile fut très-encouragé par Staniſlas. Mais il eſt vrai que la réputation de Rivard rendit cet hôpital très-fameux ; il jouiſſoit lui-même de beaucoup de réputation : MM. la Peyronie & Morand l'eſtimoient ſinguliérement. Il continua d'opérer les pauvres

juſqu'à ſa mort, arrivée à Pont-à-Mouſſon, le 17 Mars 1746. Il forma d'excellens éleves.

GIRARDET, Peintre du Roi de Pologne, & l'un des membres de l'Académie de Peinture de Paris, fut un très-bon Artiſte que la mort a récemment moiſſonné. Ce fut au château de Luneville, & ſous les yeux de Staniſlas, qu'il commença, le 25 Novembre 1652, ſes exercices de deſſin, de peinture & de ſculpture. Girardet, né à Luneville en 1709, petit-neveu de Charles Meſlin, fut le meilleur éleve de Claude-Charles. Nul Artiſte n'a rendu plus de ſervices à ſa Patrie, ne fût-ce que par l'inſtruction gratuite qu'il aimoit à donner de ſon art. Par brevet du 10 Mai 1758, Staniſlas le nomma ſon Peintre ordinaire. A la ſcience Girardet joignoit les qualités les plus reſpectables du cœur, & il s'acquit une eſtime qui ne périra point.

FRANÇOISE D'ISSEMBOURG D'APPENCOURT DE GRAFFIGNY, née à Nancy,

mourut à Paris le 12 Décembre 1758, âgée de 64 ans. Cette femme vraiment illuſtre dans la littérature, étoit fille unique de François-Henri d'Iſſembourg, Seigneur d'Appencourt, de Grieux, &c. Lieutenant des Chevau-Légers & Major des Gardes-du-Corps de S. A. R. le Duc de Lorraine, Gouverneur de Boulay & de la Sarre. – Mademoiſelle d'Iſſembourg fut mariée à François-Hugues de Graffigni, Exempt des Gardes-du-Corps, & Chambellan du Duc de Lorraine. Son aieul fut le premier de ſon nom qui s'attacha à la Cour de Lorraine, en qualité de Colonel des Gendarmes de la Garde. Nommer les ouvrages de Mad.e de Graffigni, eſt le plus bel éloge qu'on puiſſe faire de ſes talens. Ses Lettres Péruviennes ont paſſé en Europe pour un modele de graces, d'eſprit & de délicateſſe. Les nations étrangeres ſe ſont empreſſées de le traduire. *Cénie*, comédie en cinq actes, eut le ſuccès le plus éclatant & le plus mérité. *La fille d'Ariſtide*, à la vérité, ne réuſſit point au théâtre, mais

elle mérite cependant des éloges. Madame de Graffigni étoit du plus aimable caractere, de la plus rare ſenſibilité ; elle n'eut qu'une paſſion, celle de faire le plus de bien qu'il lui étoit poſſible. La Cour de France, l'Empereur & l'Impératrice-Reine l'honorerent de leur eſtime & de leurs bontés ; elle reçut pluſieurs fois de l'Empereur des préſens, qui très-certainement n'avoient pas été mendiés ; elle étoit en relation la plus intime avec le Prince Charles, Gouverneur des Pays-Bas, & feu Madame la Princeſſe Charlotte de Lorraine, oncle & tante de la Reine de France. Quoiqu'à l'avantage d'une naiſſance illuſtre, Madame de Graffigni réunît une grande fortune, des connoiſſances variées, les plus heureuſes qualités de l'eſprit, elle étoit ſimple, modeſte ; & ne parloit jamais d'elle ni de ſes ſuccès. Sa vie n'a été qu'un tiſſu déplorable de malheurs & de déſagrémens ; & c'eſt dans ſes malheurs ſans doute qu'elle puiſa cette douce & ſublime philoſophie du cœur, qui caractériſe ſes ouvrages

& les fera paſſer à la poſtérité. Madame de Graffigni étoit petite-niece du célebre Callot.

JEAN LAMOUR, l'un des plus habiles Serruriers de ce ſiecle, naquit à Nancy en 1695. Il travailla d'abord à Metz, d'où il fit en 1724 deux voyages à Paris, pour ſe perfectionner dans l'art de la ferrurerie & dans le deſſin. Il fut très-employé pendant la régence de S. A. R. MADAME. Ce fut là qu'il inventa & fit exécuter les petites grilles qui décorent les deux extrémités de la promenade de la Carriere, celle de l'Hôtel-de-Ville, des fontaines & des iſſues de la place Royale de Nancy. Il a conſigné ces chef-d'œuvres dans un ouvrage de format grand Atlas, ſupérieurement gravé. On en trouve encore quelques exemplaires chez ſes héritiers. Lamour termina ſes plus beaux ouvrages ſous les yeux de Staniſlas, & ces morceaux ſeront perpétuellement l'objet de l'admiration des connoiſſeurs.

JEAN-LÉONARD BOURCIERS, eſt regardé avec raiſon comme un des plus grands Magiſtrats de la Lorraine; il naquit à Vezelize, au mois d'Août 1649. Il étoit éloquent, ſavant Juriſconſulte, & très-inſtruit: il écrivit beaucoup, eut grande part à la légiſlation de la Lorraine, fut employé aux affaires les plus importantes, par Louis XIV & par le Duc Léopold, dans des temps difficiles. Il avoit été Procureur-général du Roi à Luxembourg, & Procureur-général de la Cour ſouveraine de Lorraine. C'eſt pour lui que fut créée la place de Premier Préſident. Il mourut à Nancy le 3 Septembre 1726. Son mauſolée, dans l'Egliſe des Minimes de la même Ville, eſt un des plus beaux ouvrages de François Chaſſel.

PIERRE SIGORGNE, ancien Profeſſeur de Philoſophie au College Dupleſſis de Paris, Phyſicien connu par pluſieurs ouvrages, eſt né à Rembercourt-aux-Pots le 25 Octobre 1719.

CLAUDE VARNEROT, Auteur du livre ſi connu, & réimprimé tant de fois, appelé le

Bon Paroiſſien, étoit né à Stainville le 30 Août 1648. Il mourut dans ſa Cure de Lucy, auprès de Toul, le 1 Novembre 1734. C'étoit un excellent Curé. Il donna l'exemple de toutes les vertus qui rendent ce miniſtere ſi bienfaiſant & ſi utile. Le College royal de l'Univerſité de Nancy poſſede actuellement un Profeſſeur de Rhétorique du même nom, qui remplit dignement par ſes talens la place qu'il occupe.

RICHARD DE VASSEBOURG, Auteur des Antiquités de la Gaule Belgique, né à Saint-Michel, mis au College de la Marche à Paris, en 1497, en devint Principal: il mourut Archidiacre de Verdun.

GABRIEL DE ROZIERES, Jéſuite, né en 1690, fut un Prédicateur renommé.

PHILIPPE VAYRINGE, Profeſſeur de Phyſique, Machiniſte de l'Empereur, très-connu dans toute l'Europe par ſon génie, ſes inventions & ſes grands progrès dans la méca-

nique, naquit à Nouillonpont, le 20 Décembre 1684, & mourut en Toſcane en 1746. L'Abbé des Fontaines parle de ce célebre Mécanicien dans ſes Obſervations ſur les écrits modernes, à l'occaſion de la machine de M. Dupuy pour élever les eaux.

Vayringe inventa ſon inſtrument univerſel & l'exécuta en 1726, ſur neuf pouces de diametre. Il en envoya la deſcription & les uſages à M. Jordan, pour l'inſérer dans le Journal de Verdun. Cette machine doit être dans le cabinet du Grand-Duc. Vayringe a laiſſé beaucoup de filles; Chaman ſon ami en épouſa une.

JEANNE D'ARC, héroïne célebre dans notre Hiſtoire, naquit à Domp-Remy. Elle fit lever le ſiege d'Orléans aux Anglois en 1429. Son pere, ſa mere & ſes freres furent anoblis par Charles VII. On voit encore à Domp-Rémy ſa maiſon, ſur la porte de laquelle ſont une figure & ſes armes; & ſur le banc du

Village, les veſtiges de la Chapelle où elle alloit faire ſes prieres : ſes armes ſont d'azur, à deux fleurs de lis d'or, & une épée d'argent, à la garde dorée la pointe en haut, ſurmontée d'une couronne d'or.

Michel de Montaigne, qui paſſa à Domp-Remy en 1580, dit dans ſon Journal en parlant de Jeanne d'Arc : » Le devant de la maiſonnette où elle naquit, eſt tout peint de ſes geſtes ; mais l'âge en a fort corrompu la peinture. Il y a auſſi un arbre le long d'une vigne, qu'on nomme *Arbre de la Pucelle*, qui n'a nulle autre choſe à remarquer. «

Le P. Norbert, Capucin, (depuis Abbé Curel, Pariſot dit Platel) fameux par ſes écrits ſur les Indes & les Miſſions étrangeres, eſt né à Bar-le-Duc.

Pierre Alliot, premier Médecin de la Reine Anne d'Autriche, mere de Louis XIV, eſt auſſi né à Bar-le-Duc.

Adrien Lallemant, Médecin très-habile du ſeizieme ſiecle, & qui a beaucoup travaillé à Paris ſur le texte d'Hippocrate, étoit né à Sorey, en Mars 1321. Le College royal de Médecine de Nancy, a pour Aggrégé un Docteur de ce nom, Praticien habile & bon obſervateur dans l'art de guérir.

Ignace-Isidore Mengin, grand Médecin, a écrit ſur la catalepſie & ſur les eaux de Plombieres.

Nuisemant, Auteur de quelques traités de Chimie & de pluſieurs autres ouvrages, eſt né à Ligny.

Jean-Daniel Laur, & Jean-Jacques Laur ſon frere, Minéralogiſtes célebres, étoient nés à Sainte-Marie-aux-Mines.

Guillaume Hain, né à Etain, fit de grands progrès dans les Lettres & la Juriſprudence. En 1431, les Evêques aſſemblés au Concile de Bâle l'inviterent à s'y trouver,

& l'en firent Promoteur général. Il aida à la dépoſition d'Eugene IV. Félix, qui ſuccéda à Eugene, lui donna le chapeau en 1440. Nicolas V le fit de nouveau Cardinal, & en 1449 l'envoya Légat en Lorraine. Il mourut à Rome en 1458. On croit qu'on en rapporta ſon corps, & qu'il fut inhumé dans le chœur de l'Égliſe paroiſſiale d'Étain, qu'il avoit fait bâtir par un Architecte & des ouvriers venus de Rome, avec beaucoup de magnificence pour ce temps : on y voit encore une inſcription avec une effigie & ſes armes.

CLAUDE JOLY, grand Prédicateur plein de zele & de ſcience, dont les prônes ont été réimprimés pluſieurs fois après ſa mort, & qui avoit été Curé de Saint-Nicolas-des-Champs à Paris, mourut Évêque d'Agen en 1678. Il étoit né à Buzy en 1610.

Le FRÈRE PAULUS, Jéſuite, d'abord Menuiſier, puis Mécanicien très-habile & Aſtronome, étoit né à Veſelize le 19 Octobre 1710.

JEAN-JOSEPH FLEUROT, Chirurgien habile pour les fractures & les luxations, fut très-connu en Lorraine ſous le nom de *Valdajol*. On l'appela à Verſailles au mois d'Octobre 1759, pour viſiter M. le Duc de Bourgogne. Ce Prince demanda que la famille de Fleurot fût exemptée de la milice, attendu les grands ſervices qu'elle rend à la Lorraine. Cet homme eſtimable a conſervé ſa ſimplicité & a acquis les plus grandes connoiſſances. Il demeure à la Brogne, maiſon qui lui appartient dans le Hirmont d'Aval, à une demi-lieue du Prieuré d'Hérival, & à une lieue de Laître, ſa patrie. Son cabinet eſt rempli de curioſités analogues à ſon état, principalement ſur l'Anatomie, & d'excellens livres.

FRANÇOIS-THIMOTHÉE THIBAULT, né à Nancy en 1700, mort aux eaux à Bains au mois de Juillet 1774, étoit fils de Claude Thibault, Avocat fort ſavant & Expéditionnaire en Cour de Rome. Il fut anobli par le Duc Léopold le 20 juin 1711. François-Thimothée

fut auſſi Expéditionnaire, & plaida avec beaucoup de ſuccès au Barreau de Nancy. Il entra dans la Magiſtrature & en remplit pluſieurs places ; il fut Cenſeur Royal & l'un des premiers Académiciens de Nancy. Il eſt Auteur de pluſieurs ouvrages, dont quelques-uns ont été imprimés ; le *Tableau de l'Avocat.* Le plus important eſt ſon *Hiſtoire des lois & uſages de la Lorraine & du Barrois dans les matieres bénéficiales, in-fol.* Nancy. 1763. Il avoit fait imprimer *la Femme jalouſe*, comédie, & compoſé une tragédie de *Judith.* Celle-ci eſt reſtée manuſcrite ; mais ce n'eſt pas ſur ſes vers qu'il faut juger du Magiſtrat.

JEAN-FRANÇOIS NICOLAS, Marchand & Libraire, né à Nancy le 29 Février 1710, mourut le 28 Novembre 1761. Il a continué juſqu'en 1742 la Diſſertation hiſtorique de Balthazar de Rennel ſur la ville de Nancy. Il avoit formé une collection conſidérable & très-curieuſe de toutes ſortes d'écrits & d'eſtampes concernant la Lorraine & les Lorrains.

La maniere franche & obligeante avec laquelle il communiquoit ſes ouvrages aux Artiſtes & à ceux de ſes compatriotes qui s'occupoient de l'hiſtoire du pays, mérite de la reconnoiſſance. Il a donné beaucoup d'articles à la Bibliotheque de Lorraine.

Nicolas Ferri, Nain du Roi de Pologne, ſi connu ſous le nom de *Bébé*, mourut le 9 Mai 1764. Il étoit né le 15 Octobre 1741 à Plaint, village de la Principauté de Salm. A ſa naiſſance il peſoit douze onces; c'étoit un homoncule au phyſique & au moral. Il y a un monument aux Minimes de Luneville, qui donne ſa meſure exacte. Il eſt parlé de ce Nain dans l'ouvrage Anglois intitulé, *le Monde*; & il eſt remarquable que dans la Principauté de Salm il étoit né un Géant qui fut au ſervice de Léopold. On montre à Sénones les gants du Géant & les ſouliers du Nain. M. le Comte de Treſſan a compoſé une épitaphe pour Bébé, qui eſt rapportée dans le ſupplément de l'Encyclopédie, tom. 1. pag. 6.

Extrait de M. Durival.

LA SANTÉ,

ÉGLOGUE.

DANS le temps que des Bergers imprimoient les traces profondes de leurs pas ſur la verdure que l'Aurore venoit d'arroſer de ſes pleurs, le jeune Damon, libre des ſoins de la Ville, traverſoit un champ nouvellement moiſſonné. Une maladie de langueur l'obligeoit à chercher des lieux conſacrés au ſilence & au contentement. Il les trouve; & ſentant ſes forces renaître, il dirige ſa promenade vers un berceau qu'il apperçoit dans l'éloignement. Là, il s'arrête, & chante, après quelques momens de repos, une hymne en l'honneur de la Divinité dont il commence à éprouver le pouvoir bienfaiſant.

Viens, Déeſſe des champs, belle Santé! Arrive ici, portée ſur les aîles des Zéphyrs Etéſiens. Que je reſpire tes dons avec l'air frais du matin!

Les fontaines, les fleurs, & tant d'autres merveilles qui parent nos champs, s'évanouiſſent toutes en ton abſence, & ne reparoiſſent qu'à ton retour.

Quelle touchante émotion ! Je ſens la Déeſſe qui approche, & la face de la nature s'égaie avec moi. Le ſouffle des vents coule légérement ſur l'herbe tendre ; les marguerites s'épanouiſſent aux rayons du ſoleil ; les ruiſſeaux roulent, en murmurant, leurs flots argentés ; & les feuilles des arbres ſont doucement agitées par l'haleine des Zéphyrs.

De tous côtés j'entends des oiſeaux inviter les échos des bois à répéter leur ramage ; & ma vue eſt également charmée, ſoit qu'elle contemple ces collines dont l'aſtre du jour éclaire les ſommets, ou ces vallons où l'ombre ſe plaît à faire ſon ſéjour, ou ces bords tapiſſés de mouſſe, ou ces côteaux fleuris qui s'éloignent en ſerpentant. Viens, Déeſſe des champs, viens ! mais amene avec toi l'Exercice ton

frere, qui habite les montagnes, & accourt à ta voix, dès que tu l'appelles. Toujours actif, il annonce la fin de la chaſſe en ſonnant du cor. Il grimpe au haut des rochers, & ſemble gliſſer ſur la ſurface des plaines : ſon teint hâlé brave les injures de l'air ; & les filets qu'il porte, flottent au gré des vents. Ces travaux accablans pour des hommes foibles, ſont avec toi des ſources de vigueur & de plaiſir.

Que la Molleſſe reſte juſqu'à midi étendue ſur le duvet ; qu'énervée par le repos, elle ſe berce, l'éventail à la main, dans une ville étouffée de chaleur ; qu'elle ſe ſerve de châtiment à elle-même, & que la langueur qui l'accable, aille toujours en augmentant. Pour moi je monte mon courſier ; j'appelle mes chiens, qui ſavent forcer le renard à quitter ſon terrier pour gagner un fort ; je les mene dans les endroits où le cerf traverſe d'épaiſſes brouſſailles, & de ſon bois ébranle les arbriſſeaux ; je lâche le faucon,

qui prend ſon eſſor vers le ciel, & ne s'arrête que pour fondre ſur ſa proie; j'offre au poiſſon un appât trompeur, ou je charge mon fuſil d'un plomb meurtrier. C'eſt ainſi que je réunis conſtamment l'exercice & le plaiſir.

Belle Santé! reſte ici juſqu'à la fin de cette année. Quand l'année ſuivante arrivera, mes vers t'inviteront à reſter encore.

Amene auſſi avec toi ta fille, la Joie tranquille. Je la connois : elle a les joues vermeilles, & l'air riant; l'éclat qui l'environne chaſſe au loin les ſombres nuages de la triſteſſe. C'eſt pour elle que je rends mes gazons unis, & que j'ai ſoin de courber mes berceaux, de tondre mes haies, & d'étayer mes fleurs. C'eſt en ſa faveur que j'ai conſtruit cette retraite, & je l'y recevrai avec amitié, quand elle me fera ſentir qu'un repos ſtudieux, qui ſuccede aux exercices du corps, n'eſt, ſous une nouvelle forme, qu'un plaiſir continué.

Le commerce de mes amis releve les charmes de ce ſéjour, & le Tuſcule de Ciceron revit dans le mien. Tantôt je m'occupe à lire des ouvrages que la ſageſſe même a dictés, & j'y puiſe des connoiſſances moins propres à me faire conſidérer dans le monde, qu'à me rendre meilleur. Tantôt parcourant d'un pas léger des lieux où regnent l'harmonie & l'innocence, j'y rencontre les mêmes objets que Théocrite chantoit dans les plaines de Sicile, & ceux que Virgile dépeignit avec de ſi riantes couleurs. La joie aime à ſe trouver au milieu de ces doux amuſemens, & ſa préſence eſt annoncée par des chants.

Belle Santé ! reſte ici juſqu'à la fin de cette année. Quand l'année ſuivante arrivera, mes vers t'inviteront à reſter encore.

Traduit de l'Anglois de PARNELL.

LES

LES DEUX PALADINS
OU
L'AMITIÉ A L'ÉPREUVE;

CONTE DE CHEVALERIE.

Il y avoit à la Cour de l'Empereur Charlemagne deux jeunes Paladins, neveux du célebre Witikind, Duc des Saxons. Leur oncle les avoit envoyés, bien malgré lui, à Aix, en qualité d'otages. Ces deux freres se nommoient, l'un *Sigifrid*, & l'autre *Fridigerne*. Sigifrid étoit l'aîné; mais le droit d'aîneſſe étoit nul entre eux: une union, une amitié fraternelle juſqu'alors ſans exemple, avoient fait diſparoître toute inégalité dans l'ordre de la naiſſance. Leurs peines, leurs plaiſirs étoient les mêmes. L'un eût regretté de ne point partager la captivité de l'autre. Ils avoient les mêmes goûts, les mêmes volontés, les mêmes paſſe-temps, les mêmes habitudes. Ils partageoient par-tout la même table; à la ville,

le même hôtel ; au camp, la même tente. Mais ce qui ſurprenoit toute la Cour de l'Empereur, c'eſt qu'au milieu des plus célebres beautés de l'Europe, ces deux jeunes Seigneurs portoient encore l'écharpe blanche, ſymbole de leur inſenſibilité pour les Dames, & de leur éloignement pour l'eſclavage amoureux. Cette inertie de leur cœur ne devoit pas long-temps durer. Elle ceſſa à l'arrivée de la belle Armonde, fille d'Amaury, Comte de Baviere. Tous deux la virent ; tous deux, à ſa vue, ſentirent les premieres atteintes de l'amour ; tous deux ſe les diſſimulerent le plus long-temps qu'ils le purent. Il eſt naturel de tenir ſecret à ſon ami ce qu'on s'efforce de ſe cacher à ſoi-même. Les deux Paladins ſe renfermerent dans une réſerve mutuelle. Ils ſe refuſoient juſqu'à la douceur de prononcer en préſence l'un de l'autre le nom de l'objet adoré. Ils craignoient qu'en proférant ce nom, leur trouble ne les trahît. Une telle diſcrétion eſt un crime en amitié ; auſſi leur amitié en ſouffrit-elle ; car Sigifrid ſe croyoit coupable

envers Fridigerne, comme Fridigerne envers lui ; & rien ne nous refroidit plus à l'égard de quelqu'un, que le ſentiment de nos propres torts. Mais ſi leur flamme étoit pour chacun un myſtere réciproque, elle n'en fut point un pour la clair-voyante Armonde, à qui cependant nul des deux n'avoit oſé déclarer ſa paſſion. Les femmes ont un ſens particulier, par l'organe duquel elles démêlent ce qui ſe paſſe pour elles dans le cœur d'un cavalier; organe unique, ſupérieur & prophétique, qui les inſtruit de tout avant même la premiere déclaration ; & quand le cavalier s'aviſe enfin de cette déclaration tardive & qui lui coûte tant, *il eſt venu*, comme dit le Poëte, *avant que d'être arrivé.* Quand les deux freres, chacun à part, chacun ſans ſe rien communiquer, eurent fait à l'objet de leur amour cet aveu diſcret & pénible, Armonde en ſut moitié plus qu'elle n'avoit beſoin d'en ſavoir. Elle les éconduiſit tous deux ſous différens prétextes, mais ſans excluſion expreſſe, & avec l'amorce flatteuſe de l'eſpérance. Ar-

monde avoit à choiſir entre les deux freres ; car rien à la Cour de l'Empereur n'égaloit ni le mérite de cette belle, ni le leur ; & depuis la création du monde il eſt arrivé, on ne ſait comment, que les analogues s'attirent ; c'eſt-à-dire, que le beau recherche le beau, & que les perfections du même genre ſympatiſent entre elles. Mais le malheur que nous avons tous d'être nés avec un ſeul cœur, ſiege unique de nos ſentimens, fait qu'entre deux objets dignes également d'être aimés, nous nous déterminons pour un ſeul. Fridigerne eut le choix d'Armonde ; il ne dut point cette préférence à deux ans qu'il avoit de moins que ſon aîné (car ce n'eſt pas là une différence) ; il la dut à ſon heureuſe étoile, ſi toutefois les étoiles entrent pour rien en tout ceci.

Armonde mit toute ſon habileté à cacher ſa défaite à ſon vainqueur ; mais elle faiſoit de tous les deux une diſtinction aſſez particuliere, pour qu'on pût ſe douter que l'un des otages avoit ſon affection. Un événement,

auſſi tragique qu'imprévu, confirma encore les ſoupçons de la Ville & de la Cour.

On ſurprit une lettre en chiffre adreſſée de Saxe au Comte Amaury. Il n'en voulut point donner l'explication ; & ſur ce refus, il fut arrêté & conduit dans une Citadelle, où, le lendemain, on le trouva mort de poiſon. On préſuma qu'il avoit lui-même attenté ſur ſes jours, & que la lettre interceptée étoit un monument de ſa correſpondance avec ſon allié le Duc Witikind. Les politiques ſe figurerent que ſa fille Armonde pouvoit être ſa complice. Armonde fut arrêtée, & d'autant plus étroitement reſſerrée, que ſon pere s'étoit lui-même ôté la vie. Des Juges lui furent nommés, & les préſomptions furent contre elle. Il eût fallu des preuves ; mais alors les préſomptions ſuffiſoient pour prononcer un jugement, dont une perſonne du rang d'Armonde avoit droit d'appeler au jugement de Dieu, c'eſt-à-dire, à celui des armes par la voie de deux champions. Elle eut recours dans cette criſe à ce moyen

extrême, & nomma ſans héſiter, pour ſes défenſeurs, les deux nobles & preux Chevaliers & Paladins Sigifrid & Fridigerne, à chacun deſquels, en marque de clientelle, elle envoya une écharpe de couleur orangée.

Chacun des deux otages ſe perſuada que ſon frere n'entroit dans cette aſſociation que comme adjoint honorable. Ni l'un ni l'autre ne ſoupçonna ſon frere d'avoir fixé l'attention & la confiance de l'aimable fille du Comte Amaury. Cette erreur, au reſte, ne fut que celle de Sigifrid; car ſon frere Fridigerne lui étoit ſecrétement préféré.

Peu de temps avant la triſte aventure du Comte Amaury, l'Empereur avoit donné un Tournois célebre. Pluſieurs Paladins étrangers y avoient figuré, entre autres les deux jumeaux Almaric & Giſeric, Chevaliers Vandales, de la plus illuſtre naiſſance & très-renommés dans les combats & dans les joûtes, mais boſſus l'un & l'autre & d'une figure

hideuſe. Il y avoit eu quatre prix à diſputer. Deux avoient été remportés par les deux freres Saxons, & les deux autres par les freres Vandales. La rare beauté d'Armonde l'avoit fait choiſir par l'Empereur pour être ce jour-là la Dame du camp, c'eſt-à-dire, la diſpenſatrice des quatre prix. Quand les vainqueurs vinrent ſe préſenter devant elle pour recevoir de ſa belle main l'illuſtre récompenſe, Armonde cacha aſſez bien ſon émotion à la vue des deux héros Saxons; mais elle ne put, quelque violence qu'elle ſe fît, contenir ſes éclats de rire à la vue des deux jumeaux Vandales. A cette premiere inſulte, qui pouvoit paſſer pour involontaire, elle en ajouta une ſeconde moins ſuſceptible d'excuſe. Dans le compliment qu'elle leur fit en les couronnant, elle eut la malice de les comparer à Caſtor & Pollux, ces deux jumeaux immortels que leur beauté, leur force & leur adreſſe firent jadis mettre au rang des Dieux. Almaric & Giſeric diſſimulerent pour le moment qu'ils euſſent fait

attention à ce ſarcaſme qui les immoloit au mépris & aux riſées de toute une Cour ; mais de retour dans l'hôtel que Charles leur avoit aſſigné, à leur arrivée, pour demeure, ces deux freres en parlerent entre eux, & jurerent une haine éternelle à la Maiſon d'Amaury. Le haſard les ſervit à ſouhait dans leur vengeance ; car le ſoir même un Courrier lointain, trompé par la reſſemblance des noms d'*Amaury* & *Almaric*, remit au Chevalier Vandale les dépêches en chiffre dont on a parlé, & qui étoient deſtinées au Bavarois. Les deux boſſus, tous deux outragés & tous deux vindicatifs, n'héſiterent pas à porter à Charles cette lettre, & à ſe rendre les accuſateurs du Comte & de ſa fille. Leur dénonciation n'eut d'abord de force effective que contre le pere ; mais celui-ci ayant été trouvé empoiſonné en priſon, les charges commencerent à produire leur effet contre la belle & innocente Armonde. Elle fut, dans le court eſpace de trois jours, arrêtée, empriſonnée, interro-

gée, & condamnée à perdre la tête. Ce jugement de rigueur alloit être exécuté, lorſque les deux freres Saxons, acceptant avec empreſſement la qualité de ſes défenſeurs, ſe préſenterent dans la place publique, y jeterent leur gantelet aux deux délateurs, & firent ſurſeoir d'un jour l'exécution. Le combat ne fut point évité par les deux freres Vandales; mais le ſort des armes leur fut contraire : ils faillirent à y perdre la vie, & les vainqueurs ne la leur accorderent qu'après leur avoir fait reconnoître & déclarer à haute voix le Comte Amaury & ſa fille innocens de la correſpondance criminelle qu'ils leur avoient imputée. Charles, témoin de la valeur de Sigifride & de Fridigerne, leur prodigua mille louanges ; & préférant l'avantage de ſe les attacher comme ſes ſujets, à la politique de les tenir près de lui en qualité d'otages, il leur propoſa en France des dignités, des terres & des châteaux qu'ils accepterent, & pour leſquels ils prêterent à l'inſtant ſerment de fidélité. Il

paſſer dans l'urne par l'ouverture inférieure. La belle diſcrétement retirée, l'accès de l'urne devenoit permis à tous les cavaliers intéreſſés à la conſulter, & la cédule de velin étoit leur oracle. Trente jours s'étant écoulés, Armonde confia ſon ſecret à l'urne myſtérieuſe. Les deux freres Saxons ne manquerent pas de s'y rendre après elle. Ils y trouverent une cédule roulée qu'ils déployerent, & dans laquelle ils lurent diſtinctement le nom de *Fridigerne.*

Il n'eſt donné à perſonne de peindre ce qui ſe paſſa alors dans l'ame & dans les yeux des deux Paladins; mais Fridigerne étoit trop occupé à la lecture du billet propice, pour s'appercevoir du trouble qu'il eût aiſément pu remarquer ſur la phyſionomie & dans toute la perſonne de ſon frere. Sigifride eut donc le temps de ſe remettre de ſa conſternation, avant que Fridigerne eût eu celui de revenir de la plus douce des extaſes.

Je vous félicite, dit-il à ſon frere avec une

fauſſe joie, Armonde ſe déclare pour vous ; & ſans doute ſa tendreſſe ne couronne point un inſenſible. Pour toute réponſe Fridigerne, les yeux mouillés de larmes de plaiſir, embraſſe ſon frere, & lui fait ainſi l'aveu de ſa paſſion pour l'aimable fille d'Amaury, aveu qu'il ne croyoit pas faire à un rival.

Tandis que les apprêts de cet illuſtre mariage ſe font à Aix, la nouvelle imprévue d'une émeute ſurvenue dans l'Auſtraſie, force Fridigerne à partir promptement pour Mets, dont Charles lui avoit donné le gouvernement. Il confia, en partant, la belle Armonde à ſon frere Sigifride.

Celui-ci venoit d'obtenir des bienfaits de l'Empereur, un château fortifié au voiſinage d'Aix. Il y tranſporta auſſi-tôt le précieux dépôt qu'un frere, un ami, avoit remis à ſa garde.

Vers ce même temps, une contagion effrayante par la rapidité de ſes ravages, ſe

répandit dans Aix & dans ſes environs. On ne voyoit dans les rues & ſur les routes, que morts ou mourans. Ce fléau terrible n'épargnoit ni les grands ni le peuple, ni ſexe ni âge. Sigifride, que la jalouſie même avoit rendu plus paſſionné, & dont les vues ſecretes, ſur-tout depuis le départ de ſon frere, étoient de s'approprier la poſſeſſion excluſive d'Armonde; Sigifride, dis-je, profita de la contagion dont on vient de parler, pour faire courir le bruit qu'elle avoit atteint ſa future belle-ſœur, & qu'elle l'avoit emportée en trois jours. Comme tous les gens du château étoient ſes créatures, il en diſpoſa à ſon gré pour accréditer cette fable. Il fit faire à la prétendue morte des obſeques magnifiques, & lui fit ériger un tombeau vide dans ſa chapelle ſeigneuriale.

Cependant Armonde, tandis que l'on rendoit ces vains honneurs à ſon cénotaphe, gémiſſoit dans un donjon ſous la garde de deux geoliers infléxibles & farouches, qui

ne répondoient à aucune de ſes queſtions ; & qui lui refuſoient juſqu'à la conſolation de lui dire pourquoi on la traitoit avec cette rigueur. La viſite de Sigifride vint lever ſes doutes. Il lui apprit qu'au moyen des meſures qu'il avoit priſes, elle étoit morte pour tout autre que pour lui. Il lui annonça qu'elle ne devoit plus ſonger à Fridigerne, & qu'elle ne ſortiroit de ce donjon qu'épouſe de Sigifride. Il la quitta après cette déclaration ſans oſer la regarder, ni attendre ſa réponſe, en ſuppoſant que la ſurpriſe, la douleur & l'indignation qu'elle éprouvoit lui euſſent permis d'en faire une.

Le raviſſeur, tourmenté par de ſecrets remords (Sigifride en étoit ſuſceptible), n'oſa ſe préſenter devant ſa proie que trois jours après ſa premiere viſite. Il s'excuſa avec un embarras qui n'étoit point feint, & dont Armonde lui ſut gré. Elle profita de cet avantage qu'elle ſe voyoit ſur lui, pour lui faire des reproches ſenſibles, pathétiques ;

mais ſans aigreur ni amertume, ſur l'attentat auquel il s'étoit porté.

Sigifride ſe troubla, rougit, frémit, ſoupira ſe jeta aux pieds d'Armonde ; mais toujours commandé par une paſſion effrénée, il jura, même à ſes genoux, qu'il pourſuivroit le deſſein coupable, funeſte, irréſiſtible, qu'il avoit formé de s'aſſurer de ſa poſſeſſion à quelque prix que ce pût être. Que me reprochez-vous, Madame, lui diſoit-il ? les excès, les crimes que vous m'avez fait commettre, ma félonie envers mon frere, mes parjures envers mon ami ? Ah ! plus je me ſuis rendu coupable, moins je puis me réſoudre à perdre le fruit de mes forfaits. Que dis-je, Madame, il ne tient qu'à vous de les légitimer, de les abſoudre ; partagez ma faute, tranſportez-moi votre affection & le don de votre main. Mon frere, quelque irrité qu'il puiſſe être, quand il ſera inſtruit de mon attentat, n'oſera murmurer de votre ſecond choix. Il reſpectera en moi,

je ne dis pas ſon frere ou ſon ami, mais le poſſeſſeur de votre main, l'époux adoptif d'Armonde.

Un ſilence morne fut cette fois la réponſe de la fille du Comte de Baviere. Une tête à demi-tournée, un regard ſans colere prononcée, mais fixé vers un des angles du plafond de la chambre, & non ſur la perſonne du coupable, apprirent à Sigifride l'arrêt tacite émané de l'ame de ſa Dame. Il ſe retira triſte, confus, accablé, dans l'état d'un homme condamné & qui a ſouſcrit à ſon jugement.

Une ſemaine ſe paſſa ſans que Sigifride osât retourner au donjon. Comme il prenoit ſur lui d'y remonter, on lui annonça le retour de ſon frere, qui étoit revenu de ſon voyage d'Auſtraſie ſans même être entré dans cette Province, ſur l'avis qu'il avoit reçu que tous les troubles y étoient appaiſés.

Ce fut Charlemagne lui-même qui, trompé par le faux bruit de la mort d'Armonde, communiqua à Fridigerne ſes regrets & ſon erreur. Cette nouvelle fut un coup de foudre pour l'ame ſenſible de cet amant. Il courut au château de ſon frere, & ſe proſternant ſur le marbre de la tombe où il ſe figuroit que repoſoit l'objet unique de ſes penſées, il colla ſur cette pierre froide ſes baiſers brûlans, entremêlés de ſanglots & noyés d'un déluge de pleurs. Son frere accourut pour l'embraſſer & pour le relever; mais Fridigerne proteſta qu'il reſteroit ſans manger & ſans boire dans cette triſte attitude, juſqu'à ce que la froideur mortelle de la pierre ſépulcrale eût pénétré juſqu'à ſon cœur, & eût forcé ſon ame tardive de rejoindre celle de ſa bien aimée. Sigifride ſe retira dans ſon appartement plus confus, plus interdit, plus déſeſpéré que jamais. Ses inſtances auprès de ſon frere furent inutiles, & ce jour-là & le jour ſuivant. L'état de Sigifride empiroit en proportion du danger de Fridigerne, pour qui

toute ſa tendreſſe fraternelle s'étoit réveillée. Voici bientôt trois jours, diſoit-il en lui-même, que mon frere, mon ami, eſt ſans nourriture ; & c'eſt moi qui le mets au tombeau ! Voici bientôt un mois que j'alarme, que j'afflige, que je déſeſpere l'objet même de ſon amour & du mien ! Qu'il ſoit enfin un terme à ce double crime ; & quelque effort qu'il puiſſe m'en coûter, ſauvons au moins deux têtes ſi cheres.

Il dit, & rempli d'un projet héroïque, il monte au donjon, congédie les deux geoliers ; & préſentant le bras à la belle priſonniere, il l'invite à deſcendre. *Elle le ſuit en tremblant* juſqu'à la Chapelle, où elle voit un Chevalier étendu ſans mouvement ſur une tombe. Que devient la belle Armonde à cette vue ? Ce tombeau trompeur porte ſon nom, & l'écharpe eſt bien celle, celle même qu'elle ſe ſouvient d'avoir brodée pour Fridigerne. Armonde jette un grand cri ; ſes genoux ſe dérobent ſous elle. Elle ſe laiſſe

tomber ſur ſon époux giſſant ſur une tombe, & à demi-ſaiſi des glaces de la mort. Elle l'appelle, l'anime, le réchauffe par ſes tendres embraſſemens. Fridigerne, incertain s'il rêve ou s'il veille, ſe releve avec effort; il rappelle à lui tout ce qui lui reſte d'ame & de force. *Qu'eſt ceci*, dit-il en fixant Sigifride? *Tu vois*, lui dit le coupable, *le crime & la réparation. L'amour, ô mon frere! avoit mis entre nous l'amitié à une rude épreuve.*

Par M. POINSINET DE SIVRY.

LETTRE
DE
L'ACTEUR QUIN, ANGLOIS.

Vous me demandez, mon cher, ce que je penſe de l'Ecoſſe, dont je ſuis de retour depuis quelques jours; je vous ſatisferai en peu de mots.

Si vous me parlez du bas-peuple, j'aurai peine à vous ſatisfaire, car je ne l'ai jamais connu que par l'odorat : quant à la nobleſſe, elle eſt nombreuſe, & en général très-brave, mais extrêmement pauvre.

Y arrivant par l'Irlande, je débarquai dans un miſérable village, conſiſtant en une douzaine de cabanes dans le goût de celles des Hottentots : la principale étoit une hôtellerie tenue par un *Comte*. Tout le village s'aſſembla en un inſtant pour venir me ſaluer, s'imaginant, d'après mon train & ma mine, que

je devois être un grand Seigneur. Le Comte accourut, & tint mon étrier pour m'aider à deſcendre de cheval: puis ſe tournant du côté de ſon fils aîné qui n'avoit pas de culottes, il lui dit : Milord, conduiſez le cheval de Monſieur à l'écurie ; & priez votre ſœur Lady Betſi de lui tirer pinte à deux ſous, car je préſume que Monſieur voudra boire de notre meilleure biere.

Je fus obligé de paſſer en ce lieu la nuit, & de faire un ſoûper de pommes de terre brûlées & d'œufs pourris.

A cela près le Gentilhomme fut fort complaiſant; il me força d'accepter la moitié de ſon lit. Sa chambre n'étoit pas la plus magnifique du monde ; une vieille caſſette y tenoit lieu de ſiege, & le lit manquoit de rideaux.

Lady Betſi eut la bonté de me demander grace *pour le pauvre* état de l'appartement, en m'aſſurant que pluſieurs perſonnes de qualité y avoient ſouvent logé. Elle ajouta qu'à

la verité les couvertures étoient bien ſales & bien noires, & que cependant il n'y avoit pas encore quatre ans qu'elles avoient été lavées par la Comteſſe ſa mere & par Lady Mathilde-Caroline-Ange-Eléonore-Sophie, une de ſes ſœurs cadettes. Elle me ſouhaita une bonne nuit, & me promit que le Vicomte ſon frere ne manqueroit pas de graiſſer mes bottes pour le lendemain.....

RAPPROCHEMENT

DE L'HOMME ET DU CHIEN.

PENDANT que les épithetes *lion*, *aigle*, &c. ſont acceptées avec reconnoiſſance par les héros & par les plus grands hommes, l'épithete *chien* n'eſt priſe qu'en mauvaiſe part chez pluſieurs Nations. Les Turcs la donnent aux Chrétiens. Les Grecs appelerent, & l'on appelle encore *Ciniques*, du mot *Kuv Kuvos*, ces ſectaires de Diogene qui faiſoient profeſſion de fouler aux pieds la pudeur & les bienſéances. Les Italiens appellent *canaglia*, du mot *cane*, cette portion de l'eſpece humaine qui ne rougit d'aucune infamie. Chez les François, cette épithete n'eſt pas, à la vérité, ſi humiliante; elle exprime plutôt le dépit que le mépris; ils diſent, Ce chien d'homme! de tout homme qui croiſe leurs deſſeins. Les femmes nous obligent plus qu'elles

ne nous offenſent, quand elles nous donnent cette épithete, fût-ce avec la plus forte expreſſion poſſible.

Chez les Anglois, donnée au maſculin, elle n'eſt pas bien offenſante : on l'accouple toujours avec un adjectif qui en détermine le ſens. *A sly dog, a ſilly dog ; ſot chien, niais chien.* Il n'en eſt pas de même lorſqu'elle eſt donnée au féminin. Le mot *bitch*, eſt de toutes les invectives celle que les femmes ſupportent le plus impatiemment ; elle les affecte enfin beaucoup plus que les imputations les plus déterminées..... Tant qu'il vous plaira, diront-elles : *But why a bitch ? Mais pourquoi chienne ?*

Chez les Allemands, ce mot iſolé n'emporte pas un ſens bien offenſant ; mais certaines fonctions auprès des chiens, celle, par exemple, de gardeur, de meneur, de prévôt de chiens, exprimée par le mot *hundes vogt*, devient une injure ſi atroce dans leur langue, qu'il

qu'il faut néceſſairement du ſang pour la réparer.

J'ignore l'acception de l'épithete *chien* dans les autres langues ; mais je crois voir, dans ce que je viens d'avancer, une injuſtice d'autant plus grande à l'égard de l'eſpece canine, qu'il me ſemble qu'on a été peu conſéquent dans les motifs des épithetes priſes des autres animaux pour repréſenter les vertus des hommes. Je prends l'aigle pour exemple. J'ai étudié, j'oſe le dire, plus à fond que perſonne, la nature des oiſeaux de proie. Or, j'ai trouvé que l'aigle, mis à l'épreuve de l'affaitage, qui eſt la pierre de touche de ſes qualités, n'en a guere plus qu'une buſe ; ainſi, rien n'empêche qu'on ne prodigue l'épithete *aigle*, en la donnant à ceux qui la prétendent le plus préſomptueuſement.

Les détracteurs de l'eſpece canine n'ont voulu la conſidérer que par un côté ; ils l'ont obſervée avec la lunette des préjugés

de l'eſpece humaine habitante des Villes. Ils ont vu dans les rues, dans les places publiques, des chiens ſatisfaiſant au vœu de la nature, ſans égard pour les ſpectateurs; de là ils ont choiſi le chien pour être le ſymbole de l'impudicité.

Les chiens de rue, rebutés par-tout, maltraités ſans ceſſe par les hommes dont ils implorent avec importunité les ſecours, contractent à la longue cet air humble & rampant qu'ont les eſclaves de maîtres injuſtes; là-deſſus on a fait du chien le ſymbole de la baſſeſſe d'ame.

Pour juger ſainement d'une eſpece, il faut la voir dans l'état de ſa premiere inſtitution, & s'attacher ſur-tout à la portion d'individus qui eſt rapprochée le plus ſenſiblement du modele que la nature a dû ſe propoſer.

Or, pluſieurs conſidérations nous induiſent à croire, que dans l'état de nature, l'eſpece canine fut faite pour être aſſociée à l'eſpece humaine.

L'affection remarquable qu'ont tous les chiens pour les petits enfans ; la patience qu'ils ont à ſouffrir tous les caprices de ceux-ci ; le zele qu'ils mettent à leur défenſe à l'approche de tout être ſuſpect, ſont autant de traits qui induiſent à regarder les chiens comme gardiens naturels des petits enfans que leurs meres, appelées ailleurs par la néceſſité de pourvoir aux beſoins communs, ſont forcées de laiſſer au gîte. Cette conjecture eſt juſtifiée par une foule de faits avérés, qui exigeroient un volume à part.

D'autres obſervations font voir l'attachement inviolable qu'ont les chiens à garder & défendre les choſes inanimées qu'on leur confie. Ainſi, dans l'état de nature, lorſque l'homme étoit obligé d'abandonner pour quelque temps le dépôt de ſes proviſions, ſon chien lui en répondoit. Vouloit-il pourvoir à ſa ſubſiſtance par la chaſſe, ou aſſurer ſa perſonne contre des attaques ? il emmenoit un chien.

Sans doute il avoit diſtingué dans les divers ſujets, les caracteres qui annonçoient leurs différentes aptitudes pour chacune de ces fonctions ; car le chien de garde & le chien de chaſſe en ont de ſenſibles.

Quoique à la rigueur tout chien ſoit propre à quelque eſpece de chaſſe, il en eſt dont les caracteres ſont ſi déterminés à cet égard, qu'on ne peut héſiter à les choiſir pour un tel emploi. Tout paroît, dans leur conformation, tendre par excellence au but de leur deſtination ; & plus on les obſerve, plus on a de peine à ſe rendre à l'ingénieuſe hypotheſe du Pline moderne, qui ſuppoſe accidentel, ce qui paroît eſſentiel à l'eſpece. On pourroit même combattre cette hypotheſe avec ſuccès par des expériences, ſi l'on diſperſoit en divers climats pluſieurs couples de chiens de berger. Quelques années ſuffiroient pour que chaque couple eût fait un certain nombre de portées ; peut-être ſe trouveroit-il que la race dégénéreroit en certains climats ;

mais il n'eſt guere probable qu'il ſortît jamais, de deux chiens de berger, des chiens conformés, par exemple, comme les chiens-courans, les braques. Il le ſeroit davantage qu'il en ſortît des levriers francs, qui, pour la conformation, ne ſont qu'un raffinement du chien de berger.

Le chien de garde en état de nature paroît avoir dû être le chien de berger de race primitive. Cependant il eſt probable que l'homme a choiſi des chiens plus renforcés, ſur-tout dans des régions où des ennemis formidables par leur corpulence étoient à combattre. Que le chien de berger de race primitive ſoit ou ne ſoit pas la ſouche de ces chiens que nous regardons actuellement comme étant les chiens de garde de race pure, il eſt certain que ceux que nous appelons chiens de garde de race pure ſont uniformes pour la conformation ainſi que pour les mœurs.

On les diſtingue très-bien des chiens dégé-

nérés ; ceux-ci ont des mœurs incertaines. Chaque individu tient plus ou moins des eſpeces mêlées à la ſouche principale. On ne reconnoîtroit aucune des qualités eſſentielles au vrai chien de garde, ſi l'on n'avoit eu ſous les yeux que des individus bâtards.

La différence, quant aux mœurs, du vrai chien de garde au chien dégénéré, paroît être la même que celle qui ſe trouve entre une garde compoſée de troupes réglées, & une garde compoſée de gens ramaſſés au haſard.

Et ſi les chiens parloient, ceux de race pure appelleroient ces chiens dégénérés que l'on prend pour être de leur ordre, l'*hommaille* de l'eſpece canine, comme nous diſons la *canaille* de l'eſpece humaine, quand on nous aſſimile à ce qui n'eſt que le rebut de notre eſpece.

Tout le monde ſait que nul n'eſt bon Anatomiſte s'il ne poſſede à fond ce qu'on appelle l'*Anatomie comparée*. Ne pourroit-on pas faire

avec le même fruit, dans le moral, ce qu'on fait avec tant de ſuccès dans le phyſique ? Et nos aſſertions ſur les mœurs d'une eſpece n'acquerroient-elles pas un plus grand degré de force par la voie de leur analogie avec les mœurs d'une autre ? C'eſt ce que nous allons eſſayer dans le parallele de l'homme & du chien.

Les chiens de garde de race pure ont l'inſtinct de démêler les cas où il faut qu'ils aboient, d'avec ceux où il faut qu'ils ſe taiſent. L'expérience ſans doute ne peut qu'ajouter à cette qualité ; mais il eſt certain que, ſans expérience, l'inſtinct ſuffit dans la plupart des cas. Or, qu'eſt-ce que l'inſtinct chez les animaux, ſi ce n'eſt le bon ſens chez les hommes ? La nature a pourvu les uns & les autres de ce guide sûr, mais l'excédant dont elle a gratifié l'homme, lui fait trop ſouvent mépriſer ce qui lui eſt commun avec les animaux ; il en arrive alors ce qui arrive aux eſpeces dégénérées.

Les chiens dégénérés, au défaut d'un inſtinct parfait, préjugent ce qu'ils devroient ſentir. Certaines connoiſſances que l'expérience leur a procurées, deviennent pour eux la regle de leurs actions. Ils ſavent, par exemple, que l'on n'entre point dans l'enceinte qui leur eſt confiée, par tel ou tel endroit; leur attention ſe porte toute entiere vers les côtés acceſſibles de cette enceinte. Si les voleurs entrent du côté imprévu, les ſens abâtardis, ſoit par le mêlange de races, ſoit encore plus par la négligence à les conſulter; ces ſens, dis-je, ne les avertiſſent point de cette invaſion imprévue; l'hoſpice eſt impunément violé, parce qu'ils ont eu plus de confiance en leurs connoiſſances acquiſes qu'en leur inſtinct. Ne ſemble-t-il pas qu'il eſt ici queſtion d'hommes à ſyſtêmes? D'autres aboient ſans diſtinction à tout ce qui paſſe; ils aboient à la lune; ils répondent aux chiens qui clabaudent à une lieue au moins à la ronde. Aboyant ſans ceſſe, leurs maîtres s'accoutument à ne plus tenir compte de leurs aboie-

mens ; & quand, par haſard, ils aboient pour juſte cauſe, perſonne ne bouge, & le mal eſt fait ſans qu'on ait le temps d'y porter remede.

Semblables en cela aux individus de notre eſpece, qui ſe plaignant ſans ceſſe, ne ſont point écoutés quand ils ont raiſon de ſe plaindre.

Mendaci nequidem verum dicenti creditur.

Au ſurplus, les connoiſſances que l'expérience a pu ajouter à l'inſtinct, ne déterminent jamais le chien de race pure, qu'après qu'il a conſulté des ſens qui ne le tromperent jamais. Il a beau ſavoir par expérience, que jamais on n'eſſaya d'entrer dans l'enceinte par de certains endroits : ſe fiant à ſes ſens plus qu'à ſes connoiſſances, il eſt averti de l'exiſtence du cas imprévu dans l'inſtant même qu'il échoit.

Il ſeroit trop long de parler de ſon invio-lable affection, de ſon intrépidité à toute

épreuve : qualités qu'il porte en général fort au-delà de tout ce qu'on peut attendre des autres eſpeces d'animaux, ſans en excepter même la nôtre. Ces qualités ſont conſtatées par des faits qui nous préſentent le chien comme un fidelle compagnon de l'homme, & qui vengent bien l'eſpece des vices de quelques individus.

J'obſerve que ces qualités & ces faits ſuffiſent pour m'autoriſer à faire regarder l'inſtinct du vrai chien de garde comme le ſymbole du bon ſens de l'homme. Oui, le bon ſens eſt l'inſtinct chez l'homme. Tandis que les brutes obéiſſent preſque toujours à leur inſtinct, l'homme ſe refuſe le plus ſouvent au ſien. Mais ſuivons ce parallele dans les qualités & les défauts des chiens de chaſſe.

Le chien de chaſſe ſemble être deſtiné à la guerre offenſive ; il doit non-ſeulement trouver la bête, objet de ſa pourſuite, au moyen d'une quête dirigée par le ſentiment

phyſique ; il faut encore qu'il démêle, qu'il prévoie ſes ruſes dès le moment qu'elle eſt ſur pied. Il faut, en un mot, qu'il emploie des facultés qui approchent fort de l'entendement humain.

Il faut qu'il ait aſſez de connoiſſance des forces de la bête pourſuivie, pour les comparer avec les ſiennes propres & pour diriger ſes pourſuites.

L'énumération & la deſcription des accidens qui peuvent ſurvenir pendant la durée d'une pourſuite de très-longue haleine, méritent un diſcours à part. Je me hâte de rapporter des faits que j'ai obſervés & qui ſuffiront pour mon objet actuel.

Comme le chien-courant a d'ordinaire beſoin d'aide, ſoit pour triompher des forces de la bête qu'il pourſuit, ſoit pour démêler ſes voies avec plus de diligence, il ſe fait accompagner d'un nombre plus ou moins grand de ſes ſemblables, & il en connoît bientôt le fort & le foible.

Quand l'homme a compoſé une meute ; ce ſont les bons chiens qui lui indiquent avec certitude les réformes à faire.

Chez eux, & ceci n'eſt pas une hypotheſe ni une déclamation philoſophique à la mode, le mérite ſeul obtient le crédit ; tout chien qui parle à faux, s'il n'eſt tout-à-fait novice, n'eſt plus écouté, quelque bruit qu'il faſſe. Il eſt des chiens bavards ſans être préciſément menteurs. Ils s'échauffent ſur de légeres apparences & emportent les chiens les moins ſûrs. Le ſilence des bons chiens les condamne, & fait revenir ceux qui n'ont d'autre défaut que d'être novices.

Il eſt des chiens lents à ſe décider ; ils s'amuſent aux détails plus que de raiſon ; ils ravaudent ſur la matinée : les bons chiens les laiſſent ravauder, & prennent leur parti avec une ſageſſe qui mérite l'eſtime des connoiſſeurs. D'autres ont le défaut de prendre le contre-pied. S'ils ne ſont tout-à-fait no-

vices, ils doivent être réformés ; & ce ſont les bons chiens qui dépoſent contre eux, avant même que le Piqueur s'en ſoit apperçu. D'autres ont le défaut de revenir ſur leurs derrieres ; c'eſt-à-dire, qu'au lieu de prendre le ſeul parti qui reſte, ils recommencent par où ils ont débuté. Quelques-uns s'y obſtinent ſi fort, qu'ils ne ſont pas redreſſés même par la voix des chefs de la meute. Ils reſtent ſeuls ſur la place pendant que les autres vont en avant. Ceux-là méritent la plus prompte réforme, car ils corromproient la jeuneſſe. D'autres prennent le change : défaut pardonnable à un jeune chien ſans expérience, mais impardonnable ſi l'expérience ne le corrige pas, & ſi la voix des chiens qui méritent la confiance, ne les ramene pas ſur les bonnes voies.

Il eſt des chiens-courans qui tiennent du braque, en ce qu'au lieu de ſuivre une piſte, ils coupent & vont droit au corps de la bête ; l'ayant miſe ſur pied, ils laiſſent aux

autres le ſoin de la ſuivre pied-à-pied juſqu'au terme preſcrit. C'eſt un défaut dans un chien-courant, mais il a ſon utilité ; les bons chiens en tirent parti & diſpenſent le lanceur du ſoin de ſuivre juſqu'à la définition ; ils en font même cas : ce qui ſe prouve par la foi qu'ils ont à ſa parole ; car, à ſa voix, ils abregent leur quête & vont droit à lui. Au reſte, dans une meute bien créancée, ces défauts ne ſe trouvent preſque jamais.

Ce ſeroit, ſans doute, calomnier la nature, que de prétendre qu'elle a refuſé à l'homme, pour ſa deſtination, le guide sûr dont elle a doué les brutes pour la leur. Je ſuis perſuadé qu'elle l'en a doué avec ſurabondance ; mais une multitude de cauſes que j'appelle non-naturelles, en raiſon des progrès de la civiliſation, a fait dégénérer à cet égard la majeure partie du genre humain. Le ſens commun eſt devenu très-rare ; & s'il ſe manifeſte, ce n'eſt guere que lorſqu'une néceſſité urgente réveille en ſurſaut la nature endormie.

Une meute reſſemble fort à une aſſemblée politique. L'objet de la pourſuite de celle-ci eſt le nœud de la queſtion propoſée, c'eſt-à-dire, le plus grand bien de la choſe publique, comme l'objet de celle-là eſt d'atteindre au but le plus intéreſſant pour ſon eſpece. L'eſprit faux eſt la dépravation du bon ſens, comme le ſentiment faux eſt la dépravation de l'inſtinct. Malheureuſement l'eſprit faux ſoutenu par des ſophiſmes adroits & inſidieux, par une éloquence impoſante, par une véhémence contagieuſe, n'eſt pas démaſqué dans les aſſemblées d'hommes avec cette promptitude, &, ſi j'oſe le dire, cette infaillibilité qui le démêle chez les chiens-courans.

Il ſe rencontre ſouvent dans les aſſemblées politiques, des individus qui n'ont pas préciſément l'eſprit faux, mais qui s'échauffent ſur des apparences qui trop ſouvent entravent les délibérations, & qui quelquefois entraînent la majorité. Ce ſont les bavards de la meute; mais au lieu que dans l'eſpece canine, les

bavards perdent leur crédit dès que les bons chiens ont vérifié la choſe ; dans les aſſemblées des hommes, au contraire, les preneurs de contre-pieds ne ſont pas combattus avec ſuccès. J'en ſuis fâché : mais c'eſt un fait trop ſouvent répété pour être mis en doute.

Les chiens qui reviennent ſur leurs derrieres ſont le parfait ſymbole d'une eſpece d'hommes trop commune. On en voit partout que l'on veut en vain perſuader en les conduiſant à l'objet de la queſtion, de conſéquences en conſéquences ; quand on croit les tenir, ils reviennent aux premiers élémens ; & c'eſt toujours à recommencer.

Les chiens qui prennent le change, ſont le ſymbole de ces hommes qui prennent pour la choſe tout ce qui a l'air de la choſe.

Les lanceurs qui ne ſuivent pas les traces de la bête juſqu'à définition, ſont le ſymbole de ces eſprits prompts à ſaiſir le nœud de la

queſtion, mais incapables de la ſuivre par voie de diſcuſſion. Ces eſprits-là ont leur mérite : il en faudroit toujours, mais en petit nombre, dans les aſſemblées délibérantes. Ce ſont les ſeuls qui faſſent fortune dans les aſſemblées de pur agrément. Les eſprits à diſcuſſion y ſont déplacés, parce qu'ils n'y ont pas leur eſpace.

Cette diſtribution n'eſt point accidentelle ; elle paroît être dans l'ordre général, car elle eſt répétée dans la claſſe des oiſeaux de proie. Les uns font leur coup d'un ſeul trait : ce ſont les oiſeaux de baſſe volerie ; les autres n'obtiennent du ſuccès qu'après un travail obſtiné : ce ſont les oiſeaux de haut vol. Les premiers ſont déconcertés dès qu'ils ont manqué leur premier coup ; les ſeconds le ſont dans de petits eſpaces. Il eſt probable que ſi l'on obſervoit toutes les eſpeces, ſur-tout dans la claſſe des animaux entreprenans, on retrouveroit la même diſtribution de propriétés.

Il eſt des chiens-courans également propres

à lancer, à relever les défauts, & à ſuivre pied à pied la bête juſqu'au terme fatal. Quelques-uns de ces chiens ſont ce qu'on appelle *chiches de voix*, mais sûrs de leur fait quand ils ſe font entendre : auſſi ont-ils bien vîte la confiance de leurs compagnons. Ces chiens ſont le ſymbole de ces hommes qui méritent le titre d'oracles de leur compagnie. Peu communs dans leur eſpece, les hommes dont ils ſont le ſymbole le ſont encore moins dans la leur.

Il eſt des chiens qui, ſans être chiches de voix, n'en ſont pas moins sûrs. S'ils ſont moins remarquables pour être moins rares que les précédens, ils n'en ſont pas moins eſtimables. Les premiers parlent juſte, mais leur langage trop ſec n'eſt apprécié que par les chiens conſommés ; la jeuneſſe ne les écoute que lorſqu'elle voit les vieux chiens s'y fier.

Les autres parlent auſſi juſtes : mais moins laconiques, ils font une ſenſation plus géné-

rale ; ils animent la meute ſans l'égarer. Avec ceux-là, on pourroit ſe paſſer de chiens chiches de voix ; mais ſi tous les chiens étoient chiches de voix, la jeuneſſe ſeroit rebutée avant que d'apprendre à les apprécier.

L'âge qui perfectionne les meilleures diſpoſitions, fait perdre aux meilleurs chiens qui ont paſſé un certain période, la fineſſe des ſens d'où l'inſtinct tire ſa principale force. Ils y ſuppléent, mais imparfaitement, à force d'expérience & de connoiſſances acquiſes. Quelque eſtime qu'ils méritent, il eſt temps de leur accorder une retraite digne de leurs exploits paſſés. Ce n'eſt pas que leur expérience & leurs connoiſſances ne leur faſſent par fois rencontrer, par de ſavantes délibérations, auſſi juſte qu'ils le faiſoient jadis par le ſentiment ; mais tôt ou tard le défaut de tact les trahit. Si, par exemple, la bête ſe trouve en quelque lieu où jamais bête de ſon eſpece ne s'eſt rencontrée, ils paſſeront ſans donner aucun ſigne de ſentiment ; & des

novices bien organiſés, qui viendront après eux, ſans ſe formaliſer des probabilités, iront droit au corps de la bête.

Ici, le parallele eſt en faveur de l'eſpece humaine. Plus l'homme a pris d'âge, lorſque d'ailleurs les facultés morales n'ont point été altérées, plus il doit avoir de prépondérance par ſes lumieres, qu'une longue expérience dirige. On obſerve cependant, que tandis que chez les chiens l'inſtinct s'eſt perfectionné à meſure qu'ils ont avancé en âge, chez les hommes, au contraire, le bon ſens s'eſt dépravé dès leur premiere jeuneſſe; ce qui les rend incapables de le recouvrer enſuite en entier, & les aſſimile de bonne heure aux vieux chiens.

Je ne veux pas agir en Avocat qui cherche à cacher les mauvais côtés de ſa cauſe. Je ne diſſimule pas que lorſqu'un chien paſſe ſon chemin après avoir ſubi la viſite de ſes ſemblables, une ſeule pierre jetée contre lui ſuffit pour les faire tomber ſur cet animal.

Ce fait n'eſt que trop avéré ; mais d'abord ne peut-on pas le juſtifier par le dévouement envers l'homme, qu'il a reçu de la nature & dont il a contracté de plus en plus l'habitude ? Et n'exiſte-t-il pas tous les jours parmi les hommes, des traits encore plus humilians pour leur eſpece ? Combien de fois ne voit-on pas un ami, un bienfaiſteur, abandonné, méconnu & perſécuté, uniquement parce que la faveur ou la fortune a changé à ſon égard ? Combien de perſonnes ont pour maxime de ne ſe ranger que du côté du plus fort ou du plus heureux ?

On reproche encore aux chiens ces querelles ſanglantes dont ils nous rendent ſi ſouvent témoins. Les maſſacres prémédités dont les faſtes de l'humanité ſont remplis, ne ſurpaſſent-ils pas ces cruautés accidentelles ?

Mais je m'apperçois qu'une apologie des chiens devient un eſſai ſur l'homme. Juſqu'ici

j'ai pu faire cette apologie aſſez heureuſement, pour qu'en attirant les regards ſur les actions de cette eſpece d'animaux les plus dignes d'admiration, l'on ne s'attache plus à la conſidérer du côté le plus défavorable. *J'ai dit.*

Par M. HUBER, de Geneve.

LE CHAMEAU ET L'ANE.

FABLE.

UN chameau & un âne voyageoient de compagnie : ils arriverent ſur les bords d'un grand fleuve. Le chameau y entra le premier ; arrivé au milieu, & voyant qu'il n'avoit de l'eau que juſqu'au ventre, il cria à l'âne : Holà ! tu peux entrer hardiment ; je n'ai de l'eau que juſqu'au ventre. Fort bien, répondit l'âne, mais nos tailles ſont différentes. Si tu n'en as que juſqu'au ventre, j'en aurois par-deſſus les oreilles. Que chacun ſe connoiſſe ſoi-même. Ne te fais pas de l'épaiſſeur d'un cheveu plus grand que tu n'es. Si quelque ignorant te priſe plus que tu ne vaux, meſure tes forces & reſte dans tes bornes.

Traduit du Perſan, du Poëte MALADSAMI.

CLOU ANTIQUE,

Trouvé dans une Carriere, près du Port de Nice en Provence.

Si les reſtes des corps marins qu'on trouve en terre & dans les pierres, à des diſtances fort éloignées de la mer & fort au-deſſus de ſon niveau, excitent l'attention des Naturaliſtes, en leur offrant des preuves inconteſtables des étonnantes révolutions arrivées ſur le globe dans des temps fort reculés, je crois qu'un ouvrage de l'art trouvé entre deux couches de pierres, ne méritent pas moins l'attention de ces Philoſophes. C'eſt ce qui m'engage à donner en peu de mots l'hiſtoire d'un clou de cuivre, découvert avec des circonſtances très-remarquables dans la carriere qu'on exploite près du Port de Nice.

Ayant ſéjourné un hiver dans cette ville, le R. P. Roffredi, Théatin & Profeſſeur de

de Mathématiques au College de Nice, me raconta un jour qu'on avoit trouvé, quelque temps auparavant, un clou de cuivre au milieu d'un bloc de pierre à chaux tiré de la carriere. Frappé de la ſingularité de ce fait, je ne tardai pas à m'adreſſer à M. Michaud, Ingénieur-Architecte, prépoſé par le Roi de Sardaigne à l'exécution des ouvrages que l'on continue de faire pour la ſureté & l'agrandiſſement du Port de Nice.

M. Michaud témoigna beaucoup de regret de ne pouvoir ſatisfaire ma curioſité, parce que cette piece s'étoit perdue; cependant il me fit voir un deſſin colorié qu'il en avoit tiré. Le deſſin repréſentoit un clou, long d'environ un demi-pouce, courbé du côté de la tête, conſidérablement rongé par la rouille & couvert de vert-de-gris.

Ce clou tiré de la carriere dont je vais donner la deſcription, étoit placé dans une couche très-mince de terre graſſe rougeâtre,

qui ſéparoit deux lits de pierre. Cette carriere eſt tout près du Port. A la diſtance de huit ou dix toiſes des eaux du Port, s'éleve une petite colline couverte en partie de terre, où ſont plantés depuis très-long-temps des oliviers.

Il y a plus de 25 ans que l'on travaille à l'exploitation de cette carriere; ce qui ſe fait en ôtant toujours les lits qui ſont les plus élevés : & comme la quantité de pierres qu'on tire annuellement eſt très-conſidérable, on eſt aſſuré qu'on a ôté ou détruit un bon nombre de lits ſupérieurs à celui où exiſtoit ce clou. M. Michaud m'a certifié que ce clou n'eſt pas venu à l'endroit où il étoit, ni par la fouille des terres pour découvrir la carriere, ni par les eaux de pluie; mais qu'il y ſéjournoit depuis une longue ſuite de ſiecles.

J'ajoute à ce détail, comme une circonſtance eſſentielle, que dans les terres qui cou-

vroient la carriere, on a rencontré quelques monnoies, mais dont le plus grand nombre a été détourné. Parmi celles qu'on a recueillies, il y en a de trois ſiecles de date, & deux qui paroiſſent être des premiers Empereurs Romains & du commencement de l'Ere Chrétienne. M. Michaud m'a fait obſerver que cette colline étant la plus voiſine de l'ancien Château de Nice, c'eſt-là qu'on a dreſſé pluſieurs fois des batteries pour en faire le ſiege, dans des temps poſtérieurs à l'invention de l'artillerie; & c'eſt à quoi il faut attribuer la rencontre des monnoies des temps plus modernes.

Quoi qu'il en ſoit, les médailles Romaines prouvent que les lits de pierre qui forment cette carriere, ont été couverts de terre depuis un grand nombre de ſiecles.

Dans ces mêmes terres, on a trouvé de petites coquilles renfermées dans une terre verdâtre dont la conſiſtance approchoit de

celle de la pierre. Cette terre ou pierre verdâtre, renferme auſſi des ſubſtances étrangeres, qui reſſemblent à des vers pétrifiés. Ces pétrifications tiennent de l'agathe, & recevroient un beau poli.

J'obſerve enfin que cette colline dans ſon état d'intégrité, je veux dire avant qu'on en eût ôté les terres & exploité les pierres, peut avoir eu quatre à cinq toiſes au-deſſus du niveau de la mer.

Dans le temps où je m'occupois à mettre par écrit les circonſtances de la découverte de ce clou, M. Michaud eut la complaiſance de m'envoyer un autre clou, auſſi de cuivre, trouvé nouvellement ſur la même côte, avec trois autres parfaitement ſemblables à celui-ci.

A en juger par le deſſin du clou rouillé dont j'ai parlé, ces derniers étoient de la même grandeur & de la même eſpece. Ils reſſemblent tous parfaitement, tant par la

grandeur que par la forme, à ces clous de fer qu'on nomme à Berlin *gantze ſchloſs nægel*, dont les Serruriers ſe ſervent pour clouer ou attacher les ſerrures aux portes des chambres dans les maiſons. Ces quatre clous ont été trouvés dans la terre lorſqu'on fouilloit au bord de la mer, tout près de l'ancien Lazaret. Ce petit bâtiment ou plutôt ſes décombres, ſont ſitués ſur le bord de la mer, qui en baigne une partie, à l'eſt du Port, & par conſéquent de la carriere décrite, à la diſtance d'environ 150 toiſes. Les clous, après avoir été lavés pour en enlever la terre argileuſe qui y reſtoit attachée, étoient comme abſolument neufs. On voit d'abord que celui que j'ai l'honneur de préſenter à l'Académie, pour être dépoſé dans ſon Cabinet d'Hiſtoire naturelle, n'a point eſſuyé des coups de marteau; les traces en ſeroient ſenſibles dans un métal auſſi mou que le cuivre. La pointe, telle que dans les clous neufs, ne porte aucune marque qui indique que la piece ait déjà ſervi.

Je n'entreprends pas d'expliquer par quel accident, ou par quelle révolution ces clous ont été dépoſés dans les endroits où on les a trouvés. J'obſerve ſeulement que d'après toutes les circonſtances citées, on peut conjecturer qu'ils ont une haute antiquité, & que leur origine remonte probablement au temps où le fer étoit encore inconnu ou très-rare. La forme de ces clous démontre qu'ils ont été fabriqués pour être employés dans le bois. Mais j'ai de la peine à croire que depuis que le fer eſt devenu commun, on ait continué à faire des clous de cuivre pour attacher des planches; or il y a près de trente ſiecles que le fer eſt connu en Europe.

Il n'eſt donc pas abſurde de ſuppoſer que ces clous ayent été jetés ſur le rivage de Nice par le naufrage de quelque vaiſſeau de Tyr, ou d'une autre ville de l'ancienne Phénicie, dans un temps antérieur à l'époque de la guerre de Troye.

En partant de cette ſuppoſition, on eſt frappé de la parfaite reſſemblance qu'ont ces clous avec une des eſpeces qu'on fabrique encore aujourd'hui. Il n'y a qu'un très-petit nombre de productions modernes, des Arts Mécaniques qui reſſemblent entiérement à celles des Anciens. Quelques Arts ſe ſont perfectionnés entre les mains des Modernes; d'autres ſe trouvent conſidérablement détériorés. L'Art du Cloutier paroît encore tel qu'il étoit dans des temps fort reculés; c'eſt parce que c'eſt un Art dont les procédés ſont fort ſimples, & qu'il n'étoit pas fort difficile d'atteindre au point de le perfectionner.

Par feu M. SULZER, *de Berlin.*

L'OURS MARCO.

DEPUIS René II, les Ducs de Lorraine entretenoient conſtamment dans leur Cour un ours, en reconnoiſſance du ſervice que le Canton de Berne, qui porte l'effigie de cet animal dans ſes armes, rendit à ce Prince qui preſſa efficacement les autres Suiſſes à lui donner du ſecours contre le Duc de Bourgogne. L'ours du Duc Léopold s'appeloit *Marco*. Pendant l'hiver de 1709, un petit Savoyard mourant de froid dans la grange où une bonne femme le couchoit avec quelques-uns de ſes camarades, s'aviſa d'entrer dans la hutte de *Marco*, ne penſant pas au danger qu'il pouvoit courir en ſe livrant à la merci de l'hôte qui l'occupoit. *Marco*, bien loin de faire du mal à cet enfant, le prit pour le réchauffer entre ſes pattes & le ſerra près de ſa poitrine, juſqu'au lendemain matin

qu'il lui laiſſa la liberté d'aller courir la ville. Le Savoyard retourna le ſoir à la hutte & fut reçu avec la même affection. Les jours ſuivans il n'eut pas d'autre retraite ; mais il fut bien plus enchanté de voir que l'ours lui avoit réſervé une partie de ſa portion. Pluſieurs jours ſe paſſerent ſans qu'on s'apperçût de rien. Un jour que le valet vint apporter le ſouper de ſon maître plus tard qu'à l'ordinaire, il fut fort étonné de voir l'animal rouler des yeux furieux, & paroître lui indiquer de faire moins de bruit, de peur d'éveiller un enfant qu'il tenoit contre ſa poitrine. L'animal fort glouton, ne parut nullement touché des mets qu'on lui préſentoit. La nouvelle s'en répandit bientôt à la Cour & parvint aux oreilles de Léopold, qui voulut être témoin, avec une partie de ſes Courtiſans, de l'acte de généroſité de *Marco*. Pluſieurs y paſſerent la nuit, & virent avec ſurpriſe que cet ours ne remua pas tant que ſon hôte voulut dormir. Au point du jour l'enfant éveillé, fut fort

PRÉAMBULE
DES LETTRES DE NOBLESSE
Accordées par Louis XVI à feu M. GRESSET.

LES avantages que les Sciences, les Belles-Lettres & les Arts procurent à notre Royaume, nous invitent à ne négliger aucun des moyens qui peuvent contribuer à leur maintien & à leur progrès. Les titres d'honneur répandus avec discernement sur ceux qui les cultivent, nous paroissent l'encouragement le plus flatteur que nous puissions leur donner. Parmi ceux de nos Sujets qui se sont livrés à l'étude des Belles-Lettres, notre cher & bien amé *Jean-Baptiste-Louis Gresset* s'y est distingué par des Ouvrages qui lui ont acquis une célébrité d'autant mieux méritée, que la religion & la décence, toujours respectées dans ses écrits, n'y ont jamais reçu la moindre atteinte. Sa réputation a depuis

long-temps engagé l'Académie Françoiſe à le recevoir au nombre de ſes Membres ; & nous l'avons vu avec ſatisfaction nous offrir, en qualité de Directeur, les hommages de cette Académie, la premiere fois que nous avons bien voulu l'admettre à nous les préſenter à l'occaſion de notre avénement à la Couronne. Nous ſavons d'ailleurs qu'il eſt iſſu d'une famille honnête de notre ville d'Amiens ; que ſon aïeul & ſon pere y ont rempli différentes Charges municipales, & qu'ils y ont toujours, ainſi que le ſieur Greſſet lui-même, vécu de cette maniere honorable qui en rapprochant de la nobleſſe eſt en quelque ſorte un degré pour y monter.

A CES CAUSES, &c.

RÉFLEXIONS

SUR la maniere dont l'Hiſtoire Romaine eſt écrite.

L'HISTOIRE Romaine eſt encore à faire parmi nous. Il étoit pardonnable aux Hiſtoriens Romains d'illuſtrer les premiers temps de la République par des fables, qu'il n'eſt plus permis de tranſcrire que pour les réfuter. Tout ce qui eſt contre la vraiſemblance, doit au moins inſpirer des doutes; mais l'impoſſible ne doit jamais être écrit.

On commence par nous dire, que Romulus ayant raſſemblé trois mille trois cents bandits, bâtit le bourg de Rome de mille pas en carré; or mille pas en carré ſuffiroient à peine pour deux métairies. Comment trois mille trois cents hommes auroient-ils pu habiter à Rome? Quels étoient les prétendus Rois de ce ramas de quelques brigands? n'étoient-ils

pas visiblement des Chefs de voleurs, qui partageoient un Gouvernement tumultueux avec une petite horde féroce & indisciplinée ? Ne doit-on pas, quand on compile l'Histoire ancienne, faire sentir l'énorme différence de ces Capitaines de bandits, avec de véritables Rois d'une nation puissante ?

Il est avéré par l'aveu des Écrivains Romains, que pendant près de quatre cents ans, l'État Romain n'eut pas plus de dix lieues en longueur & autant en largeur. L'État de Gênes est beaucoup plus considérable aujourd'hui, que la République Romaine ne l'étoit alors.

Ce ne fut que l'an 360 que Veïes fut pris après une espece de siege ou de blocus qui avoit duré dix années. Veïes étoit auprès de l'endroit où est aujourd'hui Civita-Vechia, à cinq ou six lieues de Rome ; & le terrain autour de Rome, Capitale du plus grand Empire, a toujours été si stérile, que le

peuple voulut quitter ſa patrie pour aller s'établir à Veïes.

Aucune de ſes guerres juſqu'à celle de Pyrrhus, ne mériteroit de place dans l'Hiſtoire, ſi elles n'avoient été le prélude de ſes grandes conquêtes. Tous ces événemens, juſqu'au temps de Pyrrhus, ſont pour la plupart ſi petits & ſi obſcurs, qu'il fallut les relever par des prodiges incroyables, ou par des faits deſtitués de vraiſemblance, tels que l'aventure de la louve qui nourrit Romulus & Remus, & depuis celles de Lucrece, de Clélie, de Curtius, juſqu'à la prétendue lettre du Médecin de Pyrrhus, qui propoſa, dit-on, aux Romains d'empoiſonner ſon Maître, moyennant une récompenſe proportionnée à ce ſervice. Quelle récompenſe pouvoient lui donner les Romains, qui n'avoient alors ni or ni argent? Et comment ſoupçonne-t-on un Médecin Grec d'être aſſez imbécille pour écrire une telle lettre?

Tous nos Compilateurs recueillent ces contes ſans le moindre examen; tous ſont

copiſtes, aucun n'eſt philoſophe. On les voit tous honorer du nom de vertueux, des hommes, qui au fond n'ont jamais été que des brigands courageux; ils nous répetent que la vertu Romaine fut enfin corrompue par les richeſſes & par le luxe; comme s'il y avoit de la vertu à piller les nations, & comme s'il n'y avoit de vice qu'à jouir de ce qu'on a volé. Si on a voulu faire un traité de morale au lieu d'une hiſtoire, on a dû inſpirer encore plus d'horreur pour les dépréda-tions des Romains, que pour l'uſage qu'ils firent des tréſors ravis à tant de nations qu'ils dépouillerent l'une après l'autre. Nos Hiſtoriens modernes de ces temps reculés, auroient dû diſcerner au moins le temps dont ils parlent. Il ne faut pas traiter le combat peu vraiſemblable des Horaces & des Curiaces; l'aventure romaneſque de Lucrece, celle de Clélie, celle de Curtius, comme les batailles de Pharſale & d'Actium. Il eſt eſſentiel de diſtinguer le ſiecle de Cicéron, de ceux où les Romains ne ſavoient ni lire ni écrire,

& ne comptoient les années que par des clous fichés dans le Capitole. En un mot, toutes les Hiſtoires Romaines que nous avons dans les langues modernes n'ont point encore ſatisfait les lecteurs.

Perſonne n'a encore recherché ce qu'étoit un peuple attaché ſcrupuleuſement aux ſuperſtitions, qui ne ſut jamais régler le temps de ſes fêtes, qui ne ſut même pendant près de cinq cents ans ce que c'étoit qu'un cadran ſolaire; un peuple dont le Sénat ſe piqua quelquefois d'humanité, & dont le même Sénat immola aux Dieux deux Grecs & deux Gauloiſes, pour expier la galanterie d'une de ſes veſtales. Un peuple toujours expoſé aux bleſſures, & qui n'eut qu'au bout de cinq ſiecles un ſeul Médecin, qui étoit à la fois Chirurgien & Apothicaire.

Le ſeul art de ce peuple fut la guerre, pendant ſix cents années; & comme il étoit toujours armé, il vainquit tour-à-tour, les

nations qui n'étoient pas continuellement ſous les armes.

L'Auteur du petit volume ſur la grandeur & la décadence des Romains, nous en apprend plus que les énormes livres des Hiſtoriens modernes. Il eût ſeul été digne de faire cette Hiſtoire, s'il eût pu réſiſter ſur-tout à l'eſprit de ſyſtême, & au plaiſir de donner ſouvent des penſées ingénieuſes pour des raiſons.

Un des défauts qui rendent la lecture des nouvelles Hiſtoires Romaines peu ſupportable, c'eſt que les Auteurs veulent entrer dans des détails, comme Tite-Live; ils ne ſongent pas que Tite-Live écrivoit pour ſa nation, à qui ces détails étoient précieux. C'eſt bien mal connoître les hommes, que d'imaginer que des François s'intéreſſeront aux marches & aux contre-marches d'un Conſul qui fait la guerre aux Samnites & aux Volſques, comme nous nous intéreſſons à la bataille d'Ivry & au paſſage du Rhin à la nage.

Toute Hiſtoire ancienne doit être écrite différemment de la nôtre, & c'eſt à ces convenances que les Auteurs des Hiſtoires anciennes ont manqué. Ils répetent, & ils alongent des harangues qui ne furent jamais prononcées; plus ſoigneux de faire parade d'une éloquence déplacée, que de diſcuter des vérités utiles. Des exagérations ſouvent puériles, de fauſſes évaluations des monnoies de l'antiquité & de la richeſſe des États, induiſent en erreur les ignorans, & font peine aux hommes inſtruits. On imprime de nos jours qu'Archimede lançoit des traits à quelque diſtance que ce fût; qu'il élevoit une galere du milieu de l'eau & la tranſportoit ſur le rivage en remuant le bout du doigt; qu'il en coûtoit ſix cents mille écus pour nettoyer les égouts de Rome, &c.

Les Hiſtoires plus anciennes ſont encore écrites avec moins d'attention. La ſaine critique y eſt plus négligée; le merveilleux, l'incroyable y dominent. Il ſemble qu'on ait

écrit pour des enfans plus que pour des hommes. Le ſiecle éclairé où nous vivons, exige dans les Auteurs une raiſon plus cultivée.

PARALLELE

DE *TITE-LIVE* ET DE *TACITE.*

TITE-LIVE s'eſt fait un devoir de ne rien rapporter qui fût étranger à l'hiſtoire Romaine, parce qu'il trouvoit ſa tâche aſſez étendue & aſſez importante en ſe bornant à ſon objet. *Tacite*, au contraire, ſemble ſe plaire aux digreſſions & aux écarts; il coupe ſouvent ſon récit par de longs détails ſur les affaires étrangeres & ſur les contrées les plus éloignées.

Tite-Live, quand il remonte à l'antiquité & en cite quelque trait ou quelque uſage, paroît avoir moins en vue d'humilier & d'aigrir ſes contemporains, que de les éclairer & de les rendre meilleurs. *Tacite* eſt plein

d'humeur, & cherche à répandre ſa bile ſur tout ce qui s'offre à lui ; il défigure & dénigre également les perſonnes & les choſes.

Tite-Live paroît avoir voulu donner à ſes contemporains, & laiſſer à la poſtérité un véritable ouvrage claſſique qui ſervît à l'inſtruction publique. *Tacite* a fait uniquement la ſatire de ſon ſiecle.

Le ſtyle de *Tacite* eſt concis & piquant; celui de *Tite-Live* eſt plein & élevé. Les métaphores de *Tacite* ſont de pures ſaillies, quelquefois trop fortes pour la poéſie même. *Tite-Live* n'a point de caſcades ; c'eſt un fleuve qui roule majeſtueuſement ſes eaux.

Tacite fait paroître tant d'acteurs ſur la ſcene, que ſouvent ils l'embarraſſent ; *Tite-Live* n'accumule point les perſonnages, mais il peint bien & l'on ſaiſit avec netteté l'enſemble de ſes tableaux. Il caractériſe chaque action ſuivant les circonſtances & les rapports; on eſt agréablement affecté de ce qu'il raconte;

au lieu que *Tacite* peint en noir & noircit l'eſprit de ſes lecteurs. Le choix des termes propres eſt admirable dans *Tite-Live* ; ſes narrations, mettent les faits ſous les yeux ; on ne croit pas lire le récit des événemens, mais y aſſiſter. Dans *Tacite* ce ſont des tâtonnemens perpétuels ; vous entrez dans des labyrinthes dont vous avez peine à ſortir. Chaque caractere demande une étude approfondie, encore n'eſt-on pas bien sûr de l'avoir ſaiſi ; cela dépend preſque toujours du caractere perſonnel du lecteur, & *Tacite* a pour ainſi dire autant d'interpretes différens qu'il y a de diverſité & de nuances dans le cœur humain. Mais dans *Tite-Live* tout eſt de plain-pied ; vous allez tête levée droit à votre but, ſans craindre de le manquer ; vous entendez également les termes & les choſes.

Les diſcours ou les harangues qui ſont dans *Tite-Live*, portent l'empreinte de l'éloquence Romaine dans ſa perfection ; dans *Tacite* ce ſont les ſubtilités d'un ſophiſte, ou les décla-

mations d'un pédant : ſes fineſſes fatiguent, & ſes tours de force ſont toujours déplacés. *Tite-Live* plaît, enchante & ſéduit ; on ne ſe ſépare de lui qu'à regret. *Tacite* fatigue & rebute d'abord ; ſi l'on s'obſtine à le lire, ce n'eſt que par une eſpece de point d'honneur pour ſoutenir la gageure de l'avoir lu & entendu.

Il ne faut pas croire que *Tite-Live* manque d'art, mais il a l'art par excellence, celui de le cacher & de paroître le plus naturel des Ecrivains. Il ſe préſente comme le feroit un homme de belle phyſionomie, d'une riche taille, élégamment vêtu. *Tacite* eſt un petit homme monté ſur des échâſſes, qui minaude & ne ſort jamais de l'affectation. Il veut qu'on l'admire, & il eſt ſurprenant qu'il ait eu tant d'admirateurs.

Tite-Live blâme & cenſure quand il le faut, quoique ſon naturel ne l'y porte pas ; il le fait à propos & avec dignité. *Tacite*

eſt toujours de mauvaiſe humeur; ſes cenſures ſont en même temps des railleries mordantes, quelquefois des inſultes atroces. On ne voit jamais dans le fond de ſon cœur ni l'humanité ni la compaſſion; il ne connoît point de malheureux, il ne connoît que des coupables.

Qu'on ne croie pourtant pas que le but de ce parallele ſoit abſolument de dégrader *Tacite*. Il demeurera toujours, en fait d'hiſtoire, un maître & même un grand maître; par cela même il aura ſa maniere, & alors on pourra en faire un Michel-Ange, tandis que *Tite-Live* ſera un Raphaël. *Tacite* ne ſe plaira, comme *Michel-Ange*, qu'aux ſcenes terribles, effrayantes & barbares. *Tite-Live*, comme *Raphaël*, n'offrira que le gracieux, le noble, le divin. Les objets favoris de *Michel-Ange* & les chef-d'œuvres de ſon pinceau, ſont un patient à la torture, un malade à l'agonie. *Raphaël* vous jette dans un raviſſement délicieux en peignant une Vierge

Vierge ſage, douce & céleſte. Il y a autant de morale dans *Tite-Live* que dans *Tacite*; mais le premier ſuppoſe que ſon lecteur penſe, & qu'il ſait tirer les conſéquences qui découlent manifeſtement des faits qu'on lui expoſe. *Tacite* veut épuiſer les moralités, & chez lui elles abſorbent la partie hiſtorique. Il croit ſon lecteur incapable de les trouver; mais peut-il le croire capable de deviner toutes les énigmes morales qu'il lui offre?

Tite-Live reſſemble à *Germanicus*: même grandeur d'ame, même franchiſe de caractere. *Tacite* reſſemble à *Tibere*, toujours fourbe, enveloppé, artificieux, impénétrable. Ces Auteurs donnent à leurs perſonnages la teinte de leur caractere. Les Héros de *Tite-Live* ſont des Dieux; les Dieux de *Tacite* ſont des Diables.

Traduit de l'Anglois de M. Thomas HUNTER.

LE MARQUIS SECRÉTAIRE,

NOUVELLE ESPAGNOLE.

LE Marquis *de Peralvo* tenoit un rang diſtingué à Madrid, & jouiſſoit d'une fortune conſidérable. Il n'avoit pour héritiere qu'une fille unique, Dona *Cécilia*, une des plus belles perſonnes de la Capitale. Son pere la deſtinoit au fils de ſon ami, d'une naiſſance & d'une fortune égales à la ſienne.

Comme ce n'étoit encore qu'un projet, le Marquis n'avoit pas même cru devoir en faire part à Dona *Cécilia*, qui touchoit à peine à ſa quinzieme année; il ne pouvoit imaginer que le cœur de ſa fille ne fût pas libre; l'amour cependant en avoit déjà diſpoſé. Elle fréquentoit ſouvent, accompagnée d'une de ſes parentes, les belles promenades des environs de Madrid. Ce ſont de grandes

allées bien plantées d'arbres, & qui deviennent dans les beaux jours le rendez-vous de tout ce que la Cour & la Ville ont de plus brillant. Les Dames s'y promenent en voiture, les Cavaliers suivent à pied, & causent à la portière. Il n'y a pas encore long-temps qu'ils pouvoient s'y rendre en *enbocado*, c'est-à-dire, avec un manteau qui enveloppe tout le corps & un chapeau rabattu. C'étoit le costume que l'amour adoptoit le plus volontiers. On pouvoit, au moyen de cette sorte de négligé, rester inconnu aux regards des indifférens, & se faire reconnoître de ceux à qui on vouloit plaire.

Parmi ceux qui abordoient le carrosse de Dona *Cécilia*, il y en avoit un de la taille la plus noble & la plus distinguée; ces avantages l'avoient fait remarquer, & Dona *Cécilia* voyoit avec plaisir que de tous les cavaliers c'étoit le plus assidu auprès d'elle. C'étoit un jeune homme nommé Dom *Philippe de Claxara*; sa naissance étoit noble,

mais ſa fortune étoit bornée. Il avoit vu Dona *Cécilia* chez ſon pere une ſeule fois; elle lui avoit inſpiré la paſſion la plus vive: & ſans s'occuper des obſtacles que ſon peu de fortune pouvoit apporter à ſon union, il s'y rendit tous les jours, & crut devoir faire uſage de *l'enboçada*. Cette eſpece de déguiſement ne lui fit rien perdre aux yeux de celle qu'il vouloit intéreſſer. Mais une converſation entrecoupée, au milieu d'une promenade à la portiere d'un carroſſe, en préſence de témoins, ne ſatisfaiſoit pas le cœur de Don *Philippe*. Dona *Cécilia* voyoit dans ſes regards la douleur que lui donnoit cette contrainte. Il réſolut bientôt d'y mettre fin, & le haſard favorisa ſon projet. Il apprit que le Marquis *de Peralva* cherchoit dans Madrid un Secrétaire qui pût mettre en ordre les archives de ſa maiſon. Cet emploi étoit au-deſſous de ſa naiſſance, mais il le rapprochoit de Dona *Cécilia*. Il ſe préſente, & l'obtient.

Quelle fut la ſurpriſe de Dona *Cécilia* de trouver dans le Secrétaire de ſon pere, l'homme qui depuis long-temps lui avoit inſpiré les ſentimens les plus tendres. Elle ne ſavoit ſi elle devoit attribuer cette aventure à quelque ſtratagême de l'amour ou à un revers de ſa fortune; elle étoit réduite ou à plaindre Dom *Philippe*, ou à le blâmer d'une démarche ſi hardie. Pluſieurs jours s'écoulerent ſans que Dom *Philippe* pût trouver une occaſion de lui dévoiler cette énigme; tout entretien particulier devenoit impoſſible & eût été fort ſuſpect. Cependant Dom *Philippe* ne négligea rien pour ſatisfaire le Marquis *de Peralvo*, qui enchanté de l'intelligence de ſon nouvel Archiviſte, s'étendoit avec complaiſance ſur ſes excellentes qualités, & montroit à ſa fille le plus grand déſir de rétablir la fortune de ce jeune homme, qu'un procès avoit réduit à prendre un emploi ſi peu digne de ſa naiſſance.

Cependant *Cécilia* déſiroit vivement un

entretien avec Dom *Philippe*; comme celui-ci ne le déſiroit pas avec moins d'impatience, l'occaſion s'en préſenta bientôt; ils n'avoient qu'un moment. Dom *Philippe* expoſa rapidement le motif qui l'avoit amené chez le Marquis. Cet emploi eſt au-deſſous de moi, lui dit-il; mais il me rapproche de vous, & je le préfere à l'état le plus brillant. — Hélas! qu'eſpérez-vous? Ecoutez, le temps eſt cher, je ne le perdrai pas à diſſimuler. Je vous aime, Dom *Philippe*, mais vous m'avez mis hors d'état de vous offrir ma fortune, en vous mettant au ſervice de mon pere; vous ne pouvez devenir mon époux ſans renoncer à votre patrie. La même loi qui permet à une fille de ſe marier ſans l'aveu de ſes pere & mere, interdit à tout homme qui leur eſt attaché de devenir ſon époux. Il ne peut enfreindre cette loi ſans s'expoſer à être exilé de toute l'Eſpagne, ſi le pere ou la mere de celle qu'il a épouſée réclame contre cette alliance. Vous ſavez combien la loi eſt préciſe à cet égard; ne doutons pas que mon pere

ne la réclame. Eh ! qu'importe, s'écria Dom *Philippe*, où je vive, pourvu que ce ſoit avec vous ? Qu'importent vos richeſſes, ſi j'obtiens votre cœur & votre main ? Je puis braver tous les événemens, ſi vous avez le courage de ne les pas craindre.

Je ne crains, dit Dona *Cécilia*, que de cauſer une douleur trop vive à mon pere, & de vous entraîner dans des malheurs que vous pourriez me reprocher un jour. Dom *Philippe* la raſſure ; il veut qu'elle y réfléchiſſe plus long-temps. Elle ſe flatte d'amener ſon pere à ſes vues. Il la deſtinoit depuis long-temps au fils de ſon ami : bientôt il la fait venir & lui déclare ſes intentions ; elle pâlit, diſſimule & demande du temps. Dom *Philippe* remarque bientôt ſon trouble ; il ſe croit perdu. *Cécilia*, touchée de ſon déſeſpoir & de la crainte de le perdre, prend la réſolution de lui donner la main ſans l'aveu de ſon pere ; il n'a pas la force de combattre cette réſolution : il va trouver le Grand-Vicaire, à

qui il fait part de ſa réſolution & de celle de ſon amante : cette viſite n'étonna pas beaucoup le Prêtre, qui en recevoit ſouvent de pareilles. A l'heure qu'on lui indiqua, il ſe rendit chez le Marquis *de Peñalvo* : c'étoit l'heure même du dîner : Dona *Cécilia* penſa s'évanouir en voyant entrer l'Eccléſiaſtique. Il demande au Marquis ſi c'eſt-là ſa fille ? Le Marquis, effrayé, répond en héſitant. Sa fille alloit ſe jeter à ſes pieds ; mais les regards qu'il lança ſur elle, l'effrayerent au point qu'elle ſe déroba ſubitement avec le Grand-Vicaire, qui la conduiſit dans un Couvent de Bernardines, où elle devoit reſter quelques jours pour les préliminaires de ſon mariage, qui s'accomplit enfin ſans que le Marquis pût y mettre oppoſition. Cet événement l'accabloit, & ſon indignation augmentoit quand il penſoit que Dom *Philippe* étoit l'époux que ſa fille avoit choiſi ; il gémiſſoit de ſe voir trompé par deux perſonnes qui lui étoient preſque également cheres. Dom *Philippe* ſe diſpoſe à conduire

la nouvelle épouse dans une de ses Terres, qu'il a près de Burgos; mais il est toujours menacé du banniſſement, ſi le Marquis s'obſtine à l'exiger. Une lettre tendre, ſoumiſe & pathétique de *Dona Maria* le touche vivement; d'autres ſollicitations s'y joignent; ſa tendreſſe renaît: il pardonne aux deux amans, les rappelle auprès de lui & partage avec eux ſa fortune: il mourut un an après, & la leur laiſſa toute entiere. Ils en firent un uſage noble & généreux; la conſtance de leur tendreſſe & de leur bonheur a prouvé qu'une loi, ſujette à des inconvéniens, pouvoit auſſi quelquefois en prévenir d'autres.

Traduit de l'Eſpagnol.

VIE
DE CHEVRIER.

FRANÇOIS-ANTOINE DE CHEVRIER naquit à Nancy, dans le ſein d'une famille diſtinguée dans la Robe. Il montra de bonne heure des diſpoſitions heureuſes; il ſe diſtingua de ſes camarades par ſa facilité à apprendre, mais ſur-tout par la plus rare fauſſeté de jugement. Après quelques années d'étude, il ſe dégoûta du latin, & prit le parti des armes; on ne ſait trop dans quelle vue; car il n'étoit rien moins que courageux, quoiqu'il ne ſongeât jamais qu'à médire. Therſite avoit le cœur mauvais, & il étoit plus lâche encore qu'inſolent; cependant on ſait qu'Homere lui fait jouer un rôle dans l'Armée aſſemblée des Grecs. Quel que fût le motif de M. Chevrier, il ſervoit en qualité de

Volontaire dans le Régiment de Tournaiſis. Il ſentit bientôt que la carriere de la gloire ne lui convenoit pas ; il quitta ſans efforts les travaux de Bellone, & alla ſervir à Paris le Théâtre & les Muſes. Celles-ci lui furent quelquefois favorables ; car, on l'a déjà dit, il avoit des talens, verſifioit de temps en temps aſſez bien, mais avec plus de facilité que de goût. Il eut ſur-tout un penchant décidé pour la ſatire perſonnelle ; mais par malheur, à ce hardi penchant, il joignoit une poltronnerie plus décidée encore ; en ſorte que les fruits qu'il recueilloit de ſon talent, le firent trembler bien ſouvent, & qu'ils lui furent plus fréquemment encore d'une inſupportable amertume. Les méchancetés, & même ſouvent les noirceurs qu'on appercevoit dans ſes productions, étoient cependant moins ſouvent l'ouvrage de ſon cœur, que des perſonnes qui prenoient ſoin d'irriter ſon goût ſatirique.

Chevrier déteſtoit les ſots, par cela ſeul

qu'il ſe ſuppoſoit la plus rare ſupériorité d'eſprit : rempli d'amour propre, parce qu'il étoit Auteur, il excédoit toujours les bornes de la modération. Ce qu'il y a de plus eſtimable en lui, c'eſt qu'il ſût admirer & M. de Voltaire & nos plus célebres Ecrivains ; mais s'il étoit enthouſiaſte de ceux-ci, il déchiroit impitoyablement les autres Ecrivains qu'il regardoit comme des inſectes de la littérature. *On ne peut non plus lui refuſer*, ſans injuſtice, un certain goût décidé pour les ouvrages d'eſprit ; mais il ſen falloit de beaucoup qu'il eût le même tact dans le choix de ſes amis ; les ſiens ſuffiroient ſeuls pour prouver qu'il étoit digne de blâme. Celui qu'il chérit le plus dans tous les temps & même dans les circonſtances les plus aviliſſantes, fut l'Abbé Lacoſte, qui mourut, comme on ſait, le 2 Juillet 1762, aux galeres de Toulon, époque fort illuſtre par l'épitaphe ſuivante que perſonne n'ignore ;

Lacoſte eſt mort : il vaque dans Toulon
Par cette perte un emploi d'importance ;

Le bénéfice exige résidence,
Et tout Paris y nomme J***.

Le jour même de la mort de l'Abbé Lacoſte, le 2 Juillet 1762, ſon bon ami Chevrier s'ennuyant à la Haye, paſſa à Roterdam, où il deſcendit à l'hôtel de Turenne, ſoupa à table d'hôte, but copieuſement à ſon ordinaire, ſe coucha vers onze heures, & s'éveillant à trois heures du matin, ſe ſentit fort incommodé. Un autre voyageur, logé dans la chambre, lui donna obligeamment des ſecours, & l'aida même à ſe lever. Chevrier alla lui-même à la fenêtre, perſuadé que la fraîcheur du matin lui feroit du bien; il ſe trompa, & ſe ſentant plus mal encore, il ſe rejeta ſur ſon lit, où bientôt il s'écria qu'il n'en pouvoit plus & qu'il étouffoit. En effet, il fit ſigne de la main qu'on le ſaignât au plus vîte, & dans le même inſtant il expira. Le Chirurgien accourut; on lui dit les ſymptômes de cet accident; mais il ne put le ſauver, quoiqu'il employât toutes les reſſources de ſon Art,

le Public badina de ce que Chevrier ſe fut aviſé de mourir d'une indigeſtion de vin & de fraiſes ; car tout le monde ſait

Qu'un Prélat peut mourir d'un coulis trop épais :
Mais un Auteur ! O temps ! ô mœurs ! ô ſiecle !

La nouvelle de la mort précipitée de M. Chevrier ne fut pas plutôt répandue en Hollande, où cet homme s'étoit concilié les mépris ou la haine de tout ce qu'il y a dans les Provinces-Unies de citoyens honnêtes, que la Juſtice, qui depuis quelque temps ne le perdoit point de vue, prit connoiſſance de l'accident funeſte qui lui étoit arrivé ; car il étoit écrit dans les arrêts du deſtin, que la Juſtice ſe mêleroit & de ſa vie & de ſa mort. Par ordre du Magiſtrat on fit un inventaire exact des effets du défunt, & ces effets ſe monterent à quelques hardes, trois ducats comptant, & une montre, qui fut vendue, ainſi que les vêtemens & le linge, pour ſervir, avec les trois ducats, à ſes honneurs funebres : on l'enſévelit avec

beaucoup de modeſtie, & la Cour de la Haye fit mettre le ſcellé ſur ſes papiers, qui par leur valeur réelle n'augmentoient pas beaucoup la valeur de la ſucceſſion.

Quand la mort enleva Chevrier, il n'avoit que 41 ans; ſa taille étoit de 5 pieds 7 pouces; ſon viſage maigre & un peu alongé; les yeux vifs, gros & pleins de feu. Nous voudrions bien ne pas le dire, mais la force de la vérité nous contraint d'avouer qu'il étoit ſans ceſſe rongé d'une humeur âcre, & que ſon caractere n'étoit rien moins que bon. Il écrivoit agréablement; ſon ſtyle étoit coulant; & il manioit avec la plus cruelle facilité le ſarcaſme & l'ironie. Mais comme il fut preſque toujours l'agreſſeur, preſque toujours l'avantage reſtoit de ſon côté; parce qu'en matiere de bonne ou de mauvaiſe plaiſanterie, la défenſe exige tout au moins deux fois plus d'eſprit que l'attaque; & Chevrier avoit dans la ſatire infiniment d'eſprit.

En général, les productions de cet Auteur ſont fort légeres, & très-vides de choſes. En cela il devoit plaire au plus grand nombre des lecteurs, qui déteſtent les ouvrages qui donnent occaſion de penſer. Ce n'étoit pas là le défaut des écrits de Chevrier, qui n'avoit pas lui-même pris beaucoup de peine en les compoſant. En ſorte qu'il eût pu en faire, & le public en lire cent fois davantage, que l'écrivain n'en eût pas été plus réfléchi, ni le lecteur plus ſavant.

Il étoit Sécretaire perpétuel de l'Académie fondée en Corſe par le Marquis de Cuzai. Chevrier, comme nous l'avons obſervé en commençant cet article, a publié pluſieurs morceaux de poéſie; il travailla auſſi pour le Théâtre, pour la Critique, pour l'Hiſtoire & la Politique. Il s'exerça dans tous les genres; mais ſon meilleur ouvrage eſt le *Colporteur*.

PSEAUME

CHANTÉ par les Juifs de Landau, lors du Sacre de Louis XVI.

JE chanterai maintenant les louanges de mon Roi le bien-aimé.

Louis XVI le Juſte, fleurira comme le Palmier, & ſe multipliera comme le Cedre du Liban.

Vous ſurpaſſez en beauté les enfans des hommes, & une grace admirable s'eſt répandue ſur vos levres; c'eſt pourquoi Dieu vous bénira pour toute l'éternité.

Signalez-vous par votre gloire & vos bontés. Allez, ayez des ſuccès avantageux, & régnez.

La Reine s'eſt tenue debout à votre droite, revêtue d'un habillement d'or, & environnée de divers ornemens.

On ne lui égalera ni l'or, ni le criſtal; & on ne la donnera point en échange pour des vaſes d'or.

Elle a ouvert ſa bouche à la ſageſſe, la loi de la clémence eſt ſur ſa langue.

Votre Reine ſera dans votre Palais comme une vigne abondante; vos Princes ſeront autour de votre table comme de jeunes oliviers.

Vous êtes plus précieux que l'or & les pierres précieuſes, & plus doux que le miel & le rayon du miel.

Voyez, qu'il eſt bon & agréable que les frères ſoient unis enſemble.

Obſervez mes préceptes, & votre paix ſera comme un fleuve, & votre juſtice comme les flots de la mer.

Le Seigneur maintiendra votre repos; il remplira votre ame de ſes ſplendeurs; vous deviendrez comme un jardin toujours arroſé,

& comme une fontaine dont les eaux ne tariſſent jamais.

Grand-Dieu, vous ajouterez des jours à ceux de Louis XVI notre Roi; vous étendrez ſes années juſqu'au jour de la génération des générations.

Votre Trône ſera un Trône éternel; le Sceptre de votre Royaume ſera un Sceptre d'équité.

Vous aimez la juſtice, & haïſſez l'iniquité.

Comme les cieux nouveaux & la terre nouvelle que je vais créer, ſubſiſteront toujours devant moi, dit le Seigneur; ainſi votre nom & votre race ſubſiſteront éternellement.

Et la race de vos ſerviteurs la poſſédera; & ceux qui aiment mon nom y établiront leur demeure.

Il vous naîtra des Princes; je les établirai Rois ſur toute la terre.

Leur poſtérité ſera connue des nations; leurs rejetons s'étendront parmi les peuples; & tous ceux qui les verront, les reconnoîtront pour la race que le Ciel & le Seigneur ont bénie.

Vous chanterez alors des cantiques comme la veille d'une fête ſolennelle, & votre cœur ſera dans la joie.

Seigneur, je vous louerai de tout mon cœur dans la ſociété des juſtes, & l'aſſemblée des peuples.

PRIERE.

GRAND DIEU, Seigneur & Maître ſouverain de l'Univers; toi qui es le pere de tous les êtres créés, le protecteur de la vérité, & le ſoutien de la puiſſance des Rois: Dieu juſte d'Abraham, d'Iſaac & de Jacob; daigne exaucer les prieres de ton peuple d'Iſraël qui en ce moment t'invoque, & ſe jette aux pieds de ton trône: exalte en ton nom la

gloire & le nom de notre Roi Louis XVI, nouvellement ſacré : conſerve ſon auguſte famille, accorde-lui des jours heureux, & les années les plus reculées dans la ſageſſe & la ſanté la plus parfaite : éleve ſon Royaume auſſi haut que le ſoleil, & fais-le briller comme les étoiles du firmament. Affermis ſa Couronne juſque dans l'éternité, car la confiance des Rois eſt en toi ſeul.

Seigneur tout-puiſſant, Dieu du Ciel & de la Terre ; toi, qui as préſervé David ton fidelle ſerviteur, de toutes les perſécutions de ſes ennemis, & ſouſtrait ſa tête au glaive qui le menaçoit ; toi, qui as ouvert un paſſage dans la mer, & fait un chemin à travers les flots à ton peuple, daigne conſerver, bénir, & réjouir le cœur de notre nouveau Monarque Louis XVI ; éleve-le au-deſſus de tous les Rois de la terre ; par ta miſéricorde, & ta puiſſance infinie, fais-le ſurvivre à tous ſes aïeux, ſans aucun nuage dans la carriere la plus longue & la plus heureuſe : Aide-lui

L'intrigue n'étoit pas alors ce qu'elle eſt aujourd'hui ; elle tenoit à des mœurs plus fortes, & s'exerçoit ſur des objets plus importans. On l'employoit à ſe rendre néceſſaire ou redoutable : aujourd'hui elle ſe borne à flatter & à plaire. Elle donnoit de l'activité à l'eſprit, au courage, aux talens, aux vertus même : elle n'exige aujourd'hui que de la ſoupleſſe, de la patience ; ſon but avoit quelque choſe de noble & d'impoſant ; c'étoit la domination & la puiſſance. Aujourd'hui, petite dans ſes vues comme dans ſes moyens, la vanité & la fortune en ſont le mobile & le terme. Elle tendoit à unir les hommes ; aujourd'hui elle les iſole. Plus dangereuſe alors, elle embarraſſoit l'adminiſtration & arrêtoit les progrès d'un bon gouvernement. Aujourd'hui, favorable à l'autorité, elle ne fait que rapetiſſer les ames & avilir les mœurs. Alors, comme aujourd'hui, les femmes en étoient le principal inſtrument ; mais l'amour, ou ce qu'on honoroit de ce nom, avoit une ſorte d'éclat qui en impoſe encore ; & s'anobliſſoit

bliſſoit un peu en ſe mêlant aux grands intérêts de l'ambition. Au lieu que la galanterie de nos jours, dégradée elle-même par les petits intérêts auxquels elle s'aſſocie, dégrade l'ambition & les ambitieux.

L'eſprit de faction ſe ranima à la mort de Richelieu. La minorité de Louis XIV parut aux Grands un moment favorable pour reprendre quelque influence ſur les affaires publiques. M. de la Rochefoucauld fut entraîné par le mouvement général, & des intérêts de galanterie concoururent à l'engager dans la guerre de la Fronde; guerre ridicule, parce qu'elle ſe faiſoit ſans objet, ſans plan & ſans chef, & qu'elle n'avoit pour mobile que l'inquiétude de quelques hommes, plus intrigans qu'ambitieux, fatigués ſeulement de l'inaction & de l'obéiſſance.

Il étoit alors amant de la Ducheſſe de Longueville. On ſait qu'ayant été bleſſé au

combat de Saint-Antoine d'un coup de mouſquet qui lui fit perdre quelque temps la vue, il s'appliqua ces deux vers connus de la Tragédie d'*Alcionée* de Duryer :

Pour mériter ſon cœur, pour plaire à ſes beaux yeux,
J'ai fait la guerre aux Rois, je l'aurois faite aux Dieux.

Lorſqu'il ſe brouilla enſuite avec Madame de Longueville, il parodia ainſi ces vers :

Pour ce cœur inconſtant, qu'enfin je connois mieux ;
J'ai fait la guerre aux Rois ; j'en ai perdu les yeux.

On voit par la vie du Duc de la Rochefoucauld qu'il s'engageoit aiſément dans une intrigue, mais que bientôt pour en ſortir il montroit autant d'impatience qu'il en avoit mis à y entrer. C'eſt ce que lui reproche le Cardinal de Retz, & ce qu'il attribue à une irréſolution naturelle qu'il ne ſait comment expliquer.

Il eſt aiſé, ce me ſemble, de trouver dans le caractere de M. de la Rochefoucauld une cauſe plus vraiſemblable de cette conduite. Avec ſa douceur naturelle, ſa facilité de mœurs, ſon goût pour la galanterie, il lui étoit difficile de ne pas entrer dans quelque parti, au milieu d'une Cour où tout étoit parti, & où l'on ne pouvoit reſter neutre ſans être au moins accuſé de foibleſſe. Mais avec cette raiſon ſupérieure, cette probité ſévere, cet eſprit juſte, conciliant & obſervateur, que ſes contemporains ont reconnu en lui, comment eût-il pu s'accommoder long-temps de ces intrigues, où le bien public n'étoit tout au plus qu'un prétexte, où chaque individu ne portoit que ſes paſſions & ſes vues particulieres, ſans aucun but d'utilité générale, où les affaires les plus graves ſe traitoient ſans décence & ſans principes, où les plus grands intérêts étoient ſans ceſſe ſacrifiés aux plus petits motifs, qui étoient enfin le ſcandale de la raiſon comme du gouvernement ?

L'eſprit de parti tient à la nature des gouvernemens libres; il peut s'y concilier avec la vertu & le véritable patriotiſme. Dans une Monarchie il ne peut être ſuſcité que par un eſprit d'indépendance, ou par des vues d'ambition perſonnelle, également incompatibles avec un bon gouvernement; il y corrompt le germe de toutes les vertus, quoiqu'il puiſſe mettre en activité des qualités brillantes qui reſſemblent à des vertus.

C'eſt ce que M. de la Rochefoucauld ne pouvoit manquer de ſentir. Auſſi, quoiqu'il eût été une partie de ſa vie engagé dans les intrigues de parti, où ſa facilité & ſes liaiſons ſembloient l'entretenir malgré lui, on voit que ſon caractere le ramenoit à la vie privée, où il ſe fixa enfin, & où il ſut jouir des charmes de l'amitié & des plaiſirs de l'eſprit.

On connoît la tendre amitié qui l'unit juſqu'à la fin de ſa vie avec Madame de la

Fayette. Les lettres de Madame de Sévigné nous apprennent que ſa maiſon étoit le rendez-vous de ce qu'il y avoit de plus diſtingué, à la Cour & à la Ville par le nom, l'eſprit, les talens & la politeſſe. C'eſt au milieu de cette ſociété choiſie qu'il compoſa ſes *Mémoires* & ſes *Réflexions morales*.

Les Mémoires ſont écrits avec une élégance noble, & un grand air de ſincérité; mais les événemens qui en ſont le ſujet ont beaucoup perdu de l'intérêt qu'ils avoient alors. Bayle va trop loin, ſans doute, en donnant la préférence à ſes Mémoires ſur les Commentaires de Céſar. La poſtérité en a jugé autrement. Nous nous en tiendrons à ce mot de M. de Voltaire dans la Notice des Ecrivains du ſiecle de Louis XIV : *Les Mémoires du Duc de la Rochefoucauld ſont lus, & l'on ſait par cœur ſes penſées.* C'eſt en effet le Livre *des penſées* qui a fait la réputation de M. de la Rochefoucauld : nous ne le louerons qu'en citant encore M. de

Voltaire : quels éloges pourroient avoir plus de grace & d'autorité ? „ Un des ouvrages, dit ce grand homme, qui contribuerent le plus à former le goût de la nation, & à lui donner un esprit de justesse & de précision, fut le petit recueil des *Maximes de François Duc de la Rochefoucauld*. Quoiqu'il n'y eût presque qu'une vérité dans ce Livre, qui est que *l'amour propre est le mobile de tout*; cependant cette vérité se présente sous tant d'aspects variés, qu'elle est presque toujours piquante : c'est moins un Livre que des matériaux pour orner un Livre «. On lut avidement ce petit recueil ; il accoutuma à penser, & à renfermer ses pensées dans un tour vif, précis & délicat. C'étoit un mérite que personne n'avoit eu avant lui en Europe depuis la renaissance des Lettres. Cet ouvrage parut d'abord anonyme ; il excita une grande curiosité : on le lut avec avidité, & on l'attaqua avec acharnement ; on l'a réimprimé souvent, & on l'a traduit dans toutes les langues. Il a fait faire beaucoup d'autres Livres ; par-

tout & dans tous les temps il a trouvé des admirateurs & des cenſeurs. C'eſt-là, ce me ſemble, le ſceau du plus grand ſuccès pour les productions de l'eſprit humain.

On a accuſé M. de la Rochefoucauld de calomnier la nature humaine. Le Cardinal de Retz lui-même, lui reproche de ne pas croire aſſez à la vertu : cette imputation peut avoir quelque fondement, mais il nous ſemble qu'on l'a pouſſée trop loin.

M. de la Rochefoucauld a peint les hommes comme il les a vus. C'eſt dans les temps de factions & d'intrigues politiques qu'on a plus d'occaſions de connoître les hommes, & plus de motifs pour les obſerver. C'eſt dans ce jeu continuel de toutes les paſſions humaines que les caracteres ſe développent, que l'hypocriſie ſe trahit, que l'intérêt perſonnel ſe mêle à tout, gouverne & corrompt tout.

En regardant l'amour propre comme le

mobile de toutes les actions, M. de la Rochefoucauld ne prétendoit pas avancer un axiome rigoureux de métaphyſique : il n'exprimoit qu'une vérité d'obſervation, aſſez générale pour être préſentée ſous cette forme abſolue & tranchante qui convient à des penſées détachées, & qu'on emploie tous les jours dans la converſation & dans les Livres, en généraliſant des obſervations particulieres.

Il n'appartenoit qu'à un homme d'une réputation bien pure & bien reconnue d'oſer flétrir ainſi le principe de toutes les actions humaines. Mais il donnoit l'exemple de toutes les vertus dont il paroiſſoit conteſter même l'exiſtence ; il ſembloit réduire l'amitié à un échange de bons offices, & jamais il n'y eut d'ami plus fidele, plus tendre & plus déſintéreſſé. *La bravoure perſonnelle*, dit Madame de Maintenon, *lui paroiſſoit une folie, & à peine s'en cachoit-il ; il étoit cependant fort brave.* Il montra la plus grande valeur au ſiege de Bordeaux & au combat de Saint-

Antoine. Sa vieilleſſe fut éprouvée par les douleurs les plus cruelles de l'ame & du corps. Il montra dans les unes la ſenſibilité la plus touchante, & dans les autres une fermeté extraordinaire. Son courage ne l'abandonna jamais que dans la perte des perſonnes qui lui étoient cheres. Un de ſes fils fut tué au paſſage du Rhin, & l'autre y fut bleſſé. » J'ai vu, dit Madame de Sévigné, ſon cœur découvert dans cette cruelle aventure ; il eſt au premier rang de tout ce que je connois de courage, de mérite, de tendreſſe & de raiſon : je compte pour rien ſon eſprit & ſes agrémens «.

La goutte le tourmenta pendant les dernieres années de ſa vie, & le fit périr dans des douleurs intolérables. Madame de Sévigné, qu'on ne peut ſe laſſer de relire & de citer, peint d'une maniere touchante les derniers momens de cet homme célebre. » Son état, dit-elle, eſt une choſe digne d'admiration. Il eſt fort bien diſpoſé pour ſa conſcience ;

voilà qui eſt fait ; mais du reſte, c'eſt la maladie & la mort de ſon voiſin dont il eſt queſtion ; il n'en eſt pas troublé ; il n'en eſt pas effleuré..... Ce n'eſt pas inutilement qu'il a fait des réflexions toute ſa vie ; il s'eſt approché de telle ſorte des derniers momens, qu'ils n'ont rien de nouveau ni d'étrange pour lui ».

Il mourut en 1680, laiſſant une famille déſolée & des amis inconſolables. Il avoit reçu de ſes ancêtres un nom illuſtre, & l'a tranſmis, avec un nouvel éclat, à des deſcendans dignes d'en accroître l'honneur. Il y a des qualités héréditaires dans certaines familles. Le goût des Lettres ſemble s'être perpétué dans la Maiſon de *la Rochefoucauld*, avec toutes les vertus des mœurs anciennes unies à celles des temps plus éclairés.

Charles-Quint, à ſon voyage en France, fut reçu en 1539 dans le château de Verteuil par l'aïeul du Duc de la Rochefoucauld. L'Empereur, ſuivant les paroles d'un ancien contemporain, *n'avoit jamais entré en grande*

Maiſon qui mieux ſentit ſa grande vertu, honnêteté & ſeigneurie que celle-là. Un ſucceſſeur de Charles-Quint auroit pu faire les mêmes obſervations chez les deſcendans de l'Auteur des *Maximes.*

Si la véritable grandeur de la Nobleſſe conſiſtoit à donner à tous les citoyens l'exemple du patriotiſme ; à joindre la ſimplicité à la dignité dans les mœurs ; à ne faire uſage du crédit de la fortune, de l'autorité même que donne la vertu, que pour faire le bien, l'encourager & le défendre ; à honorer le mérite dans tous les genres & à le ſervir avec zele ; à ne ſolliciter les honneurs que par les ſervices & les talens ; à vivre dans ſes terres pour y exciter le travail & l'induſtrie, pour protéger ſes vaſſaux contre les vexations, pour les ſécourir contre le malheur & l'indigence ; les Grands vraiment dignes de ce nom ſeroient fort rares ſans doute, mais nous pourrions encore en offrir des modeles.

Par M. SUARD.

LA SOIRÉE ESPAGNOLE.

DANS un village de l'Andalouſie, vivoit un Laboureur nommé *Pédro*. Il poſſédoit la plus belle ferme du pays ; mais c'étoit ſa moindre richeſſe. Trois filles & trois garçons qu'il avoit eus de ſa femme Théreſe, étoient déjà mariés, avoient des enfans, & habitoient tous dans ſa maiſon. Pédro, âgé de quatre-vingts ans, Théreſe de ſoixante-dix-huit, étoient ſervis, aimés & reſpectés par cette nombreuſe famille, qui n'étoit occupée que de prolonger leur vieilleſſe. Comme toute leur vie ils avoient été ſobres & laborieux, nulle infirmité ne les tourmentoit dans leurs vieux ans. Contens d'eux-mêmes, s'aimant toujours, heureux & fiers de leur famille, ils remercioient Dieu & béniſſoient leurs enfans.

Un ſoir, après avoir paſſé la journée à faire

la moiſſon, le bon Pédro, Théreſe & ſa famille ſe repoſoient devant leur porte, aſſis ſur des gerbes. Ils admiroient le ſpectacle de ces belles nuits d'été, que ne connoiſſent point les habitans des villes. Voyez, diſoit le vieillard, comme ce beau ciel eſt parſemé d'étoiles brillantes, dont quelques-unes, en ſe détachant, laiſſent après elles un chemin de feu. La lune cachée derriere ces peupliers, nous donne une lumiere pâle & tremblante, qui teint tous les objets d'un blanc uniforme; le vent n'oſe ſouffler; les arbres tranquilles ſemblent reſpecter le ſommeil des oiſeaux qui ſont à l'abri dans leurs nids; le roſſignol ne chante plus; la linotte dort la tête ſous ſon aile; le ramier repoſe avec ſa compagne au milieu des petits qui n'ont point encore d'autres plumes que celles de leur mere. Ce profond ſilence n'eſt troublé que par un cri plaintif & lointain qui vient frapper nos oreilles à intervalles égaux. C'eſt le hibou, image du méchant: il veille quand les autres repoſent; il craint la lumiere du jour. O mes enfans!

ſoyez toujours bons, & vous ſerez toujours heureux. Depuis ſoixante ans votre mere & moi nous jouiſſons d'une félicité tranquille ; puiſſiez-vous ne pas l'acheter auſſi chér qu'elle nous coûta ! A ces paroles, quelques larmes vinrent baigner les yeux de Pédro ; Iſabelle, l'aînée de ſes filles, les eſſuya en l'embraſſant. Mon pere, lui dit-elle, les maux paſſés ne ſont pas difficiles à raconter : vous jugez avec quel intérêt nous en écouterons le récit ; ma mere ſera bien aiſe que vous rappeliez vos premieres années : il n'eſt pas tard, la ſoirée eſt belle ; & le plaiſir de vous entendre nous délaſſera mieux que le ſommeil. Toute la famille de Pédro lui fit les mêmes inſtances. On ſe mit en cercle autour de lui ; chaque mere prit ſur ſes genoux l'enfant dont les cris auroient pu diſtraire ſon attention : il ſe fit un profond ſilence ; & le bon vieillard, s'appuyant ſur ſa fille, & tenant la main de Théreſe, commença ainſi ſon récit.

Je n'avois que dix-huit ans, Théreſe en

avoit ſeize. Elle étoit fille unique de Lorenço, le plus riche fermier du pays. J'étois le payſan le plus pauvre du village. Je ne m'apperçus de ma pauvreté qu'en devenant amoureux de Théreſe.

Je fis tous mes efforts pour éteindre une paſſion que je prévoyois devoir faire le malheur de ma vie. J'étois bien sûr que mon peu de fortune ſeroit un obſtacle éternel pour obtenir Théreſe, & que je devois renoncer à elle, ou ſonger aux moyens de m'enrichir. Mais pour m'enrichir, il falloit quitter mon village, le village où demeuroit Théreſe. Cet effort étoit au-deſſus de moi.

Après avoir bien réfléchi, après avoir uſé le peu de raiſon qui me reſtoit à faire des projets, je me décidai à me préſenter comme valet de ferme chez le pere de Théreſe.

Je fus reçu : vous jugez avec quel cœur je travaillois. Je devins bientôt l'ami de Lorenço ; je le devins encore plus vîte de

Théreſe. Vous tous, mes enfans, qui vous êtes mariés par amour, vous ſavez bien comme l'on ſe plaît, comme l'on ſe cherche, comme l'on ſe trouve, quand une fois l'on eſt convenu de vivre l'un pour l'autre. Théreſe m'aimoit autant qu'elle étoit aimée ; je ne ſongeois à rien qu'à ma Théreſe ; le bonheur de vivre près d'elle m'enivroit au point que je ne penſois plus que ce bonheur pouvoit finir. Mon erreur ne fut pas de longue durée. Un payſan d'un village voiſin fit demander Théreſe à ſon pere. Lorenço alla viſiter les blés & les vignes de celui qui s'offroit pour ſon gendre : d'après cet examen, il décida que c'étoit l'homme qu'il falloit à ſa fille ; le mariage fut arrêté.

Nous eûmes beau pleurer, nous eûmes beau nous rappeler les ſermens que nous nous étions faits, nos larmes ne nous ſervoient de rien. L'inflexible Lorenço fit entendre à ſa fille que ſa triſteſſe lui déplaiſoit. Il fallut ſe contraindre & dévorer ſes chagrins.

Le jour fatal approchoit ; tout eſpoir nous étoit ôté ; Thérese m'alloit être ravie, elle préféroit la mort. Nous prîmes le ſeul parti qui nous reſtoit ; nous nous enfuîmes.

. . . . . .

Nous ſentions bien que nous faiſions une faute ; mais il falloit la faire ou mourir. Nous en fûmes punis. Thérese & moi nous quittâmes le village au milieu de la nuit. Elle étoit montée ſur une petite mule qu'un de ſes oncles lui avoit donnée. J'avois décidé qu'elle pouvoit emmener cette mule, qui n'appartenoit pas à ſon pere. Un petit paquet de ſes hardes & des miennes étoit dans un biſſac ſur la mule ; quelques proviſions, très-peu d'argent, fruit de ſes épargnes ; voilà ce qu'emportoit Thérese ; moi je n'avois rien voulu prendre. Tant il eſt vrai que la jeuneſſe ſe fait des vertus à ſon gré. J'enlevois une fille à ſon pere, & je me ſerois fait un ſcrupule de rien emporter de chez lui.

Nous marchâmes toute la nuit ; au point

du jour nous nous trouvâmes dans la montagne, hors de crainte d'être rejoints. Nous nous arrêtâmes dans un vallon, au bord d'un de ces petits ruiſſeaux que les amoureux aiment tant à trouver. Théreſe deſcendit de la mule, s'aſſit avec moi ſur le gazon; nous mangeâmes quelques fruits ſecs, nous bûmes de l'eau du ruiſſeau. Après ce repas frugal & délicieux, nous commençâmes à nous occuper de ce que nous allions devenir. Après un long entretien, après avoir compté plus de vingt fois l'argent qu'avoit Théreſe, après avoir eſtimé la mule à ſa plus haute valeur, nous trouvions toujours que nos richeſſes ne valoient pas vingt ducats. Vingt ducats ne font pas vivre long-temps. Nous décidâmes qu'il falloit d'abord gagner une grande ville, pour y être moins expoſés à être découverts, ſi l'on nous pourſuivoit, & pour nous marier le plus promptement poſſible. Après cette ſage réſolution, nous prîmes la route de Cordoue.

En arrivant, nous courûmes à l'Egliſe; &

réclamant la loi d'Eſpagne qui ordonne d'unir toutes perſonnes nubiles qui ſe préſentent à l'Autel, nous trouvâmes un Prêtre qui nous maria Thérese & moi. Nous lui donnâmes la moitié de notre petit tréſor, & jamais argent ne fut dépenſé de meilleur cœur. Il nous ſembloit que toutes nos peines étoient finies, que nous n'avions plus rien à craindre; que l'amour alloit devenir notre ſeule occupation. Tout alla bien pendant huit jours.

Au bout de ce temps, la mule étoit déjà vendue; au bout d'un mois, nous n'avions plus une réale. Que faire? Que devenir? Je ne ſavois rien que les travaux ruſtiques; & les habitans des grandes villes font ſi peu de cas de l'Art qui les nourrit! Thérese n'étoit guere plus habile que moi; elle ſouffroit, elle trembloit pour l'avenir; nous nous cachions mutuellement nos peines; ſupplice cent fois plus affreux que les maux dont nous gémiſſions: enfin, n'ayant plus de reſſource, je m'engageai dans le régiment de Cavalerie

qui étoit en garniſon à Cordoue. Le prix de mon engagement fut donné à Thérese, qui le reçut en pleurant.

Ma paye me ſuffiſoit pour vivre ; les petits ouvrages que faiſoit Thérese (car l'indigence l'avoit inſtruite) lui donnoient le moyen de faire aller notre petit ménage. Un enfant vint reſſerrer nos nœuds. C'étoit toi, ma chere Iſabelle ; nous te regardâmes, Thérese & moi, comme devant faire le bonheur de nos vieux jours. A chaque enfant que le ciel nous a donné, nous avons dit la même choſe, & jamais nous ne nous ſommes trompés. Je te mis en nourrice, parce que ma femme ne put te nourrir : elle en fut déſolée ; elle paſſoit les jours auprès de ton berceau, tandis que, par mon exactitude à mes devoirs, je tâchois d'acquérir l'eſtime de mes chefs & l'amitié de mes camarades.

Dom Fernand, mon Capitaine, n'avoit que vingt ans : il ſe diſtinguoit de tous les

autres Officiers par ſon amabilité & par ſa figure. Il m'avoit pris en amitié ; je lui avois raconté mon aventure ; il avoit voulu voir Thérese, notre ſort l'avoit intéreſſé : il nous promettoit tous les jours de faire des démarches auprès de Lorenço ; & comme je dépendois abſolument de lui, j'avois ſa parole qu'il me rendroit ma liberté, auſſi-tôt qu'il auroit appaiſé mon beau-pere. Dom Fernand avoit déjà écrit à notre village ſans avoir de réponſe.

Le temps s'écouloit ; mon jeune Capitaine ne paroiſſoit pas ſe refroidir. Thérese cependant devenoit chaque jour plus mélancolique. Lorſque je lui en demandois la raiſon, elle me parloit de ſon pere, & détournoit la converſation : j'étois loin de ſoupçonner que Dom Fernand étoit la cauſe de ſes chagrins.

Ce jeune homme ardent comme on l'eſt à ſon âge, avoit vu Thérese comme je la voyois. Sa vertu avoit été plus foible que ſa paſſion,

Il connoiſſoit notre infortune ; il ſavoit le beſoin que nous avions de lui ; il oſa expliquer à Thérese quel prix il vouloit de ſa protection. Ma malheureuſe femme lui témoigna ſon indignation ; mais connoiſſant mon caractere violent & jaloux, elle me déroboit avec le plus grand ſoin ce fatal ſecret : elle réſiſtoit à Dom Fernand ſans me le dire, tandis que trop crédule je lui vantois tous les jours la généreuſe amitié du jeune Capitaine.

Un jour qu'après avoir monté ma garde, je gagnois la maiſon où demeuroit ma femme, j'apperçus devant moi, jugez de ma ſurpriſe, Lorenço. » Te voilà donc, s'écria-t-il, » raviſſeur ; rends-moi ma fille, rends-moi » le bonheur que tu m'as enlevé ; pour prix » de l'amitié que je t'avois marquée «. Je tombai à genoux devant Lorenço ; j'eſſuyai le premier moment de ſa colere ; je l'appaiſai par mes larmes, il conſentit de m'écouter ; je n'entrepris point de me juſtifier, mais je tâchai de le fléchir. » Le mal eſt fait, lui

» dis-je : Thérese est à moi, elle est ma femme. » Ma vie est dans vos mains, punissez-moi, » mais épargnez votre enfant, votre fille » unique ; ne déshonorez pas son époux, ne » la faites pas mourir de douleur ; oubliez- » moi pour n'avoir pitié que d'elle seule «. En disant ces mots, au lieu de le conduire chez Thérese, je le conduisois vers l'endroit où l'on te nourrissoit, ma fille : » Venez, » lui dis-je, venez voir encore quelqu'un » dont il faut que vous ayez pitié «. Tu étois alors dans ton berceau, tu dormois ; ton visage blanc & vermeil peignoit l'innocence & la santé. Lorenço te regarde, ses yeux se mouillent ; je te prends, je te présente à lui : Voilà encore votre fille, lui dis-je. Tu te réveillas à mon mouvement ; mais comme si le Ciel t'avoit inspirée, loin de te plaindre, tu te mis à sourire, & tendant tes deux petits bras vers Lorenço, tu saisis ses cheveux blancs, que tu serrois dans tes doigts, en approchant son visage du tien. Le vieillard ne put y tenir ; il te couvrit de baisers, il

me preſſa contre ſa poitrine ; & t'emportant avec lui : Allons , allons trouver ma fille ; viens , mon fils , s'écria-t-il , en me tendant la main. – Jugez , mes enfans , avec quelle joie je le conduiſis à notre maiſon. Pendant le chemin , je craignis que la vue de ſon pere ne fit du mal à Théreſe ; je voulus la prévenir : je cours devant Lorenço ; je monte ; j'ouvre la porte , & je vois Dom Fernand aux genoux de Théreſe , qui étoit obligée d'employer la force pour ſe dérober à ſes tranſports. A peine ce ſpectacle avoit frappé mes yeux , que mon épée étoit dans le ſein de Dom Fernand. Il tombe baigné dans ſon ſang ; il s'écrie , on accourt ; la Garde arrive , mon épée fumoit encore ; on me ſaiſit , & l'infortuné Lorenço arrive avec la foule pour voir ſon malheureux gendre chargé de fers & traîné dans un cachot.

Je l'embraſſai ; je lui recommandai mon enfant & ma femme , qui étoit ſans connoiſſance ; je t'embraſſai auſſi , ma chere fille , & je

je ſuivis mes camarades qui me conduiſirent à la priſon.

J'y fus deux jours & deux nuits, en proie à toutes les réflexions accablantes que je devois faire; j'ignorois le ſort de Théreſe; je ne voyois perſonne que mon ſiniſtre Geolier, qui ne répondoit à toutes mes queſtions qu'en aſſurant que je ne pouvois demeurer long-emps ſans être condamné.

Le troiſieme jour les portes s'ouvrent. On me dit de ſortir : un détachement m'attendoit : l'on m'entoure, je marche, l'on me conduit à la place d'armes. Je vois de loin mon régiment ſous les armes, & j'apperçois l'affreux inſtrument de mon ſupplice. L'idée que j'étois au comble de mes maux me rendit les forces que j'avois perdues; je doublai le pas par un mouvement convulſif; ma langue prononçoit malgré moi le nom de Théreſe; je la cherchois des yeux, j'oſois me plaindre de ne pas la trouver; j'arrive enfin.

L'on me lit ma ſentence, je vais recevoir la mort. Des cris perçans ſuſpendent mon ſupplice ; je regarde, je vois un ſpectre à demi-nu, pâle, ſanglant, faiſant des efforts pour percer la troupe armée qui m'entouroit. C'étoit Dom Fernand : » Mes amis, grace » pour l'innocent, crioit-il : c'eſt moi qui » ſuis coupable, c'eſt moi qui mérite la mort ; » j'ai voulu ſéduire ſa femme, il m'en a » puni : il a été juſte, vous êtes des barbares » ſi vous oſez le frapper «. Le Chef du régiment court à Dom Fernand ; il le ſoutient, il lui parle, il lui montre la loi qui me condamne pour avoir porté ma main ſur un Officier. » Je ne l'étois plus, s'écrie Dom » Fernand, je lui avois rendu ſa liberté : » voilà ſon congé ſigné de la veille ; il n'eſt » pas ſoumis à votre juſtice ; vous n'avez point » de droits ſur lui «. Les Chefs étonnés s'aſſemblent. Dom Fernand & l'humanité élevent leur voix pour moi. L'on me fait reconduire à la priſon. Dom Fernand écrit au Miniſtre ; il s'accuſe lui-même ; il demande ma grace ; il l'obtient.

Lorenço, Théreſe & moi, nous allâmes nous jeter au pied de ce libérateur; il confirma le don qu'il m'avoit fait de ma liberté; il voulut y joindre des bienfaits que nous n'acceptâmes point. Nous revînmes enſuite dans ce village, où la mort de Lorenço m'a laiſſé maître de ſes biens, & où nous finirons nos jours, Théreſe & moi, dans la paix & au milieu de vous.

Tous les enfans de Pédro s'étoient preſſés autour de lui pendant ſon récit. Il ne parloit plus, qu'ils écoutoient encore, & leurs pleurs couloient le long de leurs joues. Conſolez-vous, leur dit le bon vieillard; le Ciel m'a récompenſé de toutes mes peines par l'amour que vous avez pour moi. En diſant ces mots, il les embraſſa, & toute la famille alla ſe coucher.

Par M. le Chevalier DE FLORIAN.

ANECDOTES LITTÉRAIRES.

UN Anglois cauſant avec M. de Fontenelle dans une maiſon où ils dînoient enſemble, dit à ce Neſtor de la littérature : » Je ne ſuis, » Monſieur, que depuis trois jours à Paris ; » j'ai demandé avec empreſſement à notre » ami commun l'occaſion & *le plaiſir* de voir » & d'entretenir un homme auſſi admiré que » vous dans l'Europe, & j'ai attendu ce mo- » ment avec la plus vive impatience. Mon- » ſieur, lui répondit Fontenelle, ſi *vous* ne » m'avez pas vu plutôt, ce n'eſt pas ma » faute ; il y a quatre-vingt-dix-neuf ans que » je vous attends : vous voyez que l'on fait » pour vous des eſpeces de miracles «.

Lors des ravages de ces ſiecles de férocité & de barbarie, qui ſuccéderent à la ruine de l'Empire Romain, dans quels lieux auroit-on pu dépoſer ſurement les précieux reſtes de

la littérature ancienne, ſi ce n'eſt au fond des ſanctuaires Monaſtiques que la ſuperſtition de temps rendoit ſacrés ? Les guerres continuelles & la licence effrénée du Soldat expoſoient chaque jour au pillage le hameau du Payſan & le château du Baron ; mais l'Egliſe & les Monaſteres reſterent ſeuls inviolables. C'eſt-là qu'Homere & Ariſtote ſe réfugierent, pourſuivis par l'ignorance des Goths. Quelques-unes des nations Barbares ſe convertirent au Chriſtianiſme : leur nouvelle croyance leur inſpiroit du reſpect pour ces Maiſons qui devinrent les dépoſitaires de pluſieurs manuſcrits ineſtimables, qui autrement auroient péri dans la deſtruction générale. A la renaiſſance des Lettres, on les tira de la pouſſiere des Bibliotheques. On découvrit dans un Monaſtere d'Amalphis une copie des *Pandectes de Juſtinien*, ce monument des lois Romaines qui donna à l'Europe l'idée d'une nouvelle Juriſprudence plus parfaite. On retrouva de la même maniere la plupart des Auteurs claſſiques ; & ſans les Monaſteres, nous aurions

été obligés de recommencer de nouveau tout ce qui avoit déjà été fait, & de créer une seconde fois les Arts & les Sciences. Celles-ci, au contraire, déjà vigoureuses & pleines de force par les travaux des anciens, ne firent que s'éveiller de leur léthargie pour prendre un nouvel essor.

L'Abbé de Voisénon, quelques jours avant sa mort, *sentant qu'il ne pouvoit aller loin*, se fit apporter un cercueil de plomb qu'il avoit commandé pour son inhumation; & se tournant vers son domestique, il lui dit: » Voilà » donc ma derniere redingote; j'espere au » moins qu'il ne te prendra pas envie de me » voler celle-là «.

Dans le seizieme siecle, au milieu des divisions de la Chrétienté, le célebre Zuingle, chef du Clergé de Zurich, attaché au parti Protestant, frappé de la nécessité de quelques réformes, ambitionnoit quant au spirituel un pouvoir plus étendu; il étoit assuré de la vénéra-

ration des peuples, mais la puiſſance Laïque tenoit le Clergé dans ſa dépendance.

Le Sénat de Zurich s'étoit réſervé excluſivement le droit de régler le culte religieux. Il indiquoit chaque fois, par l'un de ſes membres, les Pſeaumes que l'on devoit chanter dans les Temples ; & quoique ce choix fût ſouvent ridicule & peu analogue avec les textes que les Prédicateurs expliquoient dans la chaire, perſonne n'avoit encore imaginé qu'il fût poſſible d'obtenir ſur ce point une réforme.

Zuingle eut le courage de la tenter; mais inſtruit de la force de l'habitude, il ſentit bien qu'il falloit donner l'exemple d'une violation utile. Un jour qu'il devoit prêcher, il défendit au Chantre d'entonner les Pſeaumes; celui-ci ſe montra exact à lui obéir. Zuingle, après ſon Sermon, donna la Bénédiction. On fit grand bruit de cette omiſſion. Zuingle ajourné pour le lendemain devant le Sénat, y parut. Il écouta tranquillement les repro-

ches qu'on lui faiſoit d'avoir troublé le Service Divin ; & au lieu de ſe défendre, il ſe mit à chanter des Vers où il demandoit une grace pour ſes Paroiſſiens.

Cet excès de démence confondit les Sénateurs : le Préſident lui demanda s'il avoit l'eſprit aliéné. Alors, Zuingle reprenant ſa gravité, leur dit qu'ils avoient ſans doute raiſon d'*être étonnés de ſa conduite* ; que rien en effet n'étoit plus extravagant que d'implorer leurs bontés en chantant, dans un moment ſur-tout où il devoit ſe borner à ſe juſtifier. Mais, ajouta-t-il, cette double extravagance ſe renouvelle tous les jours ſous vos yeux. Parmi les Pſeaumes que nous chantons dans les Temples, il y en a qui ſont de ſimples prieres ; d'autres que l'on nomme *Pénitentiaux*, parce qu'ils ſont l'expreſſion du repentir de nos fautes : nous les confondons tous les jours, & nous les chantons comme ceux qui contiennent les louanges de la Divinité.

Les Sénateurs furent frappés de ces raiſons ; cependant Zuingle n'obtint qu'une partie de ce qu'il demandoit. Le Sénat voulut bien abandonner aux Prédicateurs le droit de choiſir les Prieres qui ſeroient déſormais chantées dans les Temples ; mais il ne leur fut pas permis de toucher au chant.

On contoit devant Mairan que dans la ville de Troies en Champagne, il y avoit une boucherie où jamais la viande ne ſe gâtoit, quelque chaleur qu'il fît. Il demanda ſi dans le pays on n'attribuoit point cette conſervation à quelque choſe de particulier. On lui dit qu'on l'attribuoit au Saint révéré dans le lieu. » Hé bien, dit Mairan, je me range » du côté du miracle, pour ne point com» promettre ma phyſique «.

La Reine Chriſtine de Suede avoit dit pluſieurs fois qu'elle réſervoit une chaîne d'or pour la Dédicace que Scudéri lui faiſoit de ſon Poëme d'*Alarik*. Mais, comme le Comte

de la Gardie, loué dans ce Poëme, étoit tombé dans ſa diſgrace, la Reine déſira que ces louanges fuſſent retranchées. Scudéri répondit que quand la chaîne d'or ſeroit mille fois plus peſante, il ne détruiroit jamais l'autel où il avoit ſacrifié. Cette fierté déplut à la Reine, qui ne récompenſa point Scudéri; & le Comte de la Gardie, obligé à la reconnoiſſance par la généroſité du Poëte, ne lui en fit pas même compliment.

Un homme de Lettres voyant ſa bibliotheque conſumée par un incendie, diſoit: » Je n'aurois guere profité de mes livres, ſi » je ne ſavois pas les perdre «. Dans un accident ſemblable, Fénelon s'écria: » Hélas! » mes livres ſont la proie des flammes; mais » j'aime encore mieux qu'ils ſoient brûlés, » que la cabane d'une pauvre famille «.

Dans la Cathédrale de Cambray, on lit ſur le tombeau de ce grand, ſenſible & vertueux Prélat, une Epitaphe bien longue &

bien froide. D'Alembert a propoſé celle-ci : *Sous cette pierre repoſe Fénelon. Paſſant, n'efface point par tes pleurs cette Epitaphe, afin que d'autres la liſent & pleurent comme toi.*

Jacques II, pendant qu'il n'étoit que Duc d'Yorck, alla un jour faire une viſite à Milton, qui vivoit alors dans la retraite & dans l'obſcurité, oublié par la Cour qui ne lui pardonnoit pas ſon ancien attachement au Protecteur, & ſes écrits en faveur de la cauſe des Rebelles contre celle du Roi. Milton étoit aveugle ; le Duc d'Yorck, dans le cours de la converſation, lui demanda s'il ne regardoit pas ſon aveuglement comme un juſte jugement de Dieu, qui le puniſſoit d'avoir écrit contre Charles I.er ſon pere. Le Poëte, qui au milieu du changement de ſa fortune & de la révolution qui avoit rétabli l'ancienne conſtitution, conſervoit ſon eſprit & ſes principes républicains, lui répondit froidement : » Si Votre » Alteſſe Royale penſe que les calamités qui » tombent ſur les malheureux habitans de la

» Terre annoncent les jugemens du Ciel ;
» de quelle maniere devons-nous enviſager
» le ſort du Roi votre pere ? Dans votre
» ſuppoſition, la colere du Ciel s'eſt mani-
» feſtée d'une maniere bien plus grave &
» bien plus terrible contre lui que contre
» moi ; elle l'a privé de ſa tête, & elle ne
» m'a ôté que les yeux «.

Le *Koran*, que nous nommons mal-à-propos *Alcoran*, ſignifie le Livre par excellence, comme la *Micra* chez les Juifs, & la Bible chez les Chrétiens. Pour empêcher les corrections ou additions qu'on auroit pu faire à ce livre, les Docteurs Muſulmans ont compté le nombre de mots qu'il contient, & combien de fois chaque mot eſt répété. Le *Koran*, ſuivant ce calcul, eſt compoſé de ſoixante & dix-ſept mille ſix cents trente-neuf mots. Les Juifs *Maſſoretes* avoient auparavant eu la même attention pour leur livre appelé *Kabala*, la Cabale.

Barbin avoit une maiſon aux champs qu'il

avoit pris grand ſoin d'enjoliver, mais dont la vue étoit extrêmement bornée. Boileau y dîna un jour d'été, & en quittant Barbin, lui dit: » Je m'en vais à Paris prendre l'air «.

Boſſuet enfant annonçoit ce qu'il ſeroit un jour : dès l'âge de ſept ans il apprenoit des Sermons par cœur, & les débitoit de fort bonne grace. Madame de Rambouillet en ayant ouï parler, voulut le voir & l'entendre. Le jeune Boſſuet fut conduit chez elle, entre onze heures & minuit, pour faire l'agrément de l'après-ſouper. Toute l'aſſemblée en fut très-contente. Voiture y étoit, & réfléchiſſant ſur l'âge du Prédicateur & l'heure de la prédication : » En vérité, dit-il, je n'ai jamais » entendu prêcher ſi tôt, & ſi tard «.

Le P. *Daniel* devoit ſavoir le latin; cependant dans ſon Hiſtoire de France, il a traduit *Martialem Abbatem*, par l'*Abbé* nommé *Martial*, au lieu de l'*Abbé Guerrier*.

Dans ſes Révolutions d'Angleterre, le

P. *d'Orléans*, autre Jéſuite, a toujours mis *Northampton* pour *Southampton*, & ce dernier mot pour l'autre.

Sainte *Macrine* aima mieux riſquer de périr, que de découvrir à un Chirurgien ſon ſein attaqué d'un mal dangereux; elle guérit par un miracle. Frere Maillard ſi célebre par ſes Sermons, mort en 1502, en citant cet exemple, blâmoit, comme le plus grand des *abus*, l'uſage où étoient les Dames de porter ſur leur gorge des Croix ou des Saint-Eſprits de diamans «. Ah, bon Dieu, s'écrioit-il, peut-on plus mal placer la Croix qui repréſente la mortification, & le Saint-Eſprit qui inſpire les bonnes penſées «.

C'eſt le même Prédicateur qui dans ſon livre intitulé, *Les Confeſſions*, regarde comme coupable de cas réſervés à l'Evêque, toute femme qui met du blanc, du rouge, & porte du muſc.

L'*Arioſte* eſt enterré dans l'Egliſe des Bénédictins de Ferrare: ſa ſtatue de marbre, faite

d'après un tableau où le Titien l'avoit peint, est sur son tombeau, & tel est le sens de l'inscription en vers latins qu'on y a placée.

» Ci gît l'Arioste, qui ayant fait des comédies » pleines de sel, des satires où il reprend forte- » ment les vices, & un poëme harmonieux & » agréable où il a décrit les combats & les » fureurs d'un héros, a mérité ainsi trois » couronnes, dont une seule suffiroit pour » immortaliser tout autre Poëte «.

Le Moine *Glaber*, bon Chimiste pour son siècle, étoit un mauvais Géographe; il place le *Vésuve* en Afrique, & prend la Méditerranée pour l'Océan.

Dans la plus ancienne Carte Géographique qui soit connue, & qui subsiste dans un manuscrit de la Chronique de Saint-Denis, on trouve Jérusalem au milieu de la Terre Sainte, & Alexandrie aussi près de cette ville que le village de Nazareth.

Dans le onzieme ſiecle, quelques-uns regardoient Virgile comme un Auteur à prétention, & un faux bel eſprit. Tel étoit le ſentiment ſur-tout de Bollandus, qui préféroit au Poëte latin un Poëte inconnu & oublié.

Virgilii pulchros ſuras, jam cinge cothurnos;
Sed ſupera falſum, vera canendo, virum.

Cependant, preſque dans le même temps, Probus, Prêtre de Mayence, pénétré de reſpect pour Virgile & Cicéron, avoit mis en queſtion ſi ces deux grands hommes n'avoient pas été ſauvés.

Le Lord *Temple* & le Cardinal *Paſſionei*, tous deux ſavans & célebres, ſe reſſembloient, dit-on, parfaitement, & avoient la même phyſionomie, la même taille, le même port, la même voix.

L'envie pénetre donc dans les climats les plus glacés, & chez les Hordes les plus ſau-

vages. » Au fond de la Sibérie, dit M. Gmélin, j'arrivai dans un village formé par un Tartare qui me reçut chez lui. Je lui demandai pourquoi cette habitation ne portoit pas le nom du fondateur ? Ces gens-ci, me répondit le Tartare, ſont trop orgueilleux pour me faire cet honneur de mon vivant «.

Quatenus heu nefas,
Virtutem incolumen odimus,
Sublatam ex oculis quærimus invidi.

Dans le trente-huitieme chapitre de la regle de Saint-Benoît, il eſt enjoint au Religieux qui fait la lecture pendant le repas, de faire une Priere à Dieu pour être préſervé de l'orgueil de ſavoir lire ; tant ce ſavoir étoit alors peu commun.

Entre les vrais génies dont l'Allemagne s'honore, *Klopſtock* mérite d'occuper le premier rang. Il y a beaucoup de rapport entre ſa maniere & celle de Milton. Ses élans ſe

perdent quelquefois dans les nues ; ſes beautés ſont ſublimes, mais ſouvent un nuage épais ſemble les environner : ſon Poëme du *Meſſie* eſt & ſera toujours un de ces monumens auxquels le temps ne porte point d'atteinte ; mais peut-être ce Poëme aura-t-il plus encore de renommée que de lecteurs.

Un Miniſtre auſſi grand dans ſon genre ; que Klopſtock dans le ſien, *M. Bernſtorff* qui pendant ſi long-temps a été le génie tutélaire du Danemarck, démêla tout le mérite & le talent du Poëte. Il obtint la permiſſion du Roi de lui écrire qu'il ne ſe fixât nulle part ; mais qu'il vînt à Copenhague, où l'on tâcheroit de lui faire un ſort agréable. Ces propoſitions déterminerent Klopſtock à hâter le cours de ſes voyages ; il ſe rendit dans la Capitale du Danemarck, où il fut accueilli avec diſtinction, & où il obtint une penſion qui le délivra de tous les ſoucis de la vie ; & le mit en état de ſe livrer tranquillement au commerce des Muſes. Ainſi, ce fut un

Prince du Nord qui devint le bienfaiteur d'un Poëte que tous les Princes d'Allemagne auroient dû ſe diſputer à l'envi.

Ce fut dans ce voyage que Klopſtock connut cette *Méta* qu'il a tant chantée, & qui tient dans ſes vers la même place que Laure dans ceux de Pétrarque. On penſe que les liaiſons qu'il a formées & entretenues avec elle, ont beaucoup influé ſur ſon caractere & ſur ſa façon de penſer. Le période de la vie où le cœur reçoit de tendres impreſſions, eſt ordinairement l'un des plus importans pour tous les hommes; mais que ne doit-il pas être pour un Poëte? C'eſt une ſeconde naiſſance de l'ame, qui y produit les mêmes effets que le printemps ſur les campagnes qu'il tapiſſe de verdure & embellit de fleurs. Telle eſt la ſource de cette inclination d'autant plus douce qu'elle fut réciproque.

Méta aſſiſtant à la toilette d'une amie, ramaſſa quelques papillotes; elle y lut des

vers de Klopſtock qui la charmerent. Dès que le Poëme entier parut, elle paſſa les jours & les nuits à le lire. Ayant appris que Giſeke, Littérateur de Brunſwick, étoit en correſpondance avec l'Auteur, elle lui écrivit pour le prier de lui apprendre toutes les particularités de la vie de Klopſtock.

A peu près dans le même temps, celui-ci vint à *Brunſwick & ne tarda pas* à aller embraſſer Giſeke. C'eſt-là qu'il lut la lettre de Méta, & qu'il prit le deſſein d'aller à Hambourg pour la connoître.

Klopſtock arrive : qui pourroit décrire l'effet du coup-d'œil & l'impreſſion, auſſi prompte que profonde, qui réſulta de cette premiere entrevue ? Le voyageur ne put s'arrêter que trois jours à Hambourg ; M. de Bernſtorff lui avoit trop fortement recommandé la diligence ; mais il ne falloit pas trois jours pour unir ces deux ames d'un lien éternel. Le lendemain, Klopſtock fut

TABLE

De ce qui eſt contenu dans le Premier Volume.

AVERTISSEMENT, pag. vij

Origine des étrennes, par M. de Mayer, 1

Nouvelle Méthode pour traiter l'Hiſtoire à la moderne, 7

Réflexions ſur les Poéſies de Pétrarque, 20

Lettre d'Ariſtippe, Chef de la Secte Cyrénaïque, à Antiſthene, celui de la Secte des Cyniques; tirée du Recueil de Leo Allatius, 34

Seconde Lettre du même à ſa fille Arétée, 37

Diſcours prononcé dans l'Académie Impériale de Foug-Yang-Fon, par le Lettré Kong-Kia, 41

Précis hiſtorique de la Vie de Marie-Thérese d'Autriche, Impératrice, Reine de Hongrie & de Boheme, par M. Caſtilhon, 63

Deſcription de l'Apollon du Belvedere, par M. l'Abbé Winkelmann, 97

Portrait

d'un repas où Méta ſe mit à ſes côtés ; & recueillit toutes ſes paroles ; elle lui fit ces queſtions qui marquent le vif intérêt qu'on prend à la perſonne, aux écrits, à la deſtinée de celui qu'on commence à chérir. Une douce correſpondance entre Klopſtock & Méta s'établit ; & avant que d'avoir paſſé le Belt, le tendre Poëte avoit déjà écrit trois Lettres à la Dame de ſes penſées ; depuis il continua à lui conſacrer & les ſentimens de ſon cœur, & les fruits heureux de ſon génie.

Fin du Tome Premier.

TABLE.

Portrait de Cléopatre, par M. Marmontel, 101

Des Epreuves ou anciens Jugemens de Dieu; extraits d'un Mémoire de Duclos, 103

La Promenade champêtre, par M. l'Abbé de Reyrac, 141

*Discours de l'ancien Philosophe Favorinus, sur l'obligation où sont les meres de nourrir leurs enfans; traduit par M. l'Abbé de V**.* 153

*Lettre de Mademoiselle le Couvreur, à M. ***,* 161

*L'homme juste, par M. S.** Mar**,* 164

Portrait du Duc de Marlborough; traduit de l'Anglois du Comte de Chesterfield, 171

Biographie de quelques Lorrains célebres; extrait de M. Durival, 174

La Santé, Eglogue; traduit de l'Anglois de Parnell, 188

Les deux Paladins, ou l'Amitié à l'Epreuve, Conte de Chevalerie, par M. Poinsinet de Sivry, 193

Lettre de l'Acteur Quin, Anglois, 212

Rapprochement de l'homme & du Chien, par M. Huber, de Geneve, 215

TABLE.

Le Chameau & l'Ane, Fable; traduite du Perſan, du Poëte Maladſamy, 239

Clou antique, trouvé dans une carriere près du Port de Nice en Provence, par feu M. Sulzer, de Berlin, 240

L'Ours Marco, par l'Auteur de l'Eſſai hiſtorique ſur la Ville de Nancy, 248

Préambule des Lettres de Nobleſſe accordées par Louis XVI à feu M. Greſſet, 251

Réflexions ſur la maniere dont l'Hiſtoire Romaine eſt écrite, 253

Parallele de Tite-Live & de Tacite; traduit de l'Anglois de M. Thomas Hunter, 260

Le Marquis Secrétaire, Nouvelle Eſpagnole, 266

Vie de Chevrier, 274

Pſeaume chanté par les Juifs de Landau, lors du Sacre de Louis XVI, 281

Notice ſur le caractere & les écrits du Duc de la Rochefoucauld, par M. Suard, 287

La Soirée Eſpagnole, Conte, par M. de Florian, 300

Anecdotes Littéraires, 316

Fin de la Table du premier Volume.